

29 mars 2002

**Etude du contexte
de l'activité professionnelle
d'encadrement des pratiques circassiennes
dans le cadre des loisirs**

Rédacteurs - enquêteurs

Pascale Fougère

Philippe Goudard

**Etude commandée à HorsLesMurs
par le ministère de la Culture et de la Communication
et le ministère de la Jeunesse et des Sports**

Introduction

En 1998, le Conseil économique et social, suivant le rapport de Dominique Forette « Les Arts de la Piste, une activité fragile entre tradition et innovation », donne un avis favorable au fait « *d'organiser une filière de formation professionnelle et régler les écoles de loisir* ».

Depuis la création, en 1974, des écoles de cirque Fratellini - Etaix et Grüss -Montfort, celle du Centre national des arts du cirque en 1984, de la Fédération française des écoles de cirque en 1995, jusqu'à la « Commission éducation, formation, transmission » du Comité de pilotage de l'Année des arts du cirque en 2001, l'implication des pouvoirs publics dans la problématique des arts de la piste et notamment les questions de la formation ont été au centre des préoccupations du ministère de la Culture.

L'enseignement est présent dans les intitulés des organismes créés pour soutenir le secteur : l'Association pour l'enseignement des arts du cirque (APEAC, 1980) et l'Association pour le soutien, la promotion et l'enseignement du cirque (ASPEC, 1982).

Après la signature de « l'accord cadre pour l'enseignement des arts du cirque » par les ministres de la Culture et de la Communication et de la Jeunesse et des Sports en 1999, ce dernier ministère est aujourd'hui pleinement associé à la réflexion et de nombreux travaux sont entrepris conjointement sur les questions des pratiques de cirque dans le cadre des loisirs et leur encadrement, en relations étroites avec le milieu artistique et scolaire.

En effet, comme le décrit le rapporteur du Conseil économique et social « *l'ouverture d'une forme artistique jusque là réputée traditionnelle a révélé des vocations d'élèves - artistes, mais aussi de formateurs. Ces écoles, pour des raisons économiques évidentes, se sont orientées vers des pratiques de loisirs pour un public d'enfants et de jeunes en tout premier lieu* ».

La première étude sur le sujet date de 1988 dans le cadre d'une thèse de médecine visant à apprécier le retentissement sanitaire de l'apprentissage des arts du cirque.

Elle faisait état d'une majorité de pratiquants âgés de moins de 14 ans. L'étude du Département des études et de la prospective du ministère de la Culture signale en 1992 que la fréquentation des publics de cirque concerne majoritairement la même tranche d'âge.

Les amateurs de cirque sont donc des millions en France.

Mais combien sont-ils exactement à pratiquer et dans quel cadre ? Qui les accompagne dans cette pratique, assure leur sécurité, les guide vers la réalisation de leurs désirs ? Et quelles sont les compétences des encadrants / formateurs, leurs conditions de travail et leurs origines ?

Les travaux des commissions interministérielles et du comité de pilotage de l'Année des arts du cirque (Commission éducation, formation, transmission) peuvent se résumer en la question :

« Comment apporter aux pratiquants, aux lieux de pratique et aux tutelles les garanties qu'apporte la qualification des formateurs ? »

A ces questions, la FFEC a répondu sur les principes avec la Charte de qualité de l'enseignement des arts du cirque en 1998 et en mettant en oeuvre le diplôme fédéral du Brevet d'initiateur au arts du cirque. En outre, une enquête sur les écoles et licenciés adhérents a été menée en 2001.

Toutes les parties intéressées à la question attendent à présent une certification par l'Etat des compétences nécessaires à *« ne pas détruire ce qu'on prétend former »*.

Pour les intervenants dans les écoles de loisirs et l'encadrement des pratiques amateur, un brevet professionnel est évoqué qui intéresserait le secteur de l'animation, ainsi qu'un diplôme d'Etat, mis en place pour les écoles préparatoires et supérieures, qui inclurait certaines compétences d'organisation ou d'encadrement d'une équipe pédagogique.

Ces deux hypothèses alimentent la réflexion sur la formation de formateur.

Une étude de terrain visant à étudier « le contexte de l'encadrement professionnel des pratiques de cirque dans le cadre des loisirs » et qui ne se limite pas aux écoles de cirque manquait pour permettre d'apprécier le vaste champ de la pratique amateur du cirque en France.

Elle a été confiée, par les ministères de la Culture et de la Communication et de la Jeunesse et des Sports, en décembre 2001 à l'association HorsLesMurs.

En voici la procédure et les résultats.

Puissent-ils contribuer à une prise de décision attendue, en cette Année des arts du cirque, par de nombreux pratiquants.

1 - Présentation et objectifs de l'enquête

Cette enquête s'est fixé comme objectif de clarifier l'état des besoins (activités, compétences et emplois) dans l'encadrement des arts du cirque dans les pratiques de loisirs afin de permettre aux deux ministères commanditaires d'établir les procédures de qualification les plus pertinentes.

Quatre axes ont été développés par l'expertise :

- identification des pratiques des amateurs dans ce secteur : les publics, la typologie des activités, de la demande et des modes de pratiques ;
- collecte des données générales relatives à l'emploi (le nombre, les profils et les parcours de ceux qui encadrent, le nombre d'heures d'enseignement ou d'animation hebdomadaires, les rémunérations...), et le potentiel d'emplois dans le secteur des principaux types de structures employeuses ;
- définition des principaux types de structures employeuses associatives et commerciales (écoles, ateliers au sein d'une structure associative, clubs vacances, nombre et place dans le paysage) et identification des principales fonctions et activités exercées dans ces structures ;
- analyse de la qualification, des parcours et des besoins de formation de ceux qui exercent.

2 - Méthodologie

La méthodologie adoptée est celle du croisement entre une étude documentaire des travaux déjà entrepris et une enquête par voie de questionnaires complétée par des entretiens.

A l'origine, une pré-enquête menée dans une région-test devait permettre de repérer les activités, les particularités et statuts des structures et des emplois qu'elles créent et ainsi de définir le contenu exact des questionnaires. Le Languedoc-Roussillon avait été choisi, mais des contraintes de temps ont conduit le comité de pilotage à renoncer à cette option.

Cependant des contacts avec les acteurs concernés ont été maintenus et ont permis certaines observations utiles à la compréhension de l'organisation du cirque de loisir en France.

Concernant les données générales relatives à l'emploi et la définition des principaux types de structures, deux questionnaires ont été conçus pour interroger, d'une part les lieux de pratique, comme employeurs et comme concepteurs ou utilisateurs de projets dans le domaine du cirque de loisir et, d'autre part les intervenants, comme employés et collaborateurs de ces projets.

Afin de préciser leurs parcours et de rendre compte des besoins de formation exprimés, les questionnaires ont été complétés par des entretiens.

Une trentaine de personnes représentatives par leurs profils, secteurs d'activités et responsabilités, ont été interrogées.

Au fur et à mesure de l'enquête des « rencontres » téléphoniques sont venues compléter ce panel.

Une liste des termes les plus fréquemment utilisés par les praticiens du cirque de loisir, issue des questionnaires et entretiens, permettra de jeter les bases pour l'établissement d'un glossaire.

Les résultats obtenus à des questions identiques dans les enquêtes de 1988 (ANDAC et Goudard) et de 2001 (FFEC) seront systématiquement donnés.

Nota bene : En raison des très courts délais accordés pour réaliser cette étude, il n'a pas été possible de livrer des données européennes qui auraient pu ouvrir voie à de possibles comparaisons. De plus, Il semble que la collecte en aurait été, de l'avis de Jan Rok Achard (consultant international dans la formation aux arts du cirque) longue et les résultats difficilement significatifs pour deux raisons. :

La France serait, en Europe, le seul pays où le cirque est structuré et où une réflexion est en cours sur la pratique de loisirs, et la Fédération européenne des écoles de cirque (FEDEC) souffrirait du manque de représentativité nationale de ses membres en raison de l'absence d'organisation du secteur.

3 – Panorama des lieux de pratiques du cirque de loisir en France

Une offre pléthorique, hétérogène et floue :

En dehors de l'offre identifiée des écoles de cirque dites de loisir, on repère un grand nombre d'activités cirque proposées dans les secteurs liés aux loisirs et à l'animation. Il serait utile d'obtenir à leur sujet des informations précises et exhaustives, ne serait-ce que pour savoir qui pratique, où, dans quelles conditions de sécurité, et de sérieux, s'il existe des groupes de niveaux.

Cependant, sur le terrain on observe des collaborations entre les acteurs cirque (école de loisir; artiste individuel ou compagnie) et tous les autres secteurs (animation, éducation, sport, tourisme...) et elles ne sont pas récentes. Les questions s'y rapportant dans nos questionnaires étaient par trop générales pour révéler autre chose que les grandes tendances. Il serait nécessaire d'interroger le secteur cirque sur ses interventions extérieures afin d'avancer dans une identification exhaustive des pratiques de loisirs.

Toutes les personnes organisant une pratique amateur, y compris les clubs de tourisme, s'accordent à dire que les pratiquants amateurs sont le public de demain.

Ces organisateurs font généralement preuve de modestie disant ne permettre qu'une découverte pas une initiation.

Il faut noter une inquiétude du secteur de l'animation (CVL ou équipements de quartier) quant à une obligation de recourir seulement à des intervenants diplômés.

Afin de mener à bien notre étude, il nous a d'emblée paru indispensable de nous intéresser à tous les secteurs susceptibles de proposer une pratique cirque en loisir. La pratique du cirque dans le cadre scolaire, Enseignement agricole ou Education nationale (classe à PAC, ateliers de pratique artistique...) n'a pas été prise en compte à l'exception des classes découvertes car celles-ci se déroulent à l'extérieur des établissements scolaires et sont, en dehors d'organismes spécialisés, principalement proposées par les structures de l'éducation populaire et les organisateurs de séjours de vacances.

A. Le cirque

Ce secteur nous était connu, il a donc pu être contacté rapidement et de manière ciblée.

Il a d'abord été procédé à l'envoi de questionnaires à destination de 209 écoles de cirque. Le fichier était un croisement de celui de la FFEC (écoles membres et en « salle d'attente ») et de celui de HorsLesMurs. Ce sont ensuite les pôles régionaux, les lieux spécifiques, patrimoniaux, les scènes conventionnées à dominante cirque, les compagnies ayant investi des lieux qui ont été destinataires de l'enquête.

Toutes ces structures ont reçu le questionnaire « lieu » et le questionnaire « encadrant / formateur » que nous leur demandions de faire circuler auprès de leurs éventuels intervenants afin qu'ils puissent le remplir individuellement.

Nous avons ensuite procédé à une sélection de 268 artistes et compagnies dans la base HorsLesMurs à qui nous avons adressé le questionnaire « encadrant / formateur », signalant que le questionnaire « lieu » était à leur disposition s'ils organisaient une pratique arts du cirque.

B. Les autres secteurs

Pour les autres secteurs aucun fichier n'ayant pu nous être communiqué, ce qui met en évidence une carence de l'administration dans le repérage des pratiques amateurs du spectacle vivant, il a été nécessaire de procéder à une enquête téléphonique pour rechercher les destinataires potentiels de l'enquête.

Il faut également noter que pour les secteurs de l'éducation populaire et des organisateurs de vacances pour la jeunesse, le fonctionnement fédéral ou confédéral n'a pas facilité les choses car les confédérations ont une grande difficulté à identifier précisément les activités de leurs adhérents au niveau régional, départemental ou local.

Ces deux facteurs ont ralenti le cours du travail d'autant que nous n'avions qu'une connaissance parcellaire des secteurs. Cependant la recherche tous azimuts et la sollicitation constante de suggestions des interlocuteurs a permis de constater que les arts du cirque suscitaient un réel et large intérêt, quelque soit le secteur.

Enfin, il était impossible dans nos délais de solliciter l'ensemble des services locaux des ministères commanditaires, nous avons repris contact avec les 7 conseillers techniques Jeunesse et Sports qui avaient suivi l'université d'été cirque d'Avignon (juillet 2001). Trois synthèses qui nous ont été adressées figurent en annexe et la quatrième dans la partie sur le Languedoc-Roussillon.

Les fédérations d'éducation populaire

Nous avons choisi de contacter les correspondants culture des fédérations signataires de la Charte avec le ministère de la Culture

- CEMEA : un réseau d'associations territoriales, qui entre autres activités organisent des séjours de vacances. Second formateur BAFA au niveau national, les CEMEA ont entamé un état des lieux sur les pratiques amateurs.
 - CFMJC : a passé notre recherche sur son site et nous a fait parvenir les contacts des adhérents qui déclaraient avoir une activité cirque soit huit MJC et une fédération départementale. (Cf. FDMJC du Bas-Rhin)
1. FFMJC : nous avons obtenu la liste des FRMJC, chacune a été contactée.
 2. Fédération nationale des foyers ruraux : ne recense aucune activité cirque chez ses adhérents. Cependant le responsable des affaires culturelles de la FOL 88 nous a parlé de sa collègue de la FNFR qui collabore avec la DDJS sur des formations cirque.

3. Francas : second formateur au BAFA pour à peu près 20 % des animateurs, et formateur DEFA et BETEP notre enquête a été relayée sans beaucoup de succès.
4. Peuple et Culture : ne recense aucune activité cirque chez ses adhérents.
5. Fédération nationale des associations Léo Lagrange : ne disposait pas d'informations au niveau central mais les associations régionales ont été contactées.
6. Ligue de l'enseignement : compte tenu de la diversité des activités de la Ligue, de son positionnement culturel indéniable depuis de nombreuses années et de sa couverture nationale, il nous a semblé intéressant de sonder l'intégralité des 102 FOL. Seules huit fédérations n'ont pu être jointes et un entretien approfondi du délégué général d'Eure-et-Loir a été réalisé.

Les FOL et la pratique du cirque en amateur

La FOL de l'Ain a proposé du cirque pour la première fois cette année à l'occasion de l'Année des arts du cirque. Le problème était de trouver des encadrants compétents. Elle a donc fait appel à l'école de cirque de Bourg en Bresse. Aux écoles, elle propose des ateliers hebdomadaires qui touchent une centaine d'enfants de maternelle et de primaire. La FOL travaille en partenariat avec 2 artistes d'une compagnie professionnelle « Jongle heureuse ». Pendant les ateliers de découverte d'une heure et demie, les enfants regardent des vidéos sur la vie des artistes, apprennent le maquillage, découvrent le clown et jouent. Le but est une présentation en fin d'année scolaire.

Des journées pédagogiques sont aussi organisées le week-end. Cette année pour « 1,2,3...cirque », 3000 enfants ont été accueillis sur 2 jours.

La FOL de l'Aisne organise des classes découverte à dominante cirque pour les maternelles et primaires, depuis plus de 2 ans. De septembre 2000 à août 2001, cela a représenté environ 600 journées enfants. Cet été un CVL pour les 6-13 ans va être proposé pour la première fois. Les intervenants sont des artistes agréés par l'inspection académique. En outre, depuis plusieurs années, la FOL organise la venue du cirque Zavatta dans les écoles.

La FOL des Alpes-de-Haute-Provence propose des actions cirque organisées par le secteur jeunesse. Elle offre la possibilité aux classes de cycle II et III d'organiser des VSE cirque. Sur l'année 2001-2002 ces séjours scolaires correspondent à 80 journées enfants. La FOL propose aussi des ateliers cirque dans des CLSH à des adolescents de 11 à 15 ans aux vacances de la Toussaint. Sur l'année 2001-2002, 42 journées enfants ont été organisées. Les activités proposées sont le jonglage, l'équilibre et l'acrobatie. Elles sont encadrées par un intermittent du spectacle, détenteur du BAFA.

Le service culturel de la FOL met en place, par ailleurs, des spectacles au sein des écoles du département.

La FOL de l'Ardèche propose des classes découverte du cirque dans son centre de vacances permanent spécialisé dans les pratiques artistiques et culturelles. Par an, elle accueille une vingtaine de classes d'environ 25 enfants. Cela représente sur l'année environ 500 enfants touchés par le cirque. La FOL travaille en partenariat avec les artistes du « Cirque Reno » implanté dans la région. Ils sont agréés par l'Education nationale comme intervenants et selon les effectifs, leur nombre varie de 2 à 7.

Les séjours proposés sont d'une durée de 6 jours, où chaque enfant pratique quotidiennement 2 heures d'activités circassiennes. Il y a 8 ateliers différents, spécialisés dans une discipline comme par exemple le trapèze, la boule...

Le cirque s'adresse surtout aux enfants des classes de primaire, à partir de 8 ans. L'activité cirque est un véritable succès, mais son coût élevé limite son extension.

La FOL de l'Aveyron propose du cirque en classes de loisirs sous forme de mini stages de 2/3 jours pendant les vacances d'hiver, de Pâques et d'été. Sur l'année ces mini stages touchent environ 450 enfants.

Des classes découverte d'une semaine sont organisées 3 à 4 fois dans l'année. 30 enfants au maximum sont accueillis et sont initiés au cirque 3 heures par jour en groupe de 15.

La FOL propose aussi des ateliers hebdomadaires le samedi matin en partenariat avec une association. Une quinzaine d'enfants y participent régulièrement. La classe d'âge majoritaire est les 8/11 ans. Sur l'ensemble des activités proposées, le cirque touche annuellement à peu près 600 enfants. La

FOL travaille en partenariat avec 2 intervenants. Elle fait appel à une association prestataire « Arc en ciel » qui emploie des jeunes pour leur spécialisation en arts du cirque. Ils ont au minimum le BAFA.

La FOL du Cher a aidé la compagnie professionnelle « Mr Hugon et Mme Simonelli » à s'implanter dans la région. Les artistes travaillent en CEL et proposent un atelier de cirque. Ils accueillent pendant deux heures, 2 après-midi par semaine, un groupe de 12 enfants de primaire. L'été dernier des stages avec les jeunes ont été organisés. Les artistes sont agréés par l'Education nationale et le ministère de la Jeunesse et des Sports. Aujourd'hui, ils gèrent directement ces ateliers, la FOL ne les relaye plus.

La FOL de la Côte d'Or propose des classes découverte pour les primaires pendant le temps scolaire. Elle travaille avec des artistes professionnels de la région, dont un spécialiste cirque. Il propose des ateliers quotidiens de 3 heures durant une semaine pendant laquelle il initie les enfants au jonglage, au clown. Aujourd'hui, il y a peu de demandes.

La FOL de L'Eure a organisé pour la première année une activité cirque dans le cadre du « Festival des arts du cirque » du Grand Quevilly qui durait 15 jours. En collaboration avec des artistes de Rouen « Arc en scène », la FOL a proposé à 1500 enfants du primaire des ateliers de découverte de 20 minutes chacun. Les enfants vont à leur gré d'un atelier à l'autre, ainsi, pendant une matinée, ils peuvent approcher le maquillage, le clown, le trapèze, et la ménagerie...

La FOL d'Eure-et-Loir (Cf. entretien de T. Jourdan)

La FALEP du Gers propose une activité cirque en CVL en partenariat avec un prestataire. Elle travaille surtout pendant la période scolaire avec des maternelles et primaires. En septembre est défini un projet à l'année avec l'enseignant.

Dans les CVL, l'activité se déroule sur une période de 3 à 5 jours. Les enfants pratiquent le cirque à raison de 6 heures par jour en groupe de 10 à 12. L'intervenant vient de l'AFCA, il est diplômé et agréé par l'Education

nationale. Il possède un BES1 et un BE Sport1. Cette année, la FALEP a accueilli 2 classes découverte de 3-4 jours. Une de 27 enfants pour une initiation au cirque et à l'équitation, et une autre de 23 enfants pour le cirque et le patrimoine romain.

La FALEP des Landes travaille en partenariat avec l'AFCA pour organiser des séjours de vacances principalement l'été. La FALEP s'occupe de la diffusion et des inscriptions. Par an, ce sont environ 150 enfants, de primaire surtout, et parfois quelques collégiens qui sont touchés par le cirque. Les intervenants de l'AFCA sont agréés par le ministère de la Jeunesse et des Sports. Les séjours vacances se déroulent sur 5 jours sous un chapiteau. 80 % du temps pédagogique est consacré au cirque. Cela représente une pratique de 5 heures par jour. Un spectacle final est monté pour être présenté sous le chapiteau. Les ateliers proposés sont le jonglage, l'acrobatie, l'équilibre, le clown et le trapèze fixe. L'AFCA organise par ailleurs et en gestion indépendante, des classes découverte du cirque dans les écoles.

La FOL de la Loire a travaillé sur le cirque pendant 3 ans. Cette année, les projets ne sont pas encore définis, mais la FOL souhaiterait renouveler l'expérience. Sur les trois années précédentes, des stages ont été organisés en partenariat avec « Regards et Mouvements » à Pontempeyrat. En 1999, le stage se faisait sur un week-end. En 2000, la découverte du cirque s'inscrivait dans un parcours itinérant dans le département et des jeunes passaient une journée sur le site de Pontempeyrat. En 2001, 4 stages de 3 jours ont été organisés avec des jeunes de 10 à 18 ans sur la période des vacances. Ils ont eu une initiation au jonglage, à l'équilibre, au trampoline et à l'acrobatie. Cette année, le projet n'a pas été poursuivi en raison de l'impossibilité de logement sur place. Cela requiert une infrastructure lourde pour les repas et les transports. L'hypothèse pour cette année serait de trouver le moyen de faire venir les intervenants directement sur le centre de vacances. La FOL est en discussion avec l'école de cirque « Acroball » de Saint-Etienne.

La FOL de la Moselle propose du cirque à des maternelles et primaires sur ses deux centres de vacances d'Estival et de Vichy. Au printemps, 4 à 6 classes ont accueillies. La FOL travaille en partenariat avec deux associations d'artistes

« Roue libre » et « Nez en l'air ». Ils sont agréés par l'Inspection académique. Il y a un animateur par classe de 25 enfants. Pendant environ une semaine, les enfants préparent la création d'un spectacle. La classe est répartie sur quatre ateliers, les enfants choisissent le leur pour l'ensemble du séjour; ils se retrouvent donc par petit groupe de 6. Les 4 activités proposées sont le jonglage, l'équilibre, l'acrobatie et le clown. Ils ont 4 heures de pratique par jour, réparties sur le matin et l'après midi. Le spectacle final se fait soit dans l'école ou directement dans le centre.

La FOL des Pyrénées-Atlantiques propose des séjours de cirque et de découverte du Moyen Age avec un atelier jonglage. Ces séjours sont proposés aux maternelles et primaires du département et peuvent s'étendre de 2 à 5 jours (selon le budget). Sur l'année, la FOL accueille environ 200 enfants. Pendant un séjour cirque, les activités proposées sont l'équilibre, le jonglage, le clown et l'acrobatie. Les enfants pratiquent des activités circassiennes au rythme de 4 heures 30 par jour. Dans le cadre de la découverte du Moyen Age, seul le jonglage est proposé et représente environ une journée d'activité sur toute la période du séjour. Les séjours ne s'achèvent pas nécessairement par un spectacle. Les animateurs proviennent de l'école de cirque de Lescar et sont titulaires du BESAP et du BEATEP.

La FOL du Rhône propose une activité cirque, de l'école maternelle jusqu'au lycée. Elle travaille en partenariat un artiste titulaire du BIAC. Il propose dans ses ateliers de l'acrobatie, du théâtre d'ombre, du jonglage... L'atelier s'organise sur l'année et dépend du projet de l'enseignant. Une constante est la production finale d'un spectacle. Parfois, des classes sont accueillies en stage d'une semaine, dans un cadre périscolaire. La pratique de l'activité cirque représente 5 heures par jour et vise toujours la création d'un spectacle. La FOL participe aussi à des classes à PAC.

La FOL des Yvelines organise des ateliers de cirque en partenariat avec des compagnies professionnelles indépendantes qui viennent présenter leurs spectacles dans les écoles maternelles et primaires. Les intervenants animent, au sein de l'école, des ateliers en accord avec le projet de l'enseignant. Cette année, il n'y a pas eu de demande.

La FOL organise aussi des classes découverte cirque, des mini-stages avec hébergement sur une période pouvant aller jusqu'à 5 jours.

La FOL a invité les écoles des Yvelines à venir assister au spectacle du Cirque Plume, dans le cadre d' « Une journée au cirque ».

La FLEP des Deux-Sèvres travaille en partenariat avec la compagnie « Octave Singulier » sur des classes découverte avec les maternelles et primaires. Sur l'année, cela représente 120 enfants. La troupe vient directement sur le lieu de l'école mais l'activité est encadrée sous le chapiteau, monté à proximité. Les classes découverte se déroulent sur une semaine à raison de 4 heures de pratique par jour. A la fin de la semaine, un spectacle est présenté devant les parents.

La FLEP propose aussi une activité cirque sous chapiteau dans ses centres de vacances. Elle s'adresse aux moins de 14 ans, se déroule sur une semaine à raison de 5 heures par jour orientées vers la création d'un spectacle final. Les premiers jours, par groupe de 25, les participants découvrent l'ensemble des ateliers: jonglage, équilibre, acrobatie et trampoline. Ensuite, par groupe plus restreint, ils se spécialisent dans un atelier de leur choix de manière à préparer leur numéro pour le spectacle. Cet été, la FLEP veut élargir l'activité cirque aux 4/7 ans.

La FOL de la Haute Vienne propose des séjours cirque depuis 10 ans. Elle a été sollicitée pour cette activité par le pôle « A la rencontre des arts du cirque » de Nexon, adhérent à la Ligue de l'enseignement. A l'origine, les activités étaient encadrées par l'école Fratellini avec Pierre Etaix et Annie Fratellini. Puis, Valérie Fratellini a pris la suite pendant 2-3 ans. La FOL propose aujourd'hui 4 séjours cirque par an : deux s'adressent aux enfants de 8 à 14 ans et accueillent jusqu'à 70 participants; un autre est proposé à une trentaine d'adolescents de 14 à 17 ans (ces séjours durent 11 jours) ; un dernier séjour est proposé pendant la semaine de vacances de Pâques à 15 ou 20 personnes. Depuis l'an dernier, la FOL répartit les enfants dans des groupes de niveau . En ce qui concerne les locaux, en plus de son chapiteau permanent, la FOL a une convention avec la mairie et un collège. Le cirque est l'activité principale des séjours de la FOL et représente un point positif dans la collaboration avec les associations qu'elle fédère. Elle correspond à un volume d'emplois important. Bien que Nexon

communiquent peu sur la FOL, celle-ci tire de son activité cirque un bénéfice d'image. Ces séjours cirque enregistrent une demande croissante au détriment des autres activités proposées. Pour le délégué vacances de la FOL, il n'y a pas de pratique professionnelle circassienne sans pratique amateur.

La FOL des Hauts-de-Seine travaille avec trois compagnies de la région : « Le plus petit cirque du monde », « La fanfare décadente » et « Tralala splash » sur des projets d'initiation au cirque. Avec ces partenaires affiliés, la FOL aide au développement de nouveaux projets. Elle travaille aussi bien avec des maternelles qu'avec des étudiants de faculté ou de l'IUFM.

La FOL de la Seine-Saint-Denis propose une activité cirque dans le cadre de projets socioculturels. En effet, les pratiques circassiennes sont une ouverture favorisant la créativité et l'expression de chacun au travers d'une communication non conventionnelle. La FOL veut faire découvrir l'univers du nouveau cirque aux enfants pour leur permettre d'acquérir une capacité de concentration et de disponibilité. Des ateliers hebdomadaires sont organisés pour des groupes de 15 enfants et privilégient le côté ludique. Les enfants sont répartis par tranche d'âge de façon à respecter le rythme de chacun. La finalité des ateliers est un spectacle et une participation à un événement. Les intervenants sont des intermittents du spectacle ou des animateurs spécialisés.

La FOL du Val d'Oise organise des séjours de vacances et des classes découverte du cirque ainsi que des CVL. Les séjours se déroulent pendant l'été et accueillent des maternelles et des primaires. Les intervenants sont des artistes professionnels agréés par l'Education nationale.

Selon le projet de l'enseignant, les classes découverte durent une semaine ou 10 jours. Cette année, la FOL 95 travaille avec 3/4 classes sur le département.

Le cirque est pratiqué quotidiennement pendant une demi-journée. Les ateliers proposés sont le jonglage, le clown, l'équilibre, le maquillage et le trapèze. Les enfants travaillent à la réalisation d'un spectacle à présenter aux autres classes.

La FOL des Vosges propose deux actions cirque rattachées à son service loisir de proximité. Elle organise, pour les comités d'entreprise, des séjours d'une semaine encadrés par des intervenants extérieurs spécialisés. Cette année, 50

enfants du CE du groupe SEB ont suivi un séjour cirque. Pour la première fois cette année, à la demande des CVL, la FOL organise à Pâques une formation de formateurs BAFA 3-option cirque. Sur son volet « pôle ressource », la FOL repère des intervenants qualifiés dont elle fournit la liste et tente également d'identifier leurs compétences spécifiques. Elle peut monter des week-ends de formation en se rapprochant de la direction départementale de Jeunesse et Sports qui peut participer à leur financement (notamment par les CEL et CTL). La FOL tourne avec 4 types d'intervenants :

- un artiste formateur indépendant propose du jonglage et de l'équilibre
- une association spécialisée dans le clown et le clown masqué et dont le président est formateur à l'IUFM et a donc une maîtrise pédagogique et technique
- une compagnie professionnelle « Roue Libre » qui a elle-même monté 2 écoles (Metz)
- une compagnie amateur de la région.

A noter : contrairement au théâtre, il n'y a pas de conventionnement par la DRAC des intervenants; c'est pourquoi, un diplôme spécifique serait utile.

Près de 22 % des FOL ont donc à ce jour des activités cirque en direction des jeunes mais surtout des enfants. On retrouve là tous les types d'activités : de la courte découverte de quelques heures au CVL très spécialisé, en passant par les classes découvertes, les classes à PAC... Les activités sont la plupart du temps encadrées par des professionnels (écoles ou troupes) et si nous n'avons pu dans notre très rapide sondage avoir des chiffres suffisamment précis pour mériter d'être commentées (une piste à suggérer au service culturel de la Ligue ?) il semble que quelques 10 000 enfants ont eu grâce à ces actions un contact avec les arts du cirque.

- Fédération nationale des centres sociaux culturels : il n'existe aucune statistique sur les activités des quelques 900 centres sociaux ou maisons de quartier adhérents. Toutes les antennes départementales ont été contactées.

Les organisateurs de séjours de vacances

Les 40 plus importants, tels qu'ils sont répertoriés sur le site internet du ministère de la Jeunesse et des Sports ont été sondés par téléphone afin de voir s'ils proposaient des activités cirque lors de leurs CVL ou CLSH. L'une des difficultés est que le cirque n'est pas toujours repéré au sein des activités culturelles et artistiques. Constatant qu'il existait des sessions d'approfondissement cirque dans la formation des animateurs, nous avons décidé de réaliser une micro enquête auprès des associations habilitées (cf. infra).

En général , les séjours cirque sont peu nombreux et il recouvrent des réalités très différentes, du camp intensif animé par des professionnels venus avec leur chapiteau, à l'activité parmi d'autres pratiquée sur un tiers du séjour, toutes les déclinaisons sont possibles. Par hasard, nous avons eu la primeur d'une étude réalisée en région Centre par la Jeunesse au plein air (cf. entretien de B. Santerre) qui a confirmé notre intuition. Dans les CVL, seuls 25 % de l'activité sont encadrés par des professionnels du cirque. A 75% les encadrants, sont des animateurs BAFA mettant en œuvre une compétence personnelle et qui n'ont pas nécessairement suivi leur session BAFA 3 en arts du cirque.

Ont notamment été contactés :

- UFCV : nous a fourni le sommaire thématique de l'ensemble des CVL (10 séjours cirque repérés, la plupart en activité unique).
- Jeunesse au plein-air : a fourni la liste de ses adhérents organisateurs (mais ne nous pas informé de l'enquête de la région centre)
- Fédération sportive et culturelle de France : 5 séjours cirque repérés pour nous. Malheureusement nous n'avons pu avoir les éléments sur l'enquête conduites auprès des adhérents sur les pratiques culturelles. Sept associations, très différentes, proposant du cirque auraient répondu.
- Vacances musicales sans frontières : organisateur spécialisé en séjours musicaux, il a une ouverture vers d'autres arts souvent en complément. Un séjour cirque. La base de recrutement est le BAFA mais le responsable, Gaston Tavel, connaît le CNAC, l'ENACR, l'école de Châtelleraut et d'autres écoles... Il leur adresse des annonces afin de recruter des animateurs qui ont à la fois le

BAFA et donc un intérêt pour l'animation, et une solide pratique du cirque. « Les jeunes circassiens souhaitent souvent avoir une expérience pédagogique et cherchent un terrain d'expérimentation, le CVL est idéal pour ça. »

- Fédération nationale des associations familles rurales : regroupe principalement des associations organisatrice de CLSH (80 000 enfants et jeunes) il n'a pas été possible d'obtenir des chiffres mais le cirque est une activité régulièrement citée par une dizaine des 43 départements comptant des adhérents. Le principal obstacle au développement de l'activité cirque est celui du coût des intervenants qualifiés. La FNAFR organise 3 ou 4 BAFA 3 cirque et la responsable formation précise qu'elle cherche à identifier des référents en région afin de donner des pistes aux fédérations régionales.
- Temps jeunes : organisateurs de CVL (8 500 enfants) et classes découvertes (3 500 enfants). Il ont un centre dans l'Ain, agréé par la FFEC depuis juin 2001, qui accueille 9 mois par an des classes découvertes (capacité maximum 100 enfants) de la maternelle au CM2. (Cf. projet en annexe)

Enquête BAFA 3

Le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) est demandé aux personnes souhaitant encadrer des CVL et CLSH, il comporte trois sessions : formation générale, stage pratique, approfondissement ou de qualification.

La première étape a été la réalisation d'un entretien avec le responsable national BAFA de l'UFCV. Avec 20% des formations, l'UFCV est la première association habilitée à dispenser la formation au BAFA.

Avec l'aide de M. Le Noa, nous avons ensuite réalisé un questionnaire (Cf. annexe) qui a été adressé à 18 organismes habilités.

Voici les organismes régionaux qui ont répondu à ce questionnaire :

- Afocal (Ile de France)
- A.R.O.E.V.E.N. (Nord Pas de Calais)
- FSCF (Bretagne, Paris)
- CPCV (Provence)
- Léo Lagrange (Rhône-Alpes, Ouest, Grand Est)
- CEMEA (Lorraine)
- Familles Rurales (Sarthe, Maine et Loire)

L'UFCV est le seul organisme à avoir répondu au niveau national.

Les CEMEA nous avait adressé la liste des régions organisant des BAFA 3 politiques et pratiques culturelles, soit pour le cirque : la Bourgogne, la Bretagne, le Centre, la Franche-Comté (2 sessions avec l'école de cirque Passe Muraille) la Haute-Normandie, le Languedoc-Roussillon, la Lorraine, la Picardie.

Il n'existe pour les arts du cirque que des sessions d'approfondissement. Le nombre des participants représente, en moyenne, 5,3% du nombre total des animateurs formés dans cette session (1,04% pour l'UFCV, 12% pour les Familles Rurales de la Sarthe).

Dans la plupart des organismes interrogés, ces sessions, souvent associées à des activités spectacle et arts de la rue, ont été créées suite à une forte demande des organisateurs de CVL, et des stagiaires eux-mêmes.

Dans l'approfondissement, la part dédiée à la spécialité représente environ 40% du temps (26% pour les Familles rurales du Maine et Loire, 60% pour l'UFCV) le reste étant réservé au retour sur les deux précédents stages.

Les organismes qui proposent un approfondissement cirque ont tous recours à des intervenants spécialisés, venant d'écoles de cirque ou d'associations ; un seul cependant nous dit employer des formateurs BAFA spécialisés, ayant une pratique en CVL.

Tous les organismes, hormis l'UFCV, tiennent à la disposition des directeurs de CVL, un fichier des animateurs indiquant l'approfondissement suivi; la plupart pensent cependant que ces animateurs n'encadrent pas principalement des CVL/CLSH proposant des activités cirque.

Remarque : Les sessions BAFA 3 ne sont à ce jour que des sessions d'approfondissement pourtant les textes réglementaires prévoient l'organisation de session dites de qualification qui « visent à faire acquérir ou reconnaître une compétence technique et pédagogique » et qui comprennent, sans les lister, des dominantes en activités d'expression. Il s'agit peut-être là d'une piste à explorer pour améliorer la formation des encadrants des activités cirques en CVL et CLSH.

Le secteur sportif

Ont notamment été contactés :

- L'Union nationale des clubs universitaires : à ce jour, seul le Lille Université Club, d'ailleurs membre de la FFEC, propose actuellement une pratique des arts du cirque. Mais ils suscitent l'intérêt au sein de l'UNCU et il est fort probable que dans un proche futur d'autres clubs proposent une activité cirque.
- L'UFOLEP : n'a malheureusement pu nous livrer de synthèse.
- L'UNSS (Union nationale du sport scolaire, cf. annexes) regroupe les associations sportives où les jeunes des collèges et lycées pratiquent, hors temps scolaire, la ou les disciplines de leur choix encadrée(s) par des professeurs d'EPS. La synthèse transmise par le directeur national adjoint, Paul Cozigon, montre que le cirque est pratiqué par 4 544 jeunes en dehors du temps scolaire, soit 0,38 % des 1 171 893 pratiquants sportifs de l'UNSS. Il est pratiqué à 54% par les filles, alors qu'elles ne représentent que 39 % des pratiquants de l'UNSS. Cependant il occupe le 24^{ème} rang de l'activité, juste devant le golf et après l'aérobic et est « une discipline qui prend bien ». Le cirque est pratiqué dans la plupart des académies, celle de Strasbourg accueillant à elle seule 15% des pratiquants (dont 64% de filles). Enfin, 59% des pratiquants sont des benjamins.
- Le groupement national des directeurs de SUAPS (service universitaires des activités physiques et sportives). De plus en plus de SUAPS proposent du cirque aux étudiants : Dijon, Lille, Montpellier, Roanne... malheureusement le groupement ne dispose pas de chiffres. De l'avis du président, Robert Lacroix, c'est une activité qui prend forme, elle sera abordée lors du colloque national de juin 2002, sous le thème des « nouvelles pratiques sportives étudiantes ».

Les comités d'entreprise

Nous avons procédé à un sondage auprès des comités centraux d'entreprise, généralement les plus importants et ceux qui maintiennent une offre directe aux salariés en matière de tourisme social, soit, pour ce qui nous intéressait, les villages de vacances et les CVL et CLSH.

Ont notamment été interrogés :

- Le CCE SNCF : aucune activité cirque n'est proposée dans les villages de vacances mais le service dit être à la recherche de nouvelles activités. Le service enfance jeunesse propose du cirque dans quelques CVL et travaille toujours avec des écoles de cirque. La proposition la plus riche est un séjour qui accueille 2 fois 50 enfants l'été à Ribérac et où l'école « Et vous trouvez ça drôle !!! » plante un chapiteau.
- La RATP, ne dispose pas de synthèse spécifique par activité pour son secteur jeunesse et ne propose pas de cirque aux adultes. Le cirque est présent sur 2 lieux de séjour distincts : dans l'Oise pour les maternelles et les primaires où agissent des responsables différents pour toutes les vacances scolaires et près de Limoges pour les 6-11ans. Ce dernier centre, ouvert seulement l'été (2 séjours de 70 enfants) est dirigée depuis 3 ans par la même directrice, un agent RATP détaché, qui a une compétence cirque. Petit à petit le centre s'est spécialisé avec le recours à des intervenants qualifiés et l'achat de matériel de cirque.
- CCE Générale des eaux (groupe Vivendi) pas d'offre cirque en direction des adultes, pour les enfants le cirque n'est pas une activité systématiquement proposée chaque année cela dépend des directeurs de séjours.
- Air-France : des activités cirques peuvent être proposées dans les villages, principalement pour les enfants mais quelques fois pour les adolescents et adultes, en fonction de la compétences des animateurs. Cela change chaque année, mais en 2001 une semaine à thème cirque avait été organisée. Le responsable de l'animation des villages est un ancien trapéziste, Simon Gleizes, il travaille actuellement à une remise en place générale de l'activité. Il reconnaît avoir du mal à trouver du personnel qualifié, car seul 10 % est fidélisable, il évoque les difficultés engendrées par l'obligation du BE pour les encadrants sport. Il avoue avoir le sentiment d'énoncer une demande un peu antinomique en disant être intéressé par une qualification, qui aiderait à avoir du personnel plus spécialisé, tout en avouant chercher en même temps des personnes polyvalentes.

Les villes

Des villes ayant participé à « 1,2,3 Cirque... », donc sensibilisées, ont été contactées : Amiens, Annecy, Auxerre, Balma, Besançon, Biarritz, Blois, Brest, Cergy, Chalons, Libourne, Lille, Lyon, Strasbourg, Tarbes. Hormis la ville d'Amiens qui gère en direct une activité cirque, toutes les autres municipalités travaillent avec les acteurs cirques locaux (écoles, compagnies, artistes).

- ANDEV :(association nationale des directeurs d'éducation des villes) la question d'une pratique des arts du cirque n'a pas été abordée, une brève réalisée sur le site n'a cependant amené aucune demande de questionnaire.
- Fédération des offices municipaux des sports : le secrétaire général indique que la question du cirque n'a pas été évoquée, l'activité de la fédération ne concerne que le milieu du sport et ses activités traditionnelles.
- Paris propose une pratique du cirque, pour les jeunes, dans 6 de ses 43 centres d'animation où il faut noter que les directeurs ont l'autonomie du choix de l'activité. Le service jeunesse loisirs a relayé la distribution du questionnaire.

Le secteur du tourisme

Le ministère du Tourisme ne repère pas les arts du cirque comme une activité praticable dans le cadre des vacances. Un certain nombre d'organismes ont été contactés

- Club Méditerranée (cf. entretien)
- Pierre et vacances (cf. entretien)
- Les VVF, l'activité cirque semble chez cet organisateur en perte de vitesse. Le responsable des animations, en poste depuis un an, indique que la gestion des sites est laissée à leurs directeurs. Au début de l'activité dans la première moitié des années 90, le Cirque de Paris, contacté, avait permis de trouver un clown et une trapéziste. A l'été 98-99, il devient difficile de trouver des intervenants qualifiés à un tarif acceptable pour l'organisateur. En fait le cirque qui était une activité enfant/adolescent sur 2 villages a disparu du catalogue été 2002.

Les organisateurs de classe découverte

Il s'agit d'un secteur très difficile à interroger. Seuls veulent bien donner des éléments les organismes qui n'organisent pas que des classes découvertes. (Cf. l'enquête FOL). Un travail semble ici à entreprendre avec l'Education nationale pour identifier l'offre d'activités cirque aux établissements scolaires.

Les parcs d'attraction

- Syndicat national des équipements de loisirs d'attraction et culturels, ne compte aucun adhérent proposant une activité cirque.
- Parc Astérix et Disneyland Paris, s'ils proposent des exhibitions, n'offrent pas à leurs visiteurs la possibilité de pratiquer les arts du cirque.

4 – Résultats commentés

A. Documentation

Cette notice documentaire, qui ne saurait prétendre à une exhaustivité bibliographique, reprend les titres des principaux documents auxquels cette enquête se réfère, et mentionne chronologiquement les travaux et décisions en l'absence desquels elle n'aurait pas eu lieu.

Un résumé des étapes de cette réflexion figure dans l'introduction.

« Bilan et perspective de l'apport médical dans l'apprentissage et la pratique des arts du cirque en France », Thèse, Médecine, Nancy 1, 1989.

Ce travail inclut une enquête de 02/88 sur la population et les conditions d'exercice des enseignants, une enquête similaire de l'ANDAC de 06/88 et un projet d'organisation de la santé pour les arts du cirque.

« La fréquentation et l'image du cirque en France. » ministère de la Culture, département des études et de la prospective, 1992.

« L'enseignement artistique », in Arts de la piste, N°8, 4^{ème} trimestre 1997.

« Les arts de la piste : une activité fragile entre tradition et innovation », éditions des Journaux Officiels, 1998.

Avis du Conseil économique et social sur le rapport présenté par Dominique Forette au nom de la section du cadre de vie. Un historique récent des arts du cirque et notamment des politiques de l'état en ce qui concerne les pratiques de loisirs et les problématiques soulevées.

« Charte de qualité de l'enseignement des arts du cirque ». FFEC, 1998.

Cette charte a pour objectif de fixer un cadre de vigilance en ce qui concerne l'enseignement des arts du cirque en matière d'hygiène et sécurité, pédagogie et formation, agréments et modalités de contrôle.

« Accord cadre de collaboration entre la FFEC et les ministères de la Culture et de la Communication et de la Jeunesse et des Sports », 1999.

Promouvoir la qualité de l'enseignement des arts du cirque, dans le souci d'affirmer une exigence pédagogique, culturelle et artistique.

« Faire école », in Arts de la Piste, N°16, avril 2000.

« La formation dans les arts du cirque en France » Jan Rok Achard. HorsLesMurs, 24 octobre 2000.

Une vision panoramique et prospective pour préparer la réflexion du groupe de travail sur l'éducation artistique et la formation du Comité de pilotage de l'année des arts du cirque.

« Arts du cirque : les chantiers de l'action culturelle » HorsLesMurs, octobre 2000.

Actes de la rencontre des 18 et 19 octobre 2000 au CNCDC de Châteaувallon

Faciliter l'accès aux œuvres, aider à la compréhension des spectacles...

« Encadrement des pratiques amateurs des arts du cirque » Travaux du groupe de pilotage et du comité technique, 2000.

12 Septembre, 6 Novembre, 21 Novembre 2000. Principes orientant les travaux entrepris entre les enseignants, les ministères de la Culture et de la Jeunesse et des Sports.

2 Juin 2000 Proposition pour une fiche descriptive d'activité

« Les particularités des arts du cirque et de leur enseignement dans le cadre de la pratique amateur » Commission formation de la FFEC, novembre 2000.

Bouger, tenter, se positionner, oser, s'exprimer au travers des différents arts de la piste.

« Synthèse du questionnaire du Syndicat des nouvelles formes des arts du cirque aux compagnies sur des actions menées en partenariat avec l'Education nationale » SNFAC, mars 2001.

« Fiche descriptive de l'université d'été sur les arts du cirque » note de HorsLesMurs, 8 mars 2001.

« Propositions de la commission « Education artistique, formation et transmission ».Projet de synthèse établi par Emmanuel Wallon, 19 mars 2001.

« Viens dans mon quartier, il y a un chapiteau », Larue et Cie, Opale, 2001.

Un projet, une expérience .

« Education artistique et formation dans les arts du cirque en Europe » rapport du programme européen Connect. HorsLesMurs, 2001.

Deuxième rencontres internationales sur l'éducation artistique et la formation aux arts du cirque

Ce travail comprend :

- Faire école : première réflexion sur les questions de formation relatives aux arts du cirque, suite à la première rencontre internationale de janvier 2000 à Paris et Marne la Vallée.
- Groupe de travail sur la formation aux arts du cirque (mars-octobre 2000)
- Comité de pilotage de l'année des Arts du Cirque (janvier-mai 2001)

« Education artistique, formation et transmission » travaux de la commission du Comité de pilotage de l'Année des arts du cirque, 2000 et 2001.

Réunions des 30 octobre 2000, 27 novembre 2000, 15 février 2001. (juillet 2001).

« Enquête sur les écoles et les licenciés de la FFEC » FFEC, 2001.

Un travail exhaustif sur les écoles et les pratiquants : motivations, points de vues, données quantitatives.

« Présentation de l'Année du cirque » Discours de Catherine Tasca, Ministre de la Culture et de la Communication, juin 2001

Diversifier et structurer l'enseignement des arts du cirque.

« Pistes formations »

Une réflexion en cours au sein d'une instance syndicale représentative sur les processus de formation

« Médecine du cirque : trente ans et six urgences », in Arts de la piste, N°23, janvier 2002.

Les urgences quand aux décisions à prendre pour les politiques à mettre en place en matières de santé dans la pratique des arts du cirque.

B. Approche d'une organisation des pratiques de loisir cirque, regard sur le Languedoc-Roussillon

La pratique du cirque en amateur implique une grande variété d'intervenants très actifs dont l'interdépendance devrait motiver la mise en commun des initiatives et la disparition de cloisonnements souvent simplement liés à l'isolement et au manque d'information qui en découle.

L'objectif initial d'une enquête exhaustive servant de référence à l'élaboration des questionnaires nationaux ayant été abandonnée pour des raisons de délais par le comité de pilotage, nous nous sommes fixé pour objectif d'approcher en Languedoc-Roussillon les composants de la pratique de loisir cirque et d'observer l'organisation et les relations qu'entretiennent ses principaux acteurs.

Les observations effectuées dans cette région proviennent du croisement :

- des recherches décrites au chapitre 3 (panorama),
- d'entretiens conduits sur place avec les responsables des lieux de pratique, les intervenants et les responsables d'institutions départementales et régionales - d'observations de terrain d'un des enquêteurs, acteur du cirque professionnel de création dans la région.

Le Languedoc-Roussillon dans l'enquête

Les éléments quantitatifs liés à cette région figurent aux résultats généraux de l'enquête, puisque 4 écoles de cirque sur 5, un pôle cirque et lieu de fabrique, un centre de formation professionnelle et un village vacances ont répondu aux questionnaires (6% des 125 lieux) et 24 intervenants.

Pour cette région, la densité d'intervenants par rapport au nombre de lieux est donc deux fois plus élevée que sur le territoire national où il existe un parallélisme entre la densité des intervenants (48% pour les régions au sud de la Loire et 13 % pour la région parisienne) et celle des lieux (49 %et 14%).

Au chapitre des monographies, on retrouvera des languedocien(ne)s : Audrey Bouvier, professeur de sport à l'université, Bertrand Molozay de l'Ecole de Cirque du Salto (qui intervient dans des actions de quartiers), Jo Vitali éducatrice spécialisée, Véronique Bourdon, présidente de la F.R.E.C. « Soleil », Dominique Trébuchon (chirurgien dentiste, danseuse et acrobate !) animatrice bénévole de l'Ecole Acrodanse en Lozère.

Une réunion de travail a réuni dans le cadre de cette enquête à l'Ecole Balthazar de Montpellier les responsables des écoles de Mougins, Toulouse et Montpellier.

Ecoles de cirque de loisir

Une seule école de cirque (le Hangar des Mines, centre de formation professionnelle à Alès) ne propose pas d'activité de cirque de loisir.

Les écoles Salto (Alès), Balthazar (Montpellier), Parade et Appel d'Air (Nîmes) adhèrent à la Fédération française des écoles de cirque et à la Fédération régionale des écoles de cirque, les non adhérents étant Acrodanse (Mende), Claire Dubreuil (Perpignan). On ne repère pas d'école de cirque dans l'Aude.

Toutes ont été sollicitées.

Autres lieux de pratique

En dehors des écoles de cirque de loisir, ont été repérées et approchées des structures conduisant des activités cirque de loisir :

- un centre de vacances (Pierres et Vacances à Cap Coudalère dans les Pyrénées Orientales)
- le service universitaire des activités physiques et sportives de l'Université Paul Valéry (Montpellier)
- un établissement spécialisé pour handicapés (Montpellier)
- un festival (Printemps des Comédiens à Montpellier)
- deux communes (Viols le Fort dans l'Hérault et Langogne en Lozère) ,
- 17 classes à PAC à l'école (Gard et Aude), 3 en collège (Gard et Hérault), un projet d'établissement Lycée (Hérault)
- les CEMEA ont organisé à Aniane et en Ariège une formation pour les titulaires du BAFA susceptibles d'intervenir dans des centres de vacances

- les FRANCA ont confié 200 enfants en 2001 à une compagnie de cirque
- la FOL, par l'intermédiaire de son service culturel, organise dans le cadre d'une diffusion de spectacles (« Chemin de Traverses ») une sensibilisation des publics scolaires au cirque
- des Foyers ruraux, plusieurs MJC (Castelnau le Lez, Clapiers, Teyran), organisent des activités cirque de loisir qu'elles confient à des intervenants ou compagnies de cirque (Balthazar, Salto..).

Intervenants « cirque »

On repère 15 artistes ou compagnies de cirque et autant d'intervenants ou enseignants « indépendants ». Un même intervenant peut à la fois être artiste professionnel, travailler seul ou pour une compagnie, enseigner dans une école de cirque de loisir, intervenir à la demande d'une structure scolaire, de vacances ou d'éducation populaire...

Intervenants et opérateurs d'autres origines

- Intervenants

Professeurs de sport, danseurs, comédiens, mimes, musiciens, animateurs... ont été repérés.

- Compagnies et pôles

Ces structures œuvrent, dans le cadre de leurs missions de sensibilisation des publics, à la promotion du cirque amateur :

- par des actions de diffusion sensibilisant les publics aux arts du cirque
- par l'organisation de manifestations spécifiquement ou partiellement destinées aux pratiques amateurs en public (1,2,3...Cirque !, Semaine du cirque...)
- par des interventions de leurs personnels artistiques ou de production à l'encadrement de ces actions.

Il existe un pôle cirque (Cévennes) et deux compagnies de cirque conventionnées en Languedoc-Roussillon, ayant en charge de telles actions : le Cirque Gosh (Alès), la Compagnie Maripaule B. et Philippe Goudard (Montpellier).

- Diffuseurs de spectacles

Scènes nationales (Alès, Narbonne, Béziers, Nîmes), théâtre conventionné (Chai du Terral à Saint Jean de Védas), festival (Printemps des Comédiens), ouvrent leurs portes aux pratiques et spectacles amateurs.

- **Opérateurs**

Une compagnie de théâtre mais aussi des associations, une scène nationale et une conventionnée sont « opérateurs » (en facilitant la prise en charge administrative d'intervenants) pour des classes à PAC, ou d'autres interventions croisant éducation, animation, initiation et diffusion de spectacles : associations « Aux 4 Vents », « Lozère Cirque, Cirque en Lozère » ou « Scènes Croisées » en Lozère.

Les regroupements professionnels et groupes de réflexion

Il en existe trois en Languedoc-Roussillon

- **Collectif cirque Languedoc Roussillon**

C'est un groupe de réflexion mêlant artistes, écoles, compagnies, pôles, diffuseurs. Son objectif est de mettre en relation les différents acteurs du cirque en région, d'exposer et analyser les problématiques, de recenser les informations et les activités, de promouvoir des actions communes, de repérer les acteurs et les moyens, de sensibiliser l'institution et les médias aux activités circassiennes en région.

7. La FREC « Soleil »

L'objectif de la fédération régionale est de réaliser un repérage des ateliers de pratique, de les informer de l'existence de la FREC, et de les inviter à adhérer à la FREC et à la FFEC

- **Le cirque social**

L'« Association Cirque Pour Tous », située à Vergèze dans le Gard, s'est donnée pour mission l'accès aux activités du cirque aux enfants marginalisés, par la coordination de projets à destination de ces populations.

Les institutions

- La Direction Régionale des Affaires Culturelles

Jean Claude Loubières, conseiller pour le théâtre et Marie Pierre Gudin de Vallerin, chargée de l'Education artistique) indiquent qu'entre autres actions en faveur du cirque (aides aux projets, conventionnements, subventions d'action culturelle) qui peuvent concerner les pratiques amateurs ou professionnelles à destination des amateurs, le service du théâtre avait en charge jusqu'en juillet dernier l'attribution des agréments des intervenants cirque. Il désigne à présent les membres qui siégeront dans les « commissions départementales mixtes d'expertises » de l'Inspection académique (MCC et MJS).

La DRAC intervient à la demande des porteurs de projets pour avis, à l'occasion de demandes de subventions par l'intermédiaire d'une action transversale des services de l'éducation artistique, qui indiquent une demande croissante d'interventions scolaires, une grande variété des partenaires liés à l'implantation des pôles, une forte attente des intervenants quant aux attestations d'agrément et un nombre croissant de contrats éducatifs locaux impliquant les activités cirque.

- le Rectorat

Myriam Comet, déléguée académique à l'action culturelle, signale que pour cette année intermédiaire et pendant la mise en place des commissions académiques d'agrément, qui réuniront des artistes du domaine et des représentants de l'Education nationale et d'institutions culturelles, les agréments de l'année précédente sont renouvelés afin de ne pas interrompre les actions en milieu scolaire. Dans les classes, un inspecteur départemental a mission d'inspecter la compétence pédagogique de l'intervenant artistique. Sa communication avec le professeur des écoles, ses capacités de transmission artistiques à la classe, sa déontologie sont notamment évaluées.

Les critères pour un intervenant artistique relèvent de sa bonne intégration au projet d'établissement (Classes à PAC, Projets d'établissement Lycée).

« ... si un diplôme vient à valider l'expérience artistique, ce sera un plus qui clarifiera les choses au niveau d'un marché, puisqu'il s'agit d'ajouter une valeur à une pratique. Cela rendra aussi plus lisible un parcours. Il faut éviter les pseudo-artistes -

pseudo-enseignants et grâce à des modules de formation continue par exemple, assurer la continuité de la mise à jour du métier. L'artiste doit être en mesure de prendre en compte les critères biologiques et psychologiques de la mutation d'une personne ».

Madame Comet nous a fourni ensuite une liste exhaustive des classes à PAC et projets d'établissements qui ont en région une activité de cirque de loisir. Elle remarque que la plupart sont confiés à des écoles de cirque.

- la Direction Régionale et Départementale de Jeunesse et Sports

Danielle Giraud, conseillère, en charge de la coordination des CEL pour la région et le département de l'Hérault, indique que les interventions de ses services en matière de cirque de loisir, concernent des jeunes de 2 à 20 ans et se situent dans le cadre de la politique territoriale des contrats éducatifs locaux, (communes, quartiers...).

Une commune sur 36 a soumis un projet CEL « Sensibilisation aux arts du cirque » (jonglage et acrobatie) dans une salle polyvalente de Viols le Fort (Hérault), pendant les périodes de vacances du lundi au vendredi, depuis la rentrée 2001. L'opérateur est l'école de cirque « Appel d'Air » de Nîmes, dont les intervenants sont titulaires du BIAC.

Selon Madame Giraud « il y a un frein à ce genre de projet qui explique le peu de demandes dans le cadre du CEL, et c'est le coût trop élevé des interventions (50 euros de masse salariale de l'heure pour les interventions « DRAC », contre 30 euros possibles pour les brevetés BEATEP, BESAPT...). La DRAC ne préconisait que des intervenants ayant « pignon sur rue » et nous manquons d'intervenants intermédiaires. On pourrait imaginer de faire se former en cirque des éducateurs sportifs ayant des acquisitions de tronc commun (physiologie réglementation, pédagogie) et bénéficiant d'UV spécialisées. Nous ne reconnaissons que des BE. Il y a une forte demande et un accueil favorable de la discipline par ses diversités de propositions, ses contenus, ses objectifs pédagogiques ».

Le tissu du cirque amateur : des actions multiples mais isolées

Martine Thomas, conseillère à la DRDJS de Lozère, nous a fait parvenir la synthèse suivante sur les activités cirque :

Associations de Lozère proposant des ateliers de pratique :

- Association Acrodanse – Mende – Agréée FFEC n°48074 – niveau I et II – jusqu’au 5 mai 2003.
- Association « Aux 4 Vents » - Mende – Agréée Jeunesse Education Populaire n° 48.01.136. Association intervenant sur l’ensemble du département, en réponse aux sollicitations (contrats éducatifs locaux, contrats Jeunesse et Sports, ateliers de foyers ruraux...) – 1 atelier régulier sur la commune de Langogne. 1 intervenant en possession du BIAC – statut emploi-jeune auprès de l’association. L’association a été destinataire des deux questionnaires.

D’autres ateliers sont assurés ponctuellement, ex. petites vacances scolaires, à la demande de structures d’accueil d’enfants et de jeunes (foyers ruraux) et pour cela, elles font appel à des professionnels issus de départements voisins, agréés par la Drac Languedoc-Roussillon, exemples : Censas de l’Aude, Le Salto du Gard.

Les lieux de pratique sont essentiellement les gymnases et salles polyvalentes.

Il n’y a pas en Lozère, à ce jour, de lieu spécifique à la pratique des arts du cirque.

A noter :

- l’existence d’une association à vocation départementale « **Lozère en Cirque, Cirque en Lozère** » dont l’objet est « faire découvrir la culture du cirque et la pratique d’activités de loisirs pour tous ». Une étude a été réalisée par le cabinet ADC (Montpellier), orientation de l’étude, création d’un site départemental à vocation d’initiation et de découverte des arts du cirque, vocation pédagogique (*actuellement je ne possède pas le rapport final*). Cette association possède une exposition « Arts du Cirque en Lozère », elle comprend le matériel de la 1^{ère} école de cirque bénévole, des archives sur les familles et artistes français originaires de Lozère, des maquettes de cirque, vidéos, présentée dans le cadre de l’année du cirque

2001 (environ 4000 visiteurs de juillet à septembre 2001) ; exposition ouverte aussi pendant les vacances de Noël et pendant 1,2,3 cirque ; objectif essentiel : découverte du patrimoine historique lozérien sur le cirque.

- l'implication du service éducatif de la scène conventionnée départementale « scènes croisées » (dont la DDJS est membre, aux côtés de la DRAC et de l'Inspection académique), pour développer des actions éducatives en direction des jeunes, en temps scolaire et en hors temps scolaire dans le domaine des arts du cirque ; à ce titre, une résidence du Cirque Pataquès est programmée en mai 2002 (ateliers de pratique et spectacles), « une semaine au cirque » en juin 2002 à Mende en collaboration avec l'école du cirque « Le Salto » d'Alès et le « Hangar des Mines » (ateliers de pratique pour les 6-10 ans et les 11-15 ans). L'existence du pôle cirque Cévennes est une opportunité intéressante pour une montée en puissance des actions, une collaboration est en place avec « Scènes Croisées ». Depuis 2001, une véritable diffusion est en cours; des co-productions avec les structures culturelles ont permis de programmer des spectacles tels que « Poignée de Femmes » du cirque Gosh, Les Nouveaux Nez ; en prévision « Les Acrostiches »...*(je travaille en lien étroit avec « scènes croisées » sur ce domaine, mais aussi pour le théâtre, danse, musiques actuelles, bref les arts vivants ; afin d'harmoniser l'offre en temps scolaire et en hors temps scolaire).*

- la DDJS soutient sur ses crédits d'intervention les actions liées à la pratique amateur, incluses dans les politiques éducatives territoriales, à ce titre, 31 500 F *(ce n'est qu'un début).*

Mes remarques : suite à des discussions avec les intervenants locaux (en possession du BIAC) dans le domaine des arts du cirque (ceux qui interviennent à titre bénévole ou ceux qui interviennent contre rémunération et ne bénéficiant pas du statut d'intermittent du spectacle, donc sans prise en charge de la part de l'AFDAS), il y a un réel besoin de **formation continue**.

Il me semble très important, vu les demandes croissantes actuelles pour ces pratiques, et pour toutes les raisons que l'on a pu évoquer lors de

l'atelier auquel j'ai participé à Avignon, d'aller vers un système de qualification professionnelle, afin d'être dans une offre de pratique de qualité et en toute sécurité.

Comme l'illustre cette synthèse, l'organisation de l'encadrement de la pratique de cirque amateur en Languedoc-Roussillon implique un grand nombre d'acteurs :

- les porteurs des projets d'écoles de cirque intégrant le loisir à leurs activités
- les responsables des secteurs loisir des écoles de cirque
- les enseignants de la formation professionnelle ou pré-professionnelle
- les élèves de ces structures
- les artistes professionnels et intervenants de toutes origines (cirque, animation, danse, théâtre, sports...)
- les compagnies et pôles cirque
- les responsables des institutions qui valident leurs compétences et les soutiennent financièrement (fédération nationale, Etat en région...)
- les responsables des structures qui proposent ces activités à leurs adhérents ou clients
- les diffuseurs de spectacles et festivals
- les fédérations, groupes de réflexions, collectifs régionaux de cirque...

On entrevoit donc que l'activité du « breveté de base » ne saurait être dissociée de celle du responsable d'une école supérieure,. La transversalité de ce secteur, en raison de la multiplicité des acteurs qu'il concerne ou implique, est l'une de ses spécificités. Elle n'est pas sans évoquer l'univers composite d'un spectacle de cirque.

Le projet d'une validation diplômante concernant le cirque amateur peut donc légitimement se situer dans la perspective d'un système homogène et non cloisonné de toute l'activité cirque en France, artistes, formateurs, amateurs, professionnels, fédérations, acteurs singuliers, associations, entreprises, éducateurs, animateurs, enseignants ...

Il est remarquable que ce soit devant le nombre des amateurs et leur engouement que s'impose l'idée forte d'une mise en relation harmonieuse de professionnels jusqu'alors isolés.

C. Les Lieux de Pratique

76 % des lieux de pratique repérés sont des écoles de cirque
90% sont principalement dévolus à la pratique de loisir.
La progression de leur création est régulière jusqu'en 2000.
Leurs locaux sont principalement des constructions fixes.

77% sont des associations loi 1901.
36% sont liées au domaine de l'art et des spectacles.
62% adhèrent à la FFEC.

80% exigent un certificat médical d'aptitude à la pratique
Les disciplines proposées sont variées et l'acrobatie, le jonglage et l'art clownesque dominant.

62% ont des difficultés à trouver des intervenants
77% des lieux sont favorables à la mise en place d'un système de qualification professionnelle et y voient l'occasion d'améliorer la qualité de l'encadrement.

81% ont un lien avec le cadre éducatif et l'année scolaire rythme leurs activités.

87% des lieux organisent des présentations publiques de ces activités.

Tous emplois confondus on dénombre 24% d'intermittents, 22% de bénévoles et 40% de salariés à temps plein ou partiel. Parmi les contrats aidés, les emplois jeunes dominant.

Les intervenants employés ont la trentaine et sont pour 40% des femmes.

Ils sont en moyenne plus de 5 par lieu et travaillent 19 heures par semaine pour un salaire moyen de 27,24 € de l'heure.

Ils encadrent en moyenne 25 pratiquants.

49% ont le BAFA, 41% le BIAC.

Les pratiquants sont à 60 % de sexe féminin et

80 % ont moins de 14 ans.

Pour 60% des lieux, leur nombre est en augmentation.

Seule la moitié des structures parvient à satisfaire la demande

270 lieux de pratique ont reçu le questionnaire. 209 lieux identifiables (croisement des bases de données de HorsLesMurs et de la FFEC) et 61 autres lieux, repérés après enquête, dans les secteurs où une pratique cirque était supposée (cf. chapitre 3)

126 questionnaires nous ont été retournés.

Le pourcentage de réponses (47 %) indiquent que les structures sollicitées sont concernées et motivées par les questions abordées.

Compte tenu des impératifs liés à la saisie des données, nous nous sommes limité aux 100 premiers questionnaires reçus pour les éléments chiffrés. En revanche, les éléments rédactionnels des réponses ont été observés sur la totalité.

Les questionnaires observés concernent :

76 écoles de cirques

9 MJC

1 MPT

2 compagnies

1 organisateur de vacances

1 pôle lieu de fabrique

10 non précisés.

(L'étude de 1988 mettait en évidence la même variété.)

Les chiffres ci-dessous sont donnés sur la base de 100 réponses.

(les résultats obtenus à des questions identiques dans les enquêtes de 1988 (Andac) (Goudard) et 2001 (FFEC) seront systématiquement donnés.)

Répartition géographique

Sur 100 lieux de pratique analysés, 13 sont situés en région parisienne, 86 en région et 1 en Guadeloupe.

Pour l'ensemble des questionnaires reçus, le pourcentage de l'Île-de-France est de 14%, et celui des régions au sud de la Loire 49% (dont 6% pour le Languedoc-Roussillon).

Une répartition donc peu homogène et qui peut peut-être trouver l'un de ses facteurs d'explication dans des conditions climatiques méridionales plus favorables à des activités sous chapiteau ou de plein-air.

Forme juridique du lieu de pratique (Q. 3, cf. questionnaire en annexe)

La forme juridique la plus courante est l'association de loi 1901 pour 77 structures.

(Comme en 1988 et 2001)

On compte 9 sociétés et 6 lieux en régie municipale.

Le code NAF (APE) avait également été demandé, une rubrique renseignée par 66 lieux.

55.2 E (autres hébergements touristiques) : 1

70.2 C (locations d'autres biens immobiliers) : 4

80.4 D (autres enseignements) : 7

91.3 E (organisations associatives) : 11

92.3 (autres activités de spectacles) : 1

92.3 A (activités artistiques) : 22

92.3 B (services annexes aux spectacles) : 4

92.3 D (gestion de salles de spectacles) : 4

92.3 J (autres spectacles) : 5

92.6 A (gestion d'installations sportives) : 1

92.6 C (autres activités sportives) : 5

Les dates de création des lieux de pratiques se répartissent comme suit :

Par décennie	Nombre de créations
1950	1
1960	2
1970	7
1980	8
1990	24
2000	3
2001	0

55 lieux n'ont pas répondu à cette question.

On observe une augmentation des créations de lieux jusqu'à la fin des années 90 et une forte diminution à partir de 2000.

(Le mouvement est identique dans l'étude de la FFEC)

Possession d'une licence d'entrepreneur de spectacle (Q. 4)

49 structures ne possèdent pas de licence

44 en ont une (9 exploitants de lieux, 7 en tant que tourneur, 8 en tant que diffuseur et 11 ne précisent pas).

Adhésion à la FFEC (Q. 5)

62 % des structures adhèrent à la FFEC.

oui	non	en attente	n.r
62	23	9	6

La non adhésion s'explique par le fait que ces structures ne sont pas des écoles de cirque.

Seul un responsable de lieux fait état de divergence de vue quant à la politique de la fédération.

Locaux (Q.6)

Ils peuvent être partagés (31 cas) ou à l'usage exclusif de la structure (46 cas).

Ce sont des constructions en dur (72) ,des chapiteaux (24), les deux (13) ou encore un espace de plein air.

1 012 m² sont en moyenne consacrés à la pratique et 154 m² aux bureaux.

(En 1988, la surface maximale des locaux était de 350 m².)

Seuls 2 lieux ne possèdent pas de sanitaires et les 7 non chauffés sont méridionaux.

(En 1988, 50 % d'entre eux étaient équipés d'une douche et 2 sur 3 étaient chauffés.)

Matériel (Q. 7)

Du matériel de cirque est à disposition dans tous les lieux, ainsi que du matériel de gymnastique dans une grande majorité des cas. On observe dans de rares cas la présence de matériel de danse, de musique voire des costumes.

Santé / Sécurité (Q. 8)

Un certificat médical d'aptitude à la pratique est demandé par 85 structures contre 8.

(47,5% en 1988)

7 structures ne répondent pas à la question.

De même, 77 lieux sont en rapport avec un médecin ou un service médical .

(10% en 1988)

13 non et 10 sans réponse.

Un téléphone est dans la majorité des lieux directement accessible aux enseignants lors des cours ainsi qu'un numéro d'urgence.

DISCIPLINES PROPOSÉES

Disciplines proposées dans les établissements (Q. 9)

Disciplines	oui	non
Acrobatie	92	4
Jonglage	86	10
Acrobatie au sol	82	14
Equilibre	75	21
Acrobatie aérienne	75	21
Fil / corde	75	21
Clown	73	23
Corde / Tissu	72	24
Acrobatie équestre et sur cycle	53	43
Répertoire clownesque	53	43
Improvisation	52	44
Trampoline	48	48
Main à main	40	52
Danse	39	57
Trapèze en ballant	32	64
Danse contemporaine	29	67
Art dramatique	25	71
Autres disciplines	25	71
Contorsion	24	72
Histoire du Cirque	22	74
Musique	19	77
Cadre fixe	15	81
Maquillage	14	82
Trapèze volant	13	83
Danse classique	13	83
Autres danses	10	86
Arts Plastiques	10	86
Jazz	6	90
Trapèze Washington	5	91
Dressage	3	93

L'acrobatie au sol est la plus souvent proposée, suivie du jonglage, de l'acrobatie aérienne et l'art clownesque. Ce sont les disciplines requérant le matériel le moins complexe ou pas de matériel, comme l'équilibre, la corde et le tissu, le fil qui sont aussi très fréquentes.

A l'opposé, le dressage n'est proposé que par 3 structures.

Il faut remarquer que l'histoire du cirque est proposée dans 22 lieux sur 100.

Les disciplines les plus complexes au plan biomécanique sont les moins usitées : trapèze volant, cadre, contorsion, main à main.

On peut cependant s'étonner de les voir aborder en loisir.

LES INTERVENANTS EMPLOYÉS

Age et sexe des encadrants / formateurs (Q. 10)

	16 à 18 ans	18 à 29 ans	30 à 39 ans	40 à 60 ans	Plus de 60 ans
Hommes	4	140	60	50	7
Femmes	4	123	58	26	3

Le total des encadrants / formateurs est de 475 pour 88 lieux, soit 5,39 par lieu contre 3 en 1988.

(1988 : 29 % de femmes, 71% d'hommes ; 2001 : 44 % de femmes et 55% d'hommes)

Durée du travail (Q. 11)

La durée hebdomadaire moyenne effectuée par les intervenants varie de 2 h à 39 h.

La durée moyenne pondérée est d'un peu plus de 16h, soit moins d'un mi-temps.

Seules 24,65 % des structures ayant répondu proposent des emplois à temps plein.

55% des structures engagent les intervenants pour une durée hebdomadaire inférieure à un mi-temps.

Statut des personnels (Q. 12)

Les 87 structures qui répondent à cette question totalisent 827 travailleurs, soit, en moyenne, plus de 9 personnes par structure. La répartition de leurs statuts est la suivante :

Salariés temps plein en CDI	Salariés temps plein en CDD	Salariés temps partiel en CDI	Salariés temps partiel en CDD
83 (10%)	44 (5%)	51 (6%)	159 (19%)

Intermittents du spectacle payés au cachet 200 (24%)	Actionnaires / Associés 0	Vacataires 105 (12%)	Bénévoles 185 (22%)
---	------------------------------	-------------------------	------------------------

(En 1988 :13 % de bénévoles, 19 % de salariés à temps plein et 68 % à temps partiel.)

Nombre de contrats aidés de la structure (Q. 13)

34 structures ne répondent pas.

Sur les 65 réponses, seules 34 sont chiffrées. Ces dernières mettent en évidence une large prédominance des emplois jeunes.

Emplois jeunes : 46

Contrats de qualification : 5

Contrats d'apprentissage : 0

Emplois solidarité (CES) : 2

Emplois consolidés (CEC) : 4

Initiative emploi : 1

Qualification des encadrants / formateurs (Q. 14)

BAFA	BIAC	DEFA	BAPAAT	BEATEP	BEES	BISAC
238	201	7	2	19	23	0

Les titulaires du BIAC et du BAFA sont largement majoritaires.

L'origine professionnelle des intervenants met en évidence la dominante des artistes de cirque et des animateurs.

(En 1988, 47,8% provenaient du cirque, 25,8 % du sport, 11,3 % du théâtre, 8,2 % de la danse et 4,4 % de l'animation et de l'éducation.)

Opinion face à la mise en place d'un système de qualification professionnelle des intervenants arts du cirque (Q. 15)

77 % des personnes ayant répondu au questionnaire y sont favorables. Elles sont une majorité à y voir une occasion de développer la qualité de l'encadrement (66 %)

puis, à égalité, un moyen d'améliorer la sécurité des pratiquants et de donner un statut aux intervenants (55 %).

53 d'entre eux pensent qu'un système de qualification légitimera la reconnaissance institutionnelle de leur lieu de pratique et 37 y voient un outil d'évaluation de la compétence de leurs intervenants.

Rémunération des intervenants (Q. 16)

La rémunération horaire minimum est de 6.66 euros

La rémunération horaire maximale est de 54 euros, ce qui correspond à la rémunération recommandée par les DRAC.

Nous n'avons pas les moyens d'analyser davantage ces données.

Critère des écarts de rémunération (Q.17)

	ancienneté	diplôme	statut artiste
non	25	24	25
oui	29	30	28
nr	41	41	42
pas d'écarts	2	2	2

On constate tout d'abord un grand nombre de non réponses à cette question, plus de 40%.

Aucun des trois critères proposé dans le questionnaire ne paraît être prépondérant.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Existence d'un projet pédagogique rédigé et accessible (Q. 18)

77 lieux sur 100 n'ont pas répondu cette question.

7 ont répondu non (organisateur de vacances et MJC)

16, de tout type, ont répondu oui.

Un seul lieu de pratique nous a adressé son projet rédigé.

Le grand nombre de non réponse peut être lié à une mauvaise formulation de la question, mais aussi à une difficulté des équipes à formuler la transmission par écrit.

Responsables du recrutement des intervenants (Q. 19)

Dans 65 cas, il s'agit des dirigeants ou des équipes pédagogiques ou d'animation

Dans 16 cas, de membres du conseil d'administration

18 structures n'ont pas répondu.

Dans 54 % des cas, la (les) personne(s) responsable(s) encadre(nt) également des activités.

La base de recrutement des intervenants (Q.20)

2 lieux n'apportent pas de réponse, les autres choisissent en moyenne plus de trois critères.

Pour leur recrutement, les employeurs se basent en premier lieu sur l'expérience, qu'elle soit dans le domaine du spectacle ou dans celui de la formation. Ensuite le critère est celui d'un diplôme dans le secteur de la formation.

D'autres critères sont mentionnés comme l'approche ou la démarche pédagogique, les qualités artistiques et humaines, la motivation.

Difficultés à trouver des intervenants (Q. 21)

62 lieux ont répondu oui

27 non.

Parmi les raisons invoquées :

la difficulté de construire une équipe régulière

l'absence de compagnie de cirque à proximité .

Nombre de pratiquants par intervenant (Q 22)

Il varie de 3 à 25 personnes .

Existence d'un cursus évolutif par discipline (Q. 23)

Oui dans 76 % des cas.

Nombre d'élèves par groupe de niveau (Q. 24)

Le classement par groupe de niveau suppose l'évaluation des pratiquants dans chaque discipline.

On observe un nombre important de réponses (70%) pour les disciplines circassiennes (acrobatie, jonglage, art clownesque), 23% pour la danse, 10 % pour l'éveil critique, 8% pour la musique et 6% pour le dressage et les arts plastiques. Ces résultats mettent en évidence la capacité des encadrants / formateurs à évaluer les pratiquants dans les disciplines où ils ont une expérience.

En dépit d'un examen minutieux des résultats, aucune piste d'interprétation n'émerge quant aux niveaux. L'hypothèse qui nous vient à ce sujet est celle de l'absence d'une terminologie homogène. Les mots proposés dans la formulation de la question pouvaient être compris comme qualifiants des groupes d'âges, des processus pédagogiques, des niveaux d'apprentissage ou des acquisitions psychomotrices selon le point de vue adopté par la personne répondant à la question.

Nombre d'intervenants par groupe de niveau (Q. 25)

Il varie de 1 à 8 mais est le plus souvent de 1 ou 2.. (Il était de 3 en 1988)

Préparation à des concours professionnels de recrutement (Q. 26)

Dans seulement 9 cas sur 100, la structure abritant des activités de loisirs prépare parallèlement à des concours professionnels.

(en 1988 : 20% de la pratique était à visée professionnelle.)

Le secteur du loisir est donc celui qui s'est le plus développé passant de 80 à 91 %.

Lien avec le cadre éducatif (Q. 27)

Les structures ont un lien avec le cadre éducatif dans 81 % des cas.

(En 1988 : 35 % de l'activité se déroulait dans le cadre scolaire et 65 % dans le cadre extra -scolaire.)

Fréquence des cours / ateliers (Q. 28)

Les cours / ateliers collectifs dans 85 % des cas

sont dispensés selon les périodes suivantes :

année civile	année scolaire.	stages	n.r
28	53	13	6

(Une répartition très peu différente de celle observée en 1988).

Présentation publique des cours / ateliers (Q. 29)

Elle est organisée dans 87 % des cas.

Il s'agit de :

Présentation de travail sur le lieu de pratique : 74 réponses

Spectacle : 56

Tournée de spectacle : 10

LES PRATIQUANTS

Nombre total de personnes accueillies en 2001-2002 (Q. 30)

Par rapport à l'année précédente, ce nombre est en augmentation pour 60 lieux, à peu près identique pour 24 et en diminution pour 4.

(En 1988 : 71 % des structures interrogées jugeaient leur fréquentation en augmentation. En 2001, l'étude de la FFEC montre une progression des licenciés depuis 1998)

Nombre de pratiquants par classe d'âge (Q.31)

76 lieux dénombrent 19 599 pratiquants soit en moyenne 258 personnes.

(96 personnes en 1988 ; 243 en 2001 pour la FFEC)

On remarque que les chiffres fournis varient beaucoup d'une structure à l'autre et qu'il est probable que certaines aient totalisé l'ensemble des pratiquants qu'elles touchent, tant directement que comme prestataire de service.

Cependant, il est indispensable de noter que 9 structures dénombrent 10 795 pratiquants soit 55% du total.

Les ateliers Achille Zavatta, école de cirque, Mulhouse, Haut-Rhin (1600)

Balles à Fonds, école de cirque, Quimper, Finistère (1105)

Comment ça vit les hommes, St. Aubin de Terr., Manche, sans local (610)

Et vous trouvez ça drôle !!!, école de cirque, Lomme, Nord (938)

La piste Si Do Ré, école de cirque, Saint-Uze, Drôme (600)

Le Mont Joyeux, (classe découverte et CVL), Tence, Haute-Loire (1000)

MJC centre de plein-air, Lathus, Vienne (1610)

Passe-Muraille, école de cirque, Besançon, Doubs (1292)

Maison d'animation, Courcelles sur Aujon, Haute-Marne (2040)

Pour s'assurer que ces grosses structures ne pèsent pas excessivement sur les données, la répartition par classe d'âge a été calculé pour elles seules, pour les 67 structures de plus petites tailles et pour l'ensemble.

Répartition des pratiquants des 9 plus importantes structures

Age	0 à 5	6 à 10	11 à 14	15 à 19	20 à 29	30 à 39	40 à 59	+ de 60
Nb	2 063	4 206	2 887	1 038	476	88	37	0
%	19,11	38,96	26,74	9,61	4,40	0,81	0,34	0

Répartitions des pratiquants des 67 structures

Age	0 à 5	6 à 10	11 à 14	15 à 19	20 à 29	30 à 39	40 à 59	+ de 60
Nb	867	3 625	2 099	934	770	310	190	9
%	9,84	41,17	23,84	10,60	8,74	3,52	2,15	0,10

On ne constate une différence importante, près de 10 points, que pour les plus jeunes pratiquants.

L'autre écart important concerne les 20 - 29 ans mais il ne semble pas commentable.

Si les autres classes d'âges ne se différencient en terme de répartition dans les 2 types de structure que nous avons isolés, il faut remarquer que la pratique adulte de 30 ans et plus, ne se constatent que dans des structures où le travail est régulier. On compte ainsi 40 personnes de plus de 40 ans à Imhotep, 27 à l'école Palacy, 25 à l'école Balthazar, et 25 à Intervoltige.

Répartition de l'ensemble des pratiquants par âge

Age	0 à 5	6 à 10	11 à 14	15 à 19	20 à 29	30 à 39	40 à 59	+ de 60
Nb	2 930	7 831	4 986	1 972	1 246	398	227	9
%	14,94	39,95	25,44	10,06	6,35	2,03	1,15	0,04

Les moins de 14 ans représentent plus de 80% des pratiquants.

(En 1988 :73%. Une répartition similaire à celle des spectateurs fréquentant le cirque – DEP, 1992) mais la tranche d'âge qui pratique le plus en amateur est les 6 -10 ans.

Notons également que les 15-19 ans ont augmenté : 10 % (4% en 1988)

On peut donc émettre l'hypothèse que cette croissance se poursuit et qu'elle concerne progressivement des tranches d'âge supérieures. En effet, l'augmentation des 15-19 ans est parallèle à celle des moins de 15 ans, il n'y a donc pas de transfert de population.

Objectivement, la fréquentation semble être multipliée par 6 depuis 1988.

Le nombre de lieux de pratique repérables, dans la mesure où tous les lieux de formation professionnelle, sauf le CNAC, proposent une activité de loisir est passé d'une estimation de 70 à une estimation de 270.

La distinction hommes / femmes n'est opérée que par 15 lieux (sur les 27 ayant répondu à la seconde version du questionnaire demandant de distinguer les sexes des pratiquants).

Sur 3 090 pratiquants :

54% sont des filles et 46 % des garçons.

Les filles sont majoritaires dans toutes les classes d'âge sauf pour les moins de 6 ans (51 % de garçons). L'écart entre les sexes le plus faible est constaté pour les 15 -19 ans (51% / 49%) et le plus important pour les 30 - 39 ans (60% / 40%).

L'offre et la demande (Q. 32 et Q. 33)

La moitié des structures interrogées parviennent à satisfaire la demande du public. A la question :

« Pensez-vous que celle-ci dépende de l'offre ? », 59 % des structures interrogées répondent par l'affirmative.

Ceci met en évidence la responsabilité et le rôle qu'elles s'accordent dans le processus.

D. Les encadrants / formateurs

200 questionnaires ont pu être intégralement chiffrés sur les 239 reçus, en raison de contrainte de temps.

Cependant l'ensemble des questionnaires a été pris en compte pour pondérer les éléments d'analyse.

Le secteur cirque est le principal employeur des encadrants du cirque de loisir.

La majorité d'entre eux sont artistes professionnels ou l'ont été.

Ils se déclarent « artiste – formateur – professeur ».

Ils ont la trentaine et sont à 60% des hommes.

80% exercent depuis plus de cinq ans comme encadrants.

74% encadrent 3 disciplines.

78% n'ont pas de diplôme spécifique au cirque et 84% souhaitent qu'il y en ait un.

47% ont un niveau d'étude universitaire.

Ils sont mal informés quant aux possibilités de la formation continue.

Ils sont majoritairement employés par des associations de loi 1901 avec le statut d'intermittent ou en CDI.

Répartition géographique (Calculée sur l'ensemble des questionnaires reçus)

Rhône-Alpes 34	Pays-de-la-Loire 10	Alsace 3
Ile-de-France 28	Franche-Comté 9	Basse-Normandie 3
Languedoc-Roussillon 24	Bourgogne 7	Haute-Normandie 3
Midi-Pyrénées 17	Nord-Pas-de-Calais 7	Auvergne 2
Aquitaine 13	Picardie 7	Outre-Mer 2
Bretagne 13	Champagne-Ardennes 4	
Centre 10	Poitou-Charentes 4	<i>Suisse 1</i>
PACA 10	Lorraine 4	<i>Belgique 1</i>

(l'étude de la FFEC-2001 indique une répartition analogue)

Age et sexe

L'intervenant le plus jeune est âgé de 19 ans et le plus vieux de 79 ans.

	18 à 29 ans	30 à 39 ans	40 à 60 ans	Plus de 60 ans	Total
Hommes	39	37	17	3	96
Femmes	24	20	11	1	56
Total	63	57	28	4	152

Anonymes sans âge : 5

Femmes sans âge : 3

Hommes sans âge : 8

On compte, parmi les intervenants ayant renseigné ce champ, 37 % de femmes et 63 % d'hommes.

Il semble, au vu des trois études, qu'il y ait un rajeunissement des encadrants.

(les encadrants ont en majeure partie 30- 40 ans en 1988 ; 20-30 ans en 2001)

VOTRE ACTIVITÉ D'ENCADRANT / FORMATEUR

Disciplines et spécialités enseignées (Q. 1)

On compte plus de 30 disciplines enseignées. 88% des intervenants encadrent 2 disciplines, 74 % 3 disciplines et ils sont encore 47,5% à en encadrer 4. Les plus fréquemment citées sont, en ordre décroissant : l'acrobatie, le jonglage, l'équilibre, les aériens et l'art clownesque.

Pluridisciplinarité de la pratique (Q. 2)

129 personnes ne répondent pas à cette question.

62 déclarent avoir une pratique pluridisciplinaire

9 n'interviennent que dans une discipline.

Les principales étapes des parcours qui ont conduit à encadrer des pratiques circassiennes (Q. 3)

Les parcours sont divers et centrés sur l'apprentissage des disciplines de cirque dans des écoles de cirque, ou en complément d'une formation sportive, théâtrale, chorégraphique ou d'animation.

Une diversité de parcours corroborée par les qualifications indiquées en réponse à la question 8.

En outre, il est important de souligner la forte motivation qui préside au choix du cirque comme activité professionnelle, avec la volonté de transmettre tant comme artiste que comme pédagogue.

Appartenance professionnelle (Q. 4)

125 personnes ne répondent pas

54 intervenants se considèrent comme artistes

44 comme formateurs

25 comme professeurs

18 comme animateurs.

L'appartenance conjointe artiste - formateur - professeur est majoritairement revendiquée.

Expérience artistique professionnelle (Q 5)

114 intervenants ont été ou sont des artistes. La durée de leur carrière va de 1 à 40 ans.

82 n'ont pas cette expérience.(4 personnes ne répondent pas à cette question.)

80% des encadrants qu'ils soient artistes de cirque, comédiens, sportifs, animateurs, ou danseurs, exercent depuis plus de 5 ans.

Niveau d'études (Q. 6)

192 intervenants ont répondu. Le niveau d'études se répartit comme suit :

Primaire : 12

Secondaire : 89

Premier cycle universitaire : 47

Second cycle universitaire : 30

Troisième cycle universitaire : 14

Il en ressort que 47,40% ont un niveau universitaire.

On note une grande variété des cursus : agriculture, animation, artisanat, commerce, économie, industrie, sciences, social, sport, médical...

Du CAP de ferblantier au diplôme de Polytechnique en passant par le DEA de paléo-anthropologie, le cirque rassemble et métisse aussi les centres d'intérêt de ses intervenants.

Formation artistique (Q. 7)

Dans la saisie des données brutes, nous nous sommes attachés à indiquer l'école, l'âge de début de formation et sa durée. En effet, il nous a paru important de permettre une observation des parcours individuels.

34 personnes ne répondent pas à cette question.

116 intervenants ont suivi une formation dans le domaine des arts du cirque, elle conduit 75 d'entre eux vers le perfectionnement et 36 vers le niveau supérieur (par exemple, stages au CNAC, exercice professionnel dans un cirque ou une compagnie).

50 intervenants ont une autre formation que le cirque :

5 en musique

9 en gymnastique

12 en théâtre

24 en danse

(en 1988, l'origine professionnelle par ordre décroissant était : cirque, sport, théâtre, danse, éducation.)

La qualification professionnelle (Q. 8)

	Non diplômé	BIAC	BAFA	DEFA	BAPAAT	BEATEP	BEES
Animateur 135	9	45	68	0	0	8	5
Artiste de cirque 131	41	74	15	1	0	0	0
Comédien 49	42	4	1	1	0	1	0
Sportif 27	16	2	0	0	1	1	7
Danseur 23	20	2	1	0	0	0	0
Professeur de sport 18	7	5	1	0	0	0	5
Autre 25	12	10	2	0	0	1	0
TOTAL	147	142	88	2	1	11	15

Nota bene : sur le tableau à compléter du questionnaire, ne figuraient ni le BMA ni le DMA. Noter qu'à ce jour, ni l'un ni l'autre ne sont validant.

Comme le montre le tableau ci-dessus, 37% des intervenants ne sont pas diplômés, 73 % le sont. 35% de la population possèdent le BIAC, 22 % le BAFA, 4% un diplôme sportif et 1,5 % d'autres diplômes. A noter, il y a eu 49 non réponses.

Le plus grand nombre d'intervenants juge d'abord être qualifié comme animateur, puis comme artiste de cirque, comédien, sportif et danseur.

L'ancienneté dans ces qualifications est à 80 % supérieure à 5 ans.

Opinion face à la mise en place d'un système de qualification professionnelle arts du cirque (Q. 9)

173 personnes, soit 73%, se prononcent en faveur d'une qualification professionnelle pour les arts du cirque.

16 s'y opposent, soit 8%

11 ne répondent pas, soit 5,5%.

- Les raisons invoquées sont dans l'ordre :
- développer la qualité de l'encadrement : 145 (soit 83,81% du nombre de réponses)
- donner un statut aux intervenants : 135 (78,03%)

- améliorer la sécurité des pratiquants : 128 (73,99%)
- aider à la reconnaissance de nouveaux métiers et les pérenniser :
126 (72,83%)
- évaluer la compétence des intervenants : 104 (60,12%)
- autres raisons : 38 (21%)

Expérience dans l'encadrement d'une pratique circassienne (Q. 10)

L'intervenant le plus récemment actif l'est depuis 4 mois, le plus ancien depuis 35 ans .

Une grande majorité ont une expérience de plusieurs années.

Sur 169 réponses, 69% indiquent une expérience d'au moins cinq ans dans l'encadrement du cirque de loisir, ce qui légitime l'attente d'un diplôme.

L'encadrement de cours / ateliers comme activité principale (Q 11)

La profession d'encadrant de cours / ateliers est présentée comme activité principale par 48 % des personnes, la plupart d'entre elles (cf. Q.3) ayant exercé le métier d'artiste de cirque.

Pour les 52 % d'intervenants n'ayant pas pour activité principale l'encadrement de cours / ateliers les professions exercées le plus fréquemment sont : artiste de cirque et comédien.

La provenance majoritairement artistique des encadrants / formateurs est ici bien mise en évidence.

Quelle que soit leur profession, 184 personnes jugent leur situation professionnelle satisfaisante.

Connaissance des dispositifs de formation continue (Q. 12)

Seuls 47% des personnes interrogées déclarent connaître les dispositifs dont elles peuvent bénéficier.

Les plus fréquemment cités par les 59 personnes ayant répondu à cette question sont : l'AFDAS (20 citations) Uniformation (6) les Emplois jeunes (5).

76% jugent l'offre de formations dans les arts du cirque insuffisante. D'autres, 62%, pensent que les informations la concernant sont difficilement accessibles.

A noter le taux important de non réponses à ces 2 questions sur l'offre de formation 28 % pour la première, 22 % pour l'autre.

Disciplines et matières où une formation continue est souhaitée (Q. 13)

acrobatie	34	écriture	3	diététique	1
jonglerie	21	expression	3	droit	1
aériens	18	handicirque	3	public spécial.	1
jeu d'acteur	10	kinésiologie	3	santé	1
mise en scène	10	mime	3	scène	1
pédagogie	10	son/lumière	3	stretching	1
danse	9	trampoline	3	voltige	1
équilibre	9	anatomie	2	acrobatie de rue	1
clown	8	cycle	2	approches	1
fil	8	informatique	2	art thérapie	1
théâtre	7	main à main	2	barre russe	1
trapèze	7	vidéo	2	dramaturgie	1
toutes	6	voix	2	dressage	1
baby circus	4	arts plastiques	1	échanges	1
bascule	4	boule	1	équestres	1
magie	4	cascade	1	psychomotricité	1
musique	4	conte	1	refus formation	1
aucune	3	création	1	tissus	1

Nota bene : les termes sont ceux des réponses enregistrées

Les intervenants ont largement répondu à cette question.

On remarque une grande dispersion dans la terminologie utilisée pour la description des disciplines.

Un complément de formation est souhaité en priorité dans les disciplines artistiques.

Les techniques de base des arts du cirque : acrobatie, jonglage, jeu d'acteur viennent en premières réponses.

La pédagogie arrive en quatrième position.

Les domaines de la santé ou du droit arrivent dans les derniers choix.

CADRE ET ORGANISATION DE VOTRE ACTIVITÉ

Types d'organismes où l'activité est exercée (Q. 14)

Les chiffres mettent en évidence que les intervenants exercent d'une façon concomitante dans plusieurs structures.

Le secteur cirque est le principal employeur des intervenants dans le domaine du loisir cirque :

147 exercent en école de cirque

54 en compagnie de cirque

et

74 en établissement scolaire

50 en centre de vacances enfants

43 en maison de jeunes

Existence d'un employeur principal (Q. 15)

10 répondent pas

44 répondent non

146 répondent oui

Dans ce cas, Il s'agit principalement d'associations (65) d'écoles (31) de compagnies de cirque (9). Cependant 41 intervenants ne donnent aucune précision.

Statut professionnel dans cette structure (Q. 16)

Sur 190 réponses, le statut le plus fréquent est celui d'intermittent du spectacle.

Ceci étant en cohérence avec les réponses fournies, à la même question (Q.12) par les lieux de pratique.

Concernant les contrats à durée déterminée et indéterminée qui arrivent en seconde position après l'intermittence, si les intervenants disent bénéficier d'abord de CDI, les employeurs disent offrir d'abord des CDD.

Statut professionnel	Nombre de réponse	% des réponses
Temps plein CDI	49	25,79
Temps plein CDD	12	6,32
Temps partiel CDI	17	8,95
Temps partiel CDD	15	7,89
Intermittents	70	36,84
Vacataires	6	3,16
Mis à disposition	5	2,63
Indépendant	4	2,11
Détaché	0	0
Bénévole	12	6
N.R	10	-

Le nombre d'heures annuel moyen est de 1705 heures, soit presque un mi-temps (1820 heures).

Le nombre maximum est de 3 360 heures et le minimum de 50 heures.

Existence d'un contrat aidé (Q. 17)

134 réponses négatives

25 n'ont pas répondu

41 intervenants disent bénéficier d'un contrat aidé

parmi ceux-ci on dénombre :

33 emplois-jeunes

3 emplois consolidés

3 contrats d'initiative emploi

2 emplois solidarité

Des réponses en cohérence avec les chiffres obtenus dans le questionnaire lieu.

Appartenance à une convention collective (Q.18)

84 ont répondu ne pas appartenir à une convention collective.

34 n'ont pas répondu.

Parmi les 82 réponses positives, la répartition se fait comme suit :

Animation culturelle et sociale	52
Entreprises artistiques et culturelles	27
Organisme de formation	5
Parcs de loisirs et d'attraction	0
Tourisme social et familial	0
Autre (Prévention spécialisée)	1

Nombre de personnes suivant les cours/ateliers (Q. 19)

Fréquence des cours / ateliers (Q. 20)

Une pratique dispensée dans le cadre éducatif (Q. 21)

L'observation des résultats exhaustifs à ces questions a mis en évidence une difficulté rencontrée pour les renseigner.

Le manque de temps, allié à la grande dispersion, des réponses ne nous a pas permis d'exploiter les résultats d'une façon significative .

5 - Entretiens

Les lecteurs trouveront sans aucun doute, comme nous-même, un très grand intérêt à la lecture exhaustive des entretiens accordés par les personnes suivantes :

Emilie Autin, Véronique Bourdon, Audrey Bouvier, Jean Chirac, Christophe Crampette, Catherine Dagois, Alexandre Del Perugia, Stéphane Dupré, Dominique Forette, Audrey Fricheteau, Laurent Gachet, Anny Goyer, Henry Guichard, Jean-Michel Hervé, Thierry Jourdan, Nicholas Keller, Thierry Kopferschmitt, Xavier Lammelin, Frédéric Leguay, Johan Le Guillerm, Jean-Philippe Le Noa, Martine Leroy, Patrick Mattioni, Bertrand Molozay, Anne-Marie Morganti, Jean-François Renou, André Riot-Sarcey, Jacques Rivoire, Alexandre Romanès, Francis Rougemont, Brigitte Santerre, Pierre Scheidecker, Joël Suty, Jérôme Thomas, Bernard Turin, Dominique Trébuchon, Jean Vinet, Josiane Vitali.

A. Résumé

Le contexte

Les personnes interrogées constatent une forte augmentation de la demande en matière de cirque amateur et de loisir depuis le milieu des années 1990, mais observent parfois un tassement de cette progression à partir de 2000.

Cette demande émane de structures variées : établissements scolaires, municipalités, centres de vacances, clubs sportifs, établissements médico-pédagogiques, associations de spectateurs, diffuseurs de spectacles dans le cadre de la sensibilisation des publics...

Il est très souvent fait état de l'impossibilité de répondre à toutes ces demandes, tant elles sont nombreuses.

A noter aussi une sensibilisation à l'offre, fruit de la diffusion de l'information sur la programmation de spectacles et les activités des écoles de cirque, qui est à l'origine de l'idée, pour certaines structures, d'intégrer le cirque à leurs activités.

Le réseau des acteurs du cirque amateur

Comme l'a mis en évidence l'observation de l'organisation des pratiques amateurs cirque en Languedoc - Roussillon, ces entretiens font apparaître la transversalité de fait de ce secteur, et la multiplicité des acteurs qu'elle implique.

Le réseau idéal, pour certains artistes et créateurs notamment, est celui qui, s'appuyant sur l'idée de la transmission, va de l'artiste vers son élève puis vers les pratiquants amateurs via les élèves de ces élèves.

On note la singularité de ce mouvement au regard de celui du sport par exemple qui sélectionne de façon concentrique dans le vivier amateur les sportifs professionnels.

Le cirque est ici excentrique.

Les qualités nécessaires pour être un bon intervenant

Le terme de transmission est fréquemment évoqué ainsi que celui d'initiation qui sont préférés à d'autres termes tels qu'enseignement ou éducation.

L'écoute du pratiquant et l'adaptation à sa personnalité apparaissent indispensables à tous, la sécurité, la connaissance du corps et des techniques pratiquées, une priorité de l'expérience pratique par rapport à la théorie, une adaptabilité aux lieux, aux matériels ainsi qu'une réactivité aux circonstances. La nécessité de partir de la réalité du terrain et des aspirations des pratiquants est mentionnée ainsi que le fait que le plus jeune âge requiert les plus hautes compétences pédagogiques.

Points de vue sur le cirque de loisir

Le fait qu'il s'agisse d'une pratique amateur au sens d' « aimer », est considéré comme un aspect important *« qu'il ne faut pas perdre, et qu'il est dommage de voir évoluer vers une pré-professionnalisation. En formant des amateurs, on crée un bon public en lui donnant des clés culturelles. »*

En effet, la pratique du cirque comme activité de loisir est qualifiée de ludique, amateur au sens noble du mot et permettant au pratiquant un développement personnel, apportant un mieux être, d'autres situations de jeux et l'occasion d'aborder la vie autrement, tout en développant sa condition physique. C'est un autre lieu pour s'exprimer au travers d'une activité physique, d'une connaissance du corps très complète, où tout le monde trouve son compte au travers de multiples habiletés. Au plan personnel, grâce à la nécessaire progression en groupe, on apprend à comprendre que les différences entre individus sont intégrables. Dans la pratique du cirque le groupe n'efface pas les individus, mais les rend singuliers.

L'ambiance, l'environnement, l'univers fantasmagique du cirque sont attractifs et il est avant tout une activité artistique et physique différente du sport pour (presque) tous car les notions de modèle et de compétition en sont absentes. L'échec y est intégré dans le processus éducatif.

Le métier d'encadrant

Concernant l'exercice de l'encadrement des arts du cirque en loisir, la distinction est faite entre les « métiers » d'artiste et de pédagogue. S'il n'est pas considéré qu'il soit impératif d'avoir une expérience artistique pour enseigner, il est indispensable de ne pas perdre de vue la dimension artistique des disciplines concernées, qui est mentionnée par tous comme première (suivie de « physique » et d' « expression »).

Quand l'artiste en son acte de création est dans une nécessaire écoute de lui même, c'est l'autre qu'il écoute d'abord dans la pratique de loisir de son art.

Aller vers l'autre par l'écoute de soi, aller vers soi par l'écoute de l'autre, la transmission au cirque recycle en un mouvement permanent un ressourcement réciproque.

La qualité des interventions, les opportunités d'emplois, la difficulté à élaborer des projets ou des politiques de recrutement sont souvent mises en perspectives avec le caractère limité des budgets mobilisables ou le montant insuffisant des rémunérations pratiquées. Ce point amène plusieurs remarques et inquiétudes sur la valeur ajoutée d'un diplôme qui ne trouverait pas sa contre partie dans les politiques budgétaires.

La question du recours majoritaire à l'intermittence est abordée et soulève une double question : celle de limiter l'accès à l'enseignement aux artistes bénéficiant de ce statut, et celle de son utilisation pour des emplois qui n'en relèvent pas.

Les diplômes

Le BIAC est considéré comme utile (« un bon début ») par une majorité. Mais il est jugé incomplet et ne permettant pas une reconnaissance professionnelle du fait de son seul caractère fédéral.

Un consensus empruntant des raisonnements différents se fait sur la nécessité de diplômes nationaux qui seraient garants d'un recrutement et d'un exercice serein et pérenne, avec un partage des responsabilités et un marché du travail en accord avec les cursus et la formation suivie.

Au sujet d'une organisation possible

Les artistes se sentent la responsabilité de transmettre et insistent sur la place qu'ils entendent occuper dans la chaîne de cette transmission jusque et y compris pour le loisir. La validation des acquis pourrait donc être du ressort d'artistes et de pédagogues expérimentés en arts du cirque, assistés de conseillers techniques (médecins, sportifs, enseignants, institutionnels).

L'accent est mis sur la nécessité d'équivalences pour les praticiens expérimentés, et le besoin de formation continue, en pédagogie pour les artistes et en matière artistique pour les pédagogues. L'idée d'un partage des responsabilités dans l'hypothèse de plusieurs niveaux de diplômes, est dans les réponses à cette question, souvent avancée.

Le CNAC comme le lieu adéquat à la formation des formateurs est plusieurs fois mentionné. L'importance de l'expérience pratique par rapport à la théorie, fréquemment évoquée, fait naître l'idée de « classes d'applications » comme il en existe dans les IUFM.

Créateurs et pédagogues

Les artistes, expriment qu'il n'est sans doute pas nécessaire de leur adjoindre des pédagogues pour combler leurs manques éventuels, mais leur permettre, par un accès à des savoirs adaptés, de construire eux même une pédagogie utile à un domaine où eux seuls sont experts. A l'appui de cette question latente, on retiendra le sentiment qu'on revient à peine du concept selon lequel les artistes de cirque doivent être remplacés par des danseurs ou des comédiens spécialisés en cirque, pour se rendre compte avec les plus jeunes générations, qu'en définitive, l'approfondissement et la revendication de la singularité sont des démarches, elles aussi productives et innovantes. Concernant les pédagogues, la nécessité d'un ressourcement régulier dans une pratique artistique, est formulée.

La validation des compétences : qui parle ? qui écoute ?

C'est sur ce sujet que les points de vues sont les plus politiquement passionnés. Un interlocuteur fait mention que ce qui compte n'est pas le diplôme mais avant tout le savoir-être de la personne et qu'une formation non diplômante, fondée sur la rencontre et l'échange, un processus nomade serait à inventer. Il serait bien que la formation individuelle puisse être reconnue par la validation des projets pédagogiques de chaque lieu. Le fonctionnement pyramidal rend les fédérations sclérosantes. L'attrait serait plus grand avec un fonctionnement de corporation. Plusieurs pensent que les artistes doivent être les garants des critères de validation, qu'ils en sont les tenants car il s'agit d'une pratique artistique.

Les artistes, et surtout les plus expérimentés dans leur art et dans sa transmission, vivent mal d'être enfermés par les « managers » de la formation, dans l'idée reçue de leur incompétence à formuler leur point de vue.

Puisse cette étude, en offrant un espace d'expression aux acteurs de la pratique amateur des arts du cirque en France, avoir montré que la clarté d'une parole est aussi une question d'écoute.

B. Entretiens exhaustifs

Véronique Bourdon, responsable du secteur loisir,

Stéphane Dupré, directeur, responsable artistique,

Martine Leroy, responsable pédagogique, co-directrice artistique, école Balthazar, Montpellier.

Patrick Fodella, directeur de l'école des Campelières, Mougins.

Henry Guichard, directeur,

Francis Rougemont, responsable des formations, Le Lido, Toulouse.

Henri Guichard explique qu'il y a une grande différence entre les trois niveaux définis par la FFEC, cependant le troisième, préparatoire aux écoles supérieures, est encore une pratique de loisir.

Les écoles de cirque agissent quelques fois comme prestataires de service auprès de CVL, écoles ou pour des stages. Le Lido assure par exemple une UV pour l'IUFM, une UV de 60 h en STAPS, un stage de 5 jours destiné au monitorat sportif.

Une expérience d'atelier parent - enfant à partir de 1 an est menée. Par contre le handi-cirque a été mis en sommeil mais une structure spécialisée va ouvrir à Toulouse. Trois stages d'insertion sont menés avec Léo Lagrange, un sur 3 mois et les autres sur 9 mois.

(Il existe 26 ateliers permanents à Toulouse en dehors du Lido et 53 en Midi-Pyrénées.)

Le cursus pédagogique normal et les stages sont les lieux où il est possible de faire de la formation de formateur.

Concernant les questionnaires de l'enquête, Patrick Fodella a été gêné par l'absence de définition de certains termes proposés, par exemple : approfondissement. L'ensemble des personnes présentes s'accordent pour dire que la découverte est ponctuelle et que l'initiation suppose un cursus évolutif. Ce travail sur la terminologie a déjà été fait par la FFEC. Martine Leroy précise qu'il est, pour elle, exclu d'utiliser le terme encadrant, elle dit enseignant ou intervenant.

Les Campelières : des cours sont donnés en dehors des locaux, dans six lieux des Alpes-Maritimes, pour une Mairie qui a une école de cirque, une association, quatre MJC. Il y a en plus environ 30 semaines d'interventions extérieures dans l'année, ce qui, en 2001, a permis d'employer une personne à temps plein. Des stages sont organisés à chaque vacances et des ateliers sont animés pour des villages de vacances CCAS, les groupes sont là de taille variable tous les jours et c'est souvent un peu déstabilisant pour l'encadrant.

L'école est aussi active dans le secteur scolaire, en primaire avec des cycles ponctuels de 6 à 7 semaines dans le temps scolaire ; en collège avec une 6^{ème} et une 5^{ème} arts du cirque car l'école des Campelières est implantée dans un collège.

A noter : une demande d'activité cirque pour les très jeunes enfants, dès 2 ans, émanant des écoles comme des parents. Les enfants sont accueillis à partir de 4 ans, ils suivent des ateliers de découverte pluridisciplinaires.

H. Guichard est surpris du refus de la pluridisciplinarité tant chez les adolescents que les adultes.

Balthazar : l'école est aussi prestataire de service pour des MJC, des MPT, des associations festives, sportives ou culturelles, le service jeunesse d'une ville, la protection judiciaire des jeunes, un projet pilote dans le cadre des CEL. L'école, qui est orientée vers la petite enfance, compte une psychomotricienne dans ses intervenants et fait deux interventions en crèche. Le second axe privilégié est les personnes en difficultés. Les intervenants à partir du niveau 2 ont toujours le BIAC et un cursus artistique personnel.

De l'avis de tous, la demande est très forte. Il y a une quinzaine d'années, les écoles devaient prospecter, depuis 95 la tendance s'est inversée et aujourd'hui elles choisissent leur public.

Par exemple, Le Lido existe depuis 14 ans et accueillait alors une vingtaine d'enfants, aujourd'hui il organise 26 ateliers permanents avec 100 enfants chacun.

Différents facteurs sont avancés pour expliquer l'engouement actuel pour la pratique des arts du cirque :

- le postulat du cirque comme outil pédagogique du développement de l'enfant s'est vérifié
- l'information sur l'intérêt d'une telle pratique a fini par pénétrer le grand public
- le développement de la création a incité l'institution à s'intéresser davantage au cirque
- la prise de conscience de certaines institutions, par exemple l'Education nationale, de la nécessité du renouvellement de l'offre des activités.

Un temps de maturation des pédagogues a aussi été nécessaire avec la création de filières préparatoires. Des lieux de transmission différents, en dehors des familles, étaient inventés à partir du CNAC, puis avec la création des autres écoles.

Si quelques dix ans ont été nécessaires pour une structuration, tous s'accordent à juger qu'il est de leur responsabilité de réfléchir à la transmission de la formation et de veiller à qui l'assurera.

Pour Stéphane Dupré, la symbolique forte du cirque, son imagerie en faisait un idéal sujet scolaire, mais les choses sont en train de changer et l'intérêt se porte actuellement davantage sur les questions de pratique.

Les arts du cirque comptent des techniques tellement différentes que chaque enfant peut y trouver son point fort et son point faible. Peut-être même permettraient-ils de se confronter à de possibles échecs et d'apprendre à les vivre.

M. Leroy souligne que la mise en jeu de la globalité de la personne est un élément important pour les parents.

La pluridisciplinarité de l'enseignement est essentielle : à Balthazar on vise à faire pratiquer les cinq grandes familles par des intervenants polyvalents ; aux Campelières le programme annuel distingue des cycles de séances hebdomadaires, au Lido, 1/3 de la pratique porte sur le développement corporel, 1/3 sur l'expression, 1/3 sur les arts du cirque proprement dits.

H. Guichard remarque que les arts du cirque sont difficiles à faire pratiquer à des personnes en difficulté car ils demandent une bonne structuration, d'ailleurs il n'y a pas d'ateliers cirque dans les quartiers difficiles. P. Fodella acquiesce en notant que la majeure partie des pratiquants sont issus de familles de la catégorie socio-professionnelle cadre moyen et que le cirque ne s'est pas implanté dans les centres d'animation municipaux.

Le cirque permet une valorisation sociale par la représentation du spectacle. La pratique se fait selon trois axes transversaux : l'éducatif (le travail en groupe), le pédagogique (l'apprentissage) et l'artistique qui comprend les deux aspects. Le milieu du cirque requiert des compétences physiques ainsi qu'une capacité à s'adapter.

Qu'apporte le cirque aux enfants ?

C'est un plaisir, une activité sportive qui prône dans son essence l'expression et l'inverse de la compétition. C'est un dépassement de soi qui se rapproche de la prouesse, de l'exploit. Cependant, chaque pratiquant est libre de faire selon ses propres désirs et ses capacités physiques personnelles, il est dans un rapport à l'émotion. Le cirque repose sur la créativité dans le mouvement. Dans la pratique de loisirs, la diversité est présente par l'expérimentation et l'apprentissage ; ce qui n'est pas le cas dans la formation professionnelle où l'on se spécialise rapidement. La diversité a à voir avec l'immédiateté. Le cirque est un catalyseur de liens humains. Pour S. Dupré, le cirque apporte de la sociabilité. L'autre y est nécessaire, le contact physique est indispensable, ce qui entraîne un autre rapport à l'autre.

Les professionnels présents interrogés sur ce que la société attend du cirque s'accordent sur un loisir intelligent et culturel. Ils reviennent sur le caractère essentiel que joue la notion de spectacle et donc de présentation d'un travail fini. Pour la plupart des gens, le cirque représente quelque chose d'inconnu, il attire par son originalité, son côté inédit et sa capacité d'étonner.

Chaque école développe sa propre pratique, culturelle ou pas. Cependant le cirque est toujours une activité artistique qui fait appel à des capacités physiques et émotionnelles. A l'école des Campelières, les professeurs sont formés en interne. Ce

sont surtout des anciens élèves qui ont suivi une formation universitaire en STAPS mais il y a aussi quelques anciens instituteurs.

Le Lido a d'abord essayé de recruter ses formateurs dans le cirque traditionnel. Il y a aujourd'hui une difficulté à recruter des artistes professionnels car Il est difficile de concilier le spectacle et une activité de formateur qui nécessite une grande régularité de présence et l'acceptation du projet pédagogique. Donc le Lido forme des toulousains qui ont un bon bagage et ont souvent des cursus scolaires proche de la pédagogie. Le problème reste cependant la formation continue des formateurs.

Balthazar, recrute des personnes qui ont des compétences très différentes mais dont la pédagogie doit être créative. La formation se fait dans la mesure du possible en externe. L'école s'appuie sur le réseau de la FREC Soleil.

Les qualités requises pour les intervenants sont à l'unanimité une bonne formation pédagogique et artistique allée à des qualités humaines. P. Fodella ajoute que les formateurs doivent être capables d'adapter leur pratique en fonction du public. Il est aussi important qu'ils aient représenté leur travail en public, pas forcément dans le cadre professionnel. Le formateur idéal est celui qui a tourné pendant 10 ans et qui possède en plus une formation de pédagogue. A condition que le choix d'enseigner ne soit pas vécu comme un échec et une fin de carrière. Les formateurs spécialisés sont fréquemment des artistes, même si toutes les personnes s'accordent pour dire qu'artiste et pédagogue sont deux métiers distincts.

Même pour le loisir, il ne faut pas oublier que le cirque est un art du spectacle, spectacle professionnel est essentiel. Les Campelières dispose d'un centre de documentation et aide les élèves à aller au cirque et à rencontrer des artistes pour échanger. Il est bien sûr indispensable que les élèves montrent leurs travaux devant un public, il est souhaitable que cette présentation ait lieu sur la traditionnelle piste en cercle.

Quant aux diplômes, un consensus s'établit sur leur nécessaire reconnaissance par plusieurs ministères : Culture, Jeunesse et Sports mais aussi Education nationale.

Anny Goyer, directrice de l'école nationale des arts du cirque de Rosny-sous-Bois

Frédéric Leguay, responsable des formations à l'école nationale des arts du cirque de Rosny-sous-Bois

Bernard Turin, directeur du centre national des arts du cirque

A Rosny, cohabitent un secteur loisir (qui accueille les enfants, à partir de 4 ans et des adultes) et un secteur professionnel. De plus des professionnels du cirque et des comédiens peuvent être accueillis pour s'entretenir. Ils payent une cotisation minimale, et encadrent quelques cours si besoin. Actuellement, en l'absence de chapiteau jusqu'en janvier 2003, il est difficile de les accueillir.

Pour la partie loisir, une priorité est donnée à la ville, d'ailleurs la subvention municipale ne concerne que l'activité loisirs, puis au département et à la grande couronne. Plus de 50 % des pratiquants viennent de la ville et sont répartis en tranche d'âge 4-6/ 7-10/ 10-12/ 12-14 sans groupe de niveau.

La fréquentation maximum est enregistrée entre 4 et 12 ans.

A la fin de l'année, une présentation portes ouvertes, atelier par atelier, est organisée. Il ne s'agit en aucun cas d'un spectacle.

Anny Goyer remarque que pour les enfants, il s'agit de parcours ludiques basés sur les arts du cirque, l'accent est mis sur la polyvalence, sur la découverte à travers la pratique des aériens, de l'équilibre, des manipulations d'objets. L'objectif est de contribuer à l'épanouissement et non d'atteindre un haut niveau. Il s'agit de développer des habiletés motrices réinvestissables dans la vie de tous les jours.

La spécificité d'un enseignement de loisirs est, insiste Bernard Turin, d'être orientée vers le développement de l'enfant. Il vise à les aider, à se structurer, à se développer, à être mieux dans leur peau. Il refuse de parler de métier avant 15 ans.

Les enfants handicapés peuvent être accueillis avec les autres, une pratique arts du cirque a quelques fois été donnée à la demande à des groupes d'enfants trisomiques, autistes, caractériels.

Pour les adultes, il existe différents cours de différents niveaux en fonction des disciplines. Des cours pluridisciplinaires ont été proposés mais les pratiquants y sont réticents par manque de temps. Ils vont à l'essentiel de leurs envies. Les cours adultes ont débuté à partir du gala de grandes écoles ; le public est âgé en moyenne de 35 à 45 ans. Notre vétéran a une cinquantaine d'années et pratique le trapèze volant.

Des interventions dans le cadre scolaire, pour des handicapés, et en milieu carcéral (Fleury pendant 1 an) ont été dispensées. L'école a une identité propre qui va au-delà du secteur loisir.

La demande est très forte tant pour une pratique de loisir individuelle, que pour des groupes spécifiques.

Les arts du cirque pourraient paraître un peu galvaudés, cependant les acteurs sociaux ont compris que le cirque est équilibrant par sa pluridisciplinarité.

Pour Frédéric Leguay, l'enjeu véritable n'est pas uniquement l'acquisition d'une technique mais aussi la façon dont l'enfant se perçoit et perçoit les autres.

Une partie des enseignants a une formation artistique spécialisée (comédiens, trapézistes...) l'autre vient du sport de haut niveau et s'est formé aux techniques de cirque. Ce qui signifie une formation poussée en bio-mécanique, en physiologie et en diététique, ce qui est un bon critère pour le loisir.

Le point essentiel est qu'ils partagent une approche pédagogique et qu'ils puissent remettre en cause leur pratique et leur savoir-faire. Il s'agit d'un travail en équipe.

Une expérience artistique professionnelle est un plus, mais on peut former aux techniques de cirque sans avoir pratiqué ; les enseignants dispensent plusieurs techniques sans les avoir pratiquées eux-mêmes. Il s'agit d'un parti pris de l'école d'amener des enseignants du sport de haut niveau à enseigner les techniques de cirque car, de par leur formation pointue, ils sont capables de transposer et d'adapter leurs connaissances aux disciplines de cirque.

Frédéric Leguay précise que l'encadrement est différent pour une activité loisir ou professionnelle. Le profil de l'intervenant loisir est polyvalent sportif/ artistique. Pour l'école professionnelle, la polyvalence est trouvée à travers une multitude d'enseignants spécialisés.

La polyvalence est dans la matière même du cirque. L'enseignement est orienté sur la pluridisciplinarité et la prise en compte des capacités d'apprentissage en fonction de l'âge.

Une pratique des arts du cirque en loisir, c'est, pour Anny Goyer, pratiquer une activité qui sort de l'ordinaire pour se faire plaisir, sans classement, ni compétition. C'est quelque chose que l'on fait pour sa culture personnelle.

Bernard Turin souligne que la pratique des arts du cirque est une activité artistique, et l'enseignement fait appel à l'expression, à l'inventivité, à la créativité, mais la notion de dépassement de soi est aussi très importante.

Frédéric Leguay note que les enfants ont plaisir à progresser d'un point de vue physique et artistique, mais par rapport à eux-mêmes et non pas par rapport aux autres. L'enseignement s'appuie sur le partage et ne mène pas à une compétition.

Le projet pédagogique de l'école de loisir de Rosny est nourri par des apports de psychomotriciens. Cependant, il ne faut pas perdre de vue que le total des heures de pratique n'excède pas 70 heures (32 semaines avec des cours de 2 heures).

Elle ne fait pas de spectacle avec les enfants afin de privilégier le respect d'un programme pédagogique cohérent. Par contre, elle organise une journée « portes ouvertes » où les enfants ont l'occasion de se montrer au « public » (parents, amis) dans des situations d'apprentissage.

Les encadrants doivent pouvoir justifier de manière approfondie ce qu'ils font avec les enfants. Le BAFA semble très insuffisant pour ce faire, les formations de moniteur ou d'enseignant sembleraient plus appropriées..

Bernard Turin, souligne que les structures, étant donné les coûts, auront des encadrants avec le minimum de qualification, mais on ne pourra pas échapper à la question de la sécurité, qui en même temps est différente selon les disciplines.

Pour les écoles supérieures, il n'est pas nécessaire de mettre en place un diplôme, il y a un besoin de spécialistes. Il s'agit de faire un parcours de formation et d'avoir une capacité à transmettre.

Véronique BOURDON, responsable du secteur loisir et pédagogue à l'Ecole de Cirque Balthazar, Montpellier.

Elle est présidente de la FREC Soleil. Son parcours à l'image d'un spectacle de cirque classique, est discontinu et pluridisciplinaire. Après un DEUG de géographie, elle obtient une maîtrise d'aménagement du territoire et devient maître auxiliaire en histoire - géographie en collège. Puis elle conduit une étude en Afrique sur les procédés d'aménagement.

C'est la pratique de loisir qui lui fait découvrir le cirque en Avignon, pendant un stage dirigé par l'Ecole Balthazar, où elle s'initie à la fois au contact avec le public et à une activité physique et artistique, qui la rend particulièrement sensible à la prouesse, l'acrobatie et le clown. Elle intègre en 1996 l'école Balthazar où elle est formée in situ d'abord en contrat CES, puis CEC pendant 5 ans. Elle s'inscrit à présent dans le système des intermittents du spectacle.

Elle a le projet, pendant une année sabbatique, de lâcher ses tâches administratives et de repartir en Afrique pour y pratiquer le cirque en association avec des artistes africains.

Elle est titulaire du BIAC et a suivi les modules de sensibilisation à la pédagogie des Arts du Cirque mis en place en 96 et 97 à l'ESAC, ayant abouti à une formation non diplômante.

Les points de vue de Véronique Bourdon quant à l'éventualité d'un diplôme reposent sur son expérience du terrain. « Le recrutement peut se faire par relation avec les élèves des cours adultes en parallèle avec une préparation au BIAC. Celui ci peut être obtenu par équivalence, par les titulaires de BEES par exemple, qui peut constituer un tronc commun auquel on adjoindrait des heures de pratique cirque et de pédagogie visant à enseigner les pré-requis techniques ».

Ceux-ci sont pour elle les techniques de gestion des groupes et la curiosité méthodologique (lire, observer, questionner). Elle signale l'importance pour elle de la formation continue qui est l'occasion d'une nécessaire remise en question.

Elle considère que « le diplôme d'Etat serait une bonne chose au regard du BIAC qui est trop léger, et une référence de formation conséquente pour un employeur. La

place de l'expérience artistique est importante où si on ne l'a pas, il faut travailler en binôme artiste-encadrant, car il s'agit d'une pratique en relation avec le spectacle ». Elle note la progression constante de la fréquentation du secteur loisir depuis 1995 , qu'elle considère comme une évolution normale, à l'image du théâtre ou de la danse.

Pour Véronique Bourdon, la finalité de la pratique cirque de loisir est la possibilité offerte au pratiquant de développer des moyens d'expression différents. « Cela leur apporte un développement personnel, un mieux être, d'autres situations et l'occasion d'aborder la vie autrement, tout en développant la condition physique. C'est un autre lieu pour s'exprimer dans une activité physique d'expression qui est très complète, tout le monde y trouve son compte au travers de multiples habiletés. Sur le plan personnel on apprend, grâce à la nécessaire progression en groupe, à comprendre que les différences entre individus sont intégrables. Le groupe n'efface pas les individus, il les rend, au cirque, singuliers. »

Ce que nous recherchons au cirque c'est « la prouesse, le dépassement de soi, aller toujours plus loin, être original. Ce n'est jamais fini et c'est sans compétition, mais par rapport à soi-même. Et c'est toujours artistique. Le problème est que le statut d'artiste est difficile à assumer, c'est une aventure et ceci n'est pas sans conséquences sur le statut de formateur. »

Audrey Bouvier, enseignante à l'Université Paul Valéry, Montpellier

Le parcours suivi par Audrey Bouvier débute par le sport de haut niveau : sprint et javelot

Après une maîtrise STAPS, une agrégation en sciences de l'éducation, elle prépare une thèse de doctorat sur la créativité dans les activités artistiques, et enseigne en lycée en qualité de professeur EPS. Puis, parallèlement à l'enseignement, elle intègre comme danseuse contemporaine une compagnie professionnelle montpelliéraine.

Dans le domaine du cirque, jongleuse à quatre balles, elle s'ouvre, au travers de stages, à d'autres disciplines, dont le fil, dans le but de transmettre ce qu'elle a expérimenté.

Actuellement chargée de cours à l'Université Paul Valéry à Montpellier, elle intervient sur deux cours en DEUG 2^{ème} année et dans le cadre d'une association « Soleiou Jongl'art » (Association Sportive de l'Université), à raison d'une heure et demi par semaine.

C'est dans un gymnase, auprès de vingt cinq étudiants , qu'elle propose une pratique amateur basée sur le cirque liée à une production de spectacles dans le cadre de rencontres universitaires. Des échéances annuelles sont fixées en janvier et en mai. Le travail de création tourne autour de la boule, du fil et du jonglage, en solo, duo ou trio.

La demande de départ est la performance, orientée cependant vers le « donner à voir » par le biais d'un travail de scénarisation.

Sa démarche est sous-tendue par l'influence de la danse contemporaine fondée sur la sensibilité des pratiquants et la réception des spectateurs. Le cirque est ici considéré comme de la danse avec objets et vise à produire du mouvement dans un maximum d'espace - d'axes. La notion de composition est mise en avant. Sa démarche met également l'accent sur la liaison entre motricité et symbolique. Pourquoi le cirque ? : parce qu'on peut ne pas avoir affaire au corps en premier lieu - d'où l'importance des objets médiateurs.

Pour elle, l'activité cirque, pratiquée sous forme de loisir, offre le moyen d'établir un rapport sensible au corps par l'objet et par les disciplines de l'équilibrisme, d'élaborer à plusieurs un « produit à voir ». Elle permet, par la relation du corps et de l'objet, de passer de la marginalité à l'originalité. Elle est un facteur de connaissance de soi-même.

Cette pratique ne diffère pas d'autres pratiques - notamment du sport - si l'on se place du point de vue de la performance, des progrès, des échéances mais elle y intègre les notions de création, d'interprétation, de construction de groupe, c'est-à-dire la notion d'œuvre. C'est en quelque sorte une activité physique de création, de manipulation.

A l'image de son parcours, Audrey Bouvier estime primordiales la polyvalence et l'expérience artistique professionnelle des encadrants et des formateurs. De plus, outre des qualités pédagogiques et techniques indispensables, l'encadrement de l'activité « cirque » requiert des compétences spécifiques en motricité et équilibration (STAPS).

En ce qui concerne les diplômés des encadrants, Audrey Bouvier suggère que ceux-ci soient adaptés aux publics, en distinguant notamment école de cirque et autres activités.

Elle déplore par ailleurs que les études en STAPS ne prennent pas en compte l'activité « cirque » et ne proposent pas de filière spécifique alors que celle-ci s'inscrit dans le programme des interventions des enseignants. *(Note de Philippe Goudard : cette spécificité existait en STAPS au moment de sa thèse d'université sur le sujet, dirigée à Nancy par le Pr. Philippe Perrin).*

Pour les étudiants qui pratiquent l'activité « cirque », c'est aussi suivre une mode, se rattacher à un groupe, tout en s'affichant comme en marge d'un schéma conventionnel. Et que demande-t-on au cirque ?... voir des choses différentes, extraordinaires, toujours plus ...

Jean Chirac, enseignant au SUAPS de Dijon et membre du jury du CNAC

L'ouverture de l'activité cirque dans le SUAPS relève de trois facteurs déterminants.

Tout d'abord, un intérêt du service pour toutes les activités innovantes, ensuite, la présence à l'université de personnes compétentes, et enfin une forte demande étudiante. Une enquête réalisée au sein de l'université avait révélé cette demande : les pratiques circassiennes ont attiré les étudiants par leur double aspect ludique et sportif.

Parallèlement, l'UFR STAPS a créé une unité de valeur "Activités de cirque" dans le cursus du DEUST. Une des difficultés rencontrées réside dans le fait que cette nouvelle matière d'enseignement n'a pas encore de critères précis, et le jugement fait appel aux cotations gymniques, bien que les contenus soient différents. Une autre tient dans le fait que les compétences d'enseignement ne sont reconnues par aucun diplôme.

Au SUAPS, on rencontre deux types de pratiquants ; ceux qui visent une pratique détournée de la gymnastique traditionnelle et qui sont intéressés par le côté ludique du jonglage et du travail d'équilibre. Ceux qui sont passionnés par le cirque, et qui consacrent une grande partie de leurs loisirs à la pratique de leur choix. Ce sont aussi bien des néophytes que des artistes quasi professionnels.

Le cirque possède un contenu spécifique qui n'existe pas dans les autres disciplines sportives. Traditionnellement, le sport correspond à une demande de compétition. Mais l'on remarque une attirance de plus en plus grande pour les pratiques non compétitives. Le SUAPS est de plus en plus souvent sollicité pour initier des activités telles que la gymnastique d'entretien, la relaxation, le cirque, ou les activités de pleine nature.

La spécificité du cirque est que chacun peut y trouver la pratique correspondant à sa motivation. Le renforcement musculaire, le travail d'équilibre ou le jonglage, la recherche de coordinations originales, le jeu, la rencontre de partenaires,

l'expression artistique, le spectacle, le dépassement de soi. Chacun peut adapter sa pratique en fonction de ses capacités physiques et de ses besoins.

À la différence des sports favorisant la technique en vue de la compétition, le cirque place en priorité l'aspect artistique... Ce n'est pas du tout le même esprit dans la pratique; au cirque la contrainte technique est au service de l'expression et non de la recherche de résultat ou de performance.

La finalité de l'activité circassienne est la création d'un spectacle. C'est pourquoi les étudiants du STAPS auront cette année l'occasion de présenter leur travail lors d'une manifestation de l'OFAJ, au mois de juin.

Le développement de cette activité implique que soient mises en place des formations de cadres et des diplômes professionnels permettant un contrôle de l'enseignement par une autorité de tutelle garantissant la sécurité des pratiques, et la qualité des contenus pédagogiques.

Pour Jean Chirac, il paraît aujourd'hui logique qu'en ce qui concerne le cirque, le milieu soit plus à même d'organiser les formations et les diplômes, que le milieu sportif.

Christophe Crampette, codirecteur du Centre des arts du cirque « Et vous trouvez ça drôle !!! », Lomme (Nord)

Sur un bassin de population d'un million, 10 000 personnes sont touchées par les activités que propose l'école. Depuis trois-quatre ans, le cirque est en considérable essor et l'école de cirque n'arrive pas à satisfaire la demande, 200 personnes sont sur liste d'attente. Les pratiquants viennent de 102 communes différentes dont certaines distantes de 50 kilomètres.

Pourtant, l'établissement ne pratique pas une démarche active de sensibilisation des publics, son site exceptionnel et sa renommée suffisent. Le chapiteau est en effet implanté sur un ancien parc d'attractions autour d'un château type « Disney ». Pour Christophe Crampette, l'attrait du lieu est fondamental pour un projet qui vise à faire se croiser les publics et leur permettre un accès au cirque. « Et vous trouvez ça drôle !!! » organise depuis neuf ans un festival de clowns, accueille, des spectacles cinq fois par an, et des compagnies en résidence. L'un des axes de la pédagogie est de toujours considérer le spectacle. Les formateurs accompagnent les pratiquants au spectacle, parleront avec eux de ce qui a été vu et travailleront leur cours en fonction de celui-ci.

Voir est essentiel pour que le cirque ne soit pas seulement considéré comme une discipline sportive mais compris comme un art à part entière. Une posture qui est, pour le directeur, la force et l'identité de la structure.

Le second axe de la pédagogie est de s'attacher à faire progresser l'individu, quelque soit son niveau. Il n'y a pas un niveau à atteindre, l'accent est mis sur le chemin de chacun avec ses singularités. Le cirque se pratique en groupe, ce qui lui confère une vertu particulière pour les enfants. Ils acquièrent plus rapidement une confiance intellectuelle et physique. Ce travail collectif participe d'une meilleure valorisation de l'individu car on ne s'arrête pas à l'échec.

L'école regroupe 800 adhérents directs qui suivent des cours hebdomadaires de 45 minutes à 5 heures sur 32 semaines. De 1 à 4 ans, le baby-circus accueille 80 enfants accompagnés de leurs parents pour un travail sur la motricité. Les 4-5 ans, répartis en groupes de 8 élèves, sont environ 100 à suivre des cours de circo-

motricité et d'expression théâtrale. De 6 à 7 ans, la sensibilisation continue avec un peu plus d'aspects techniques, mais c'est encore un temps de découverte. De 8 à 17 ans, l'initiation se fait en trois séries différentes : manipulations, acrobaties, aériens / équilibres. Le théâtre et la danse sont utilisés comme des outils complémentaires d'expression. Un temps est ménagé pour la création. Pour ceux ayant au moins 2 ans d'initiation, un approfondissement qui tend à une spécialisation est proposé. Enfin, 80 adultes, dont le vétéran à 55 ans, pratiquent assidûment.

Les élèves présentent leur travail en fin d'année, les plus petits en collectif et les plus grands sous une forme pouvant mettre plus en valeur les individualités. En outre, lors des vacances scolaires, l'école accueille 250 à 300 élèves en stages ponctuels, spécialisés ou non, de 15 à 30 heures.

« Et vous trouvez-ça drôle !!! » propose des activités cirque à des groupes constitués : CVL, mairies, centres sociaux, comités d'entreprises, tel celui de la SNCF. En ce qui concerne le milieu scolaire, les interventions vont de l'atelier de pratique d'une journée aux classes découverte, organisées également sous le chapiteau du foyer Jean Grafteaux. Depuis quelques années, l'établissement propose une pratique adaptée aux déficients intellectuels et travaille avec des CAT et IME. Actuellement une expérience est en cours dans le milieu carcéral. Ces actions extérieures, d'une journée à 50 heures, touchent environ 8000 personnes. L'équipe de Lomme, bâtit un projet avec le demandeur en cherchant à intéresser à sa pédagogie et à sa vision, ainsi une visite du chapiteau est systématiquement prévue. C. Crampette est un peu sceptique sur la nature de l'intérêt porté aujourd'hui au cirque. Il a, par exemple remarqué que les CVL sont particulièrement intéressés par un produit fini que l'on peut montrer en public. Ils aiment les choses dangereuses et voudraient travailler de préférence sur les agrès.

Les 20 formateurs sont pour partie issus de l'école, pour partie des artistes dont certains encore en activité. Comme il n'y a pas de support de formation extérieure, une formation en interne est mise en place. La politique d'embauche est de recruter à temps plein et en CDI. Pour les stages spécialisés des vacataires sont engagés. Tous les formateurs en loisirs sont titulaires du BIAC et plutôt polyvalents mais une

bonne maîtrise technique et une qualité pédagogique sont les deux premiers critères du recrutement.

Il y a un cruel besoin de formation de formateurs mais aussi un besoin de reconnaissance sociale. Les formateurs de cirque sont de vrais professionnels, qui exercent un vrai métier et ils ont besoin de se repérer dans la société et par rapport aux autres métiers. Le BIAC est un brevet de la FFEC et n'a pas de valeur en dehors, c'est par défaut qu'il est demandé partout.

Un diplôme comme le BP, le DE semble moins crucial, permettrait la reconnaissance d'une compétence, d'éliminer les dangers par incompetence et marquerait une institutionnalisation de l'activité. C. Crampette souligne que les jeunes sont en attente d'un diplôme.

La pratique du cirque attire par son côté artistique en plus d'être un outil de développement personnel. Le cirque relève d'un dépassement de soi, d'une capacité à dépasser l'échec mais il s'agit d'une victoire sur soi-même pas sur les autres. Et puis il y a toujours cette part de rêve qui est importante. Sa finalité est la présentation à un public, il est important de montrer ce qu'on est supposé réussir. La pratique du cirque est une activité éducative de loisir culturel qui est à la fois physique et artistique. Cette notion d'ouverture est essentielle. Il existe dans la pratique un apprentissage de techniques structurées mais elles sont des outils au service de l'expression. Le cirque n'est pas du sport, il permet de s'exprimer individuellement, de se faire plaisir et de faire plaisir au public. Au cirque tout est permis, il n'y a pas d'autres barrières que la capacité et la sécurité. Les gens apprécient aussi de faire quelque chose que tout le monde ne fait pas, il y a une dimension d'exploit, de prouesse qui attire.

Le cirque, c'est le point de rencontre entre toutes les formes d'expression, c'est la réconciliation de l'art et du grand public, c'est un accès de tous à un loisir artistique ce qui comble un manque dans ce secteur et répond à un besoin de la population.

Catherine DAGOIS, artiste de cirque « Sandy Sun »

Virtuose sans filet au trapèze en ballant, elle sut, à la suite d'une chute très grave, renaître à cet art au plus haut degré d'excellence. Elle a travaillé avec des compagnies de danse contemporaine prestigieuses. Elle est enseignante professionnelle en trapèze et arts du corps au travers des disciplines de cirque.

A l'Ecole Annie Fratellini et au sein de la « Compagnie Circassienne », compagnie de cirque associative, elle initie au cirque, au titre d'activité de loisir, des enfants de niveau maternelle, primaire et secondaire. Les enfants sont initiés aux équilibres, au fil, à la connaissance du corps. A cet effet, elle est titulaire du BIAC. Les cours, dispensés dans des gymnases, peuvent à la demande déboucher sur un spectacle.

Pour Catherine Dagois, la spécialisation de l'approche et la connaissance de l'enfance en matière d'encadrement auprès du jeune public sont primordiales, cela sans nécessairement posséder une expérience artistique à un niveau professionnel. Le métier d'encadrant fait appel à la sensibilité, à l'expérience. Il implique de posséder la connaissance de la technique ou de l'art concerné, la connaissance indispensable du cirque, des compétences en pédagogie et surtout en psychologie. D'autre part, la spécificité d'un encadrant « cirque » se caractérise aussi par sa perméabilité à l'amusement.

Catherine Dagois pressent la disparition sur le marché de la formation, des artistes en exercice qui furent longtemps les enseignants exclusifs de l'art du cirque. Pour les artistes enseignants, le problème est principalement d'ordre pécuniaire : leur rémunération est insuffisante pour leur permettre de faire bénéficier les pratiquants du niveau de leur enseignement.

A la question « qui fait passer les diplômes ? », Catherine Dagois répond : « Si les bases requises – polyvalence, expérience, formation technique – sont objectives, la transmission dans le domaine est souvent fautive : un formateur de formateur de « Club Méd. » n'a pas les mêmes critères qu'un artiste ». Un exemple étaye le

questionnement de Catherine Dagois : lors de l'examen du BIAC, le jury a déclaré aux candidats : « Donnez-nous vos techniques, on vous donnera la pédagogie ».

Catherine Dagois se demande si l'on défend un métier ou une pratique . « Ne perdons pas de vue le problème du corps à protéger . Il est nécessaire d'être vigilant sur les « fausses fonctions » car si elles sont basées sur une mauvaise connaissance du corps, se pose alors la question de la sécurité. »

Pour elle, le cirque est un art du corps. Sa pratique sous forme de loisir a pour finalité d'amener l'élève à être responsable des «impulses » qu'il donne. La spécificité d'une telle activité, que garantit la qualité de l'enseignement, est d'apporter à ses pratiquants l'assurance d'un bon développement psychomoteur, un mieux-être avec les autres par le biais de la compétition menée avec soi-même, l'apprentissage de son corps dans l'espace. Elle se distingue d'autres pratiques – sportives ou artistiques - par la recherche des situations de danger, par l'environnement « cirque »que peut représenter un chapiteau, par une ambiance particulière, par la notion d'extraordinaire qu'elle induit.

« De façon plus large, le cirque draine quelque chose de l'inconscient collectif. Il répond ou semble répondre à des questions, à des problèmes individuels ou de société tels que le mal être dans sa peau, le manque de guide ou la drogue.

De par son caractère erratique, on attend de lui qu'il invite le public – y compris le public bourgeois – à lâcher les amarres le temps d'un spectacle, à se laisser aller au nomadisme dans la tête. »

Alexandre Del Perugia, artiste pédagogue

Alexandre Del Perugia a créé « Regards et mouvements », il y a 10 ans, à Pontempeyrat. Dans ce lieu-dit du Massif Central, il orchestre des actions culturelles et artistiques, un aspect essentiel de son travail.

Lorsque Alexandre Del Perugia parle de la pratique de cirque en loisirs, il évoque l'amateur et son étymologie : âme, aimer. Il ne faut pas oublier cet aspect et il est regrettable de souvent voir la pratique amateur évoluer vers une pré-professionnalisation. Dans les écoles de loisirs, beaucoup de compromis sont faits pour obtenir le statut d'école de professionnalisation et ainsi recevoir des subventions..

Il faut également savoir qu'en formant des amateurs, on crée un public averti en lui donnant des clés culturelles.

Dans le domaine de la pratique amateur, Alexandre Del Perugia juge préférable, de parler d'initiation plutôt que de formation. Il explique que la compétence fondamentale pour un intervenant de cirque de loisirs est de savoir partir de l'enfant et non pas de lui-même. Il doit orienter son enseignement en fonction des désirs de l'enfant pour lui ouvrir des portes. Le pédagogue est avant tout passionné, c'est son savoir-être qui prime ; sa technicité n'intervenant qu'après. Il doit d'abord penser à donner du plaisir à l'enfant à travers le jeu. Ce dernier développera ensuite, par lui-même, le désir du savoir-faire. Le pédagogue part de la question : qu'est ce que je veux et qu'est ce que je peux ?... Conscient de la complémentarité des personnes, il est dans un processus « nomade » qui lui permet de s'adapter à sa population et travaille dans un laisser-faire, sans laisser aller , et recherche des « règles du jeu ». Pour A. Del Perugia, c'est ce mécanisme qui est en œuvre quand on travaille dans des quartiers difficiles : donner aux jeunes un espace d'expression dans un respect de la règle du jeu. Le cirque doit s'apparenter à une sorte de « ré-création ».

Le pédagogue devrait avoir le statut de guide. Chaque « élève » a sa propre sensibilité et ses désirs intimes. Cependant il a une curiosité et il faut chercher à l'ouvrir vers autre chose.

Désir, curiosité, plaisir sont trois notions fondamentales de la pratique d'une discipline. Le jeu est au centre de l'ensemble : il ne s'agit pas d'un travail ni d'un « délire », mais du désir d'entrer dans le jeu en acceptant ses règles.

Tous les artistes ne sont pas des pédagogues, il y a des gens qui préfèrent faire (artistes créateurs) et d'autres qui aiment faire faire (pédagogues). Actuellement, il vaut souvent mieux être un mauvais artiste qu'un bon pédagogue pour bénéficier d'une reconnaissance intellectuelle ou financière.

Pour juger de la qualification des encadrants / formateurs, Alexandre Del Perugia n'est pas intéressé par le diplôme mais avant tout par le savoir-être de la personne. Il est contre le BIAC qui est un diplôme totalement fédéral et qui ne vaut rien en lui-même. Beaucoup de personnes qui l'ont obtenu n'ont pas spécialement de compétences pédagogiques. Pour lui, l'idéal, dans un premier temps, serait une formation non diplômante, une sorte de rencontre et d'échange. Il ne faut pas confondre le processus et le procédé. En effet, la formation débouchant sur un diplôme n'est pas intéressante pour les artistes car elle correspond à un certain formatage. Dans l'Education nationale, la formation est formatée, ce qui est une bonne chose pour le scolaire. Là, le diplôme est très important. Mais il est difficile de faire de même pour l'enseignement artistique. Une formation « à l'art » demande qu'on y réfléchisse collectivement... Actuellement, les parcours des formateurs sont extrêmement multiples. Alexandre Del Perugia note que parfois, les MJC ont une pédagogie plus intéressante que certaines écoles de cirque.

Il faut laisser le temps de faire et d'observer pour proposer une formation qui ne se sclérose pas. Il y a un véritable besoin de discussion et de recherche.

Notamment il serait peut-être intéressant qu'une validation des projets pédagogiques de chaque lieu puisse être reconnue dans un processus de formation.

Interrogé sur les spécificités du loisir « cirque », A. Del Perugia note qu'aujourd'hui, nous sommes dans une société de compétition et que le cirque n'a rien à voir avec ça. Il ne doit pas être confondu avec la gymnastique, discipline d'origine militaire, et où tout est orienté vers la compétition impliquant un jugement constant. Si le cirque « moderne » a été inventé par un sergent de cavalerie, son lien aux livres

saltimbanques est séculaire. Au cirque, l'artiste fait le choix d'être critiqué sur son jeu, sa vitale expression intime.

Pour A. Del Perugia, l'engouement pour le cirque est un phénomène de mode. Le cirque est intéressant pour sa symbolique du mélange des différentes disciplines, alliée aux notions de nomadisme et de liberté absolue. Ses outils sont des jouets avec une symbolique collective qui laisse place à l'inconscient de chacun. Dans le cirque, tout le monde peut trouver sa place dans le jeu. Toutes les formes d'expression s'y rejoignent. Le cirque est un monde libre et perméable. C'est pourquoi, le cirque est souvent colonisé par les autres arts, notamment le théâtre et la danse. De par son côté nomade et sa relation au public qui est fondamentale - le public voit et est vu -, le cirque attire.... A l'origine, le diamètre du cercle a été déterminé par la plus petite course du cheval. Aujourd'hui, la sédentarisation des artistes dans des espaces théâtraux frontaux correspond à la fin d'un certain cirque. Le côté nomade est intrinsèque au cirque et dans cette époque où l'on se sédentarise de plus en plus, le cirque offre à chacun sa part de nomadisme. La jeunesse est sous l'influence de la mode des arts du cirque.

Aujourd'hui, nous vivons dans une société de droit alors que l'art, est une société labyrinthique. Le pédagogue est celui qui peut accompagner chacun dans son labyrinthe.

Dominique FORETTE, militant syndical

Dominique Forette est notamment l'auteur d'un rapport sur les arts du cirque pour le Conseil Economique et Social.

Au sujet du statut professionnel des encadrants / formateurs il considère que les artistes qui interviennent en cirque de loisir sont des professionnels qui ne vivent pas de leur métier d'artiste mais exercent leurs compétences dans le rôle d'encadrants. Cela engage un débat de fond sur l'accès au régime spécifique de l'assurance chômage et à d'autres droits sociaux.

En effet, des dispositifs inventés pour servir la production artistique sont ainsi utilisés à d'autres choses. Cela étant, il n'est pas illégitime que des artistes aient une activité pédagogique. C'est intéressant pour tout le monde que des artistes professionnels interviennent en loisir ou en formation professionnelle. Ce qui l'est moins, c'est de trouver des personnes n'ayant aucun ou très peu de contrat de travail d'artiste intermittent et qui bénéficient des dispositions sociales réservées théoriquement à des catégories professionnelles bien précises.

Il existe un accord cadre du recours à l'intermittence et des règles pour que le statut soit maintenu. Mais Dominique Forette souligne que le MEDEF a refusé d'entériner cet accord signé par l'essentiel des organisations syndicales de salariés et la quasi totalité des organisations professionnelles des secteurs du spectacle vivant. Donc l'accord cadre n'est pas applicable et l'UNEDIC refuse d'appliquer cet accord. Toutefois il existe une circulaire de l'UNEDIC qui prévoit le maintien des droits dans les annexes 8 et 10 sous certaines conditions, notamment si l'activité principale et les dernières activités sont artistiques. Dans les faits, les intervenants sont encore déclarés au cachet.

C'est une question qui pèse sur la pratique chez les artistes dans les activités de formateurs. Ce peut être un problème, comme chez les musiciens, car les artistes peuvent, du fait de leur activité d'encadrant, perdre leur statut d'intermittent.

La commission paritaire emploi formation du spectacle vivant travaille depuis trois ans, à partir des données du GRISS, des Congés Spectacles, de l'AFDAS à

l'établissement d'une nomenclature des métiers du spectacle vivant. On dénombre plus de 1800 appellations. Dominique Forette précise que la rubrique « formateur » est prévue, mais on ne peut identifier les artistes formateurs des formateurs non artistes. Par exemple, un formateur ne peut pas être repéré par le Griss car la MJC où il travaille cotise à une autre caisse. Il existe des données dans chaque caisse, mais on ne peut pas les croiser. Il serait plus facile de passer directement par les entreprises pour se rapprocher de la réalité.

Au sujet de l'engouement pour le loisir cirque, il explique que « La conjoncture fait que le cirque est à la mode chez les enfants. Pour la danse ou la musique, la décision des parents est souvent prépondérante. Mais pour le cirque, c'est l'engouement des enfants qui est déterminant.

Pour répondre à cette demande en dehors des structures fédérales ou reconnues, on ne maîtrise rien ...il n'y a pas de matériel, les locaux sont inadaptés, les conditions de pratique mal sécurisées. Mais ces pratiques de masse débouchent sur une demande de formation professionnelle ou de loisir qualité et de haut niveau. Cela interpelle sur les garanties en matière de formation et des débouchés professionnels futurs. Il faut se garder que cela débouche sur trop de chômeurs. Et ce n'est pas arithmétique : les musiciens professionnels sont peu nombreux en France et cependant les écoles de musiques existent en très grand nombre ».

Pour Dominique Forette, le cirque en loisir apporte un épanouissement de l'individu par l'apprentissage d'une technique et une pratique artistique. Le cirque a un attrait, une mythologie qui séduit les plus jeunes. Il y a un mystère autour de l'exploit, une recherche de ce qui est inaccessible.

A titre personnel et syndical, Dominique Forette pense « qu'on a besoin d'une réglementation intelligente. Dans la mesure où on s'adresse à des activités corporelles à risque, il faut un minimum de pré-requis pour que les encadrants ne cassent pas les enfants.

Ils doivent avoir un minimum de projet artistique. Pédagogue, artiste, l'un ne compense jamais l'autre et il faut des intervenants qui aient les deux compétences, idéalement. Le projet pédagogique de l'école doit être confié au plus diplômé. Mais le problème de la qualité des intervenants est en fait lié à la rémunération ».

Laurent GACHET, directeur de l'Académie Fratellini

L'Académie Nationale Contemporaine des arts du cirque -Annie Fratellini- récemment implantée à Saint-Denis ouvrira ses portes en janvier 2003. Mais elle peut d'ores et déjà recevoir, en pleine capacité, quatre groupes amateurs (3 enfants/1 adulte) de 50 à 60 élèves maximum chacun, encadrés par un intervenant pour huit à dix personnes.

« Notre spécificité historique est d'avoir un groupe de professeurs transversal sur tous les secteurs de l'école. C'est notre marque de fabrique que d'avoir cette mixité entre pratique amateur et professionnelle.

La construction pédagogique elle-même implique un engagement différent de chaque intervenant, qui conduit de l'empirisme de nos professeurs « historiques » à la formulation de la transmission. Nous opérons une fusion entre les vieux maîtres et d'autres praticiens ; chorégraphes, sportifs, psychomotriciens... avec, à terme, le souhait d'une répartition à parité sur le plateau pédagogique afin d'avoir à la fois l'expérience du cirque et l'expérience pédagogique, dont le but est l'adéquation avec les publics. Il faut notamment veiller à ne pas trop pousser les feux pour le loisir, au risque de voir se perdre l'aspect ludique et récréatif de la pratique amateur ».

Au sujet du diplôme et du brevet, Laurent Gachet constate une demande constante d'agrément venant des mairies, des MJC, alors que la cooptation devient caduque du fait de l'augmentation de la demande.

« Il faut pourtant garantir l'intégrité physique des enfants et il y a nécessité de mettre en place des qualifications diplômantes. Mais en même temps il peut y avoir un effet pervers à légitimer des structures dont l'enseignement diplômé pourrait leur permettre d'exercer. Il y a donc un risque d'un diplôme fourre-tout et pour éviter cela, le nivellement doit se faire par le haut avec un seuil de tolérance non défini à ce jour. La plus mauvaise réponse, à l'instar du cheval de Troyes, est celle qui verrait un brevet suivi d'un diplôme plus qualifiant. Cette solution répond à une analyse socio-économique qui met sous sa dépendance les critères pédagogiques.

Or les écoles professionnelles ont besoin de professeurs diplômés alors que le secteur loisir doit se contenter des brevetés. Pourtant, la pratique pédagogique la plus expérimentée est celle que requiert le plus jeune âge.

Donc la mixité des intervenants est une des meilleures options, même si elle présente des difficultés énormes par la mise en perspective de toutes les réflexions et résultats ».

Pour Laurent Gachet, le loisir amateur doit être éloigné des objectifs d'une démarche professionnelle. « Il faut préserver l'avenir du pratiquant qui se sent motivé pour passer le pas, avec un respect du parcours scolaire et un éventuel parcours artistique adapté. Mais, à l'Académie Fratellini, on est tous sous la même toile, et il faut être vigilant à la pression des parents ou à la frustration des enseignants n'ayant pas vidé leur inspiration artistique ».

« En dehors de l'Académie Fratellini nous conduisons, avec une ONG marocaine, un projet où le cirque est au service d'une pratique de reconstruction sociale. Le cirque apporte aux jeunes concernés l'estime de soi reconquise, l'acceptation du corps, la confiance retrouvée des adultes. Il y a 103 enfants entourés de 14 éducateurs spécialisés. C'est donc une « circothérapie » , où le cirque apporte ses valeurs de défi, de danger que nous retrouvons dans des applications similaires à Paris. On voit ici d'une façon plus marquée comment le cirque peut être constructeur de la personnalité . Mais le relais populiste des médias risque d'en faire un « cirque à tout faire ».

A noter : Laurent Gachet est membre du groupe de pilotage sur la formation des personnels responsables de l'encadrement des pratiques amateurs et d'activités de loisirs des écoles de cirque.

Jean Michel HERVE, service international de l'UCPA

Jean Michel Hervé est l'inventeur des séjours d'initiation aux arts du cirque à l'UCPA (Union des Centres de Plein Air), qui propose des voyages et des séjours sportifs pour les jeunes et les moins jeunes.

Son parcours est composite : diplômé en écologie à Montpellier, il obtient un DEUST en travaillant sur les poissons en voie de disparition. Sportif de haut niveau en Kayak, il est plusieurs années en équipe de France.

Sa passion pour les arts du cirque débute à 10 ans avec la pratique du jonglage et de l'équilibre. Il suit des stages à l'école du Lido de Toulouse où il devient encadrant, dans les techniques du double diabolo et du jonglage à 5 balles. Il a été formateur à CIRCA.

Il a une pratique artistique et une expérience de la scène où différents groupes de musique l'invitent à participer à leurs spectacles.

Les stages proposés par l'UCPA à l'initiative de Jean Michel Hervé se déroulent sur trois sites et s'adressent aux 12-14 et 15-17 ans.

Un des séjours propose en Dordogne sous chapiteau et en plein air un mi-temps cirque complété par un mi-temps « multisports » en avril, juillet et août.

Des moniteurs titulaires du BIAC, sélectionnés par relation parmi des titulaires du BAFA, encadrent ces activités. Trois groupes de 10 enfants encadrés de 2 moniteurs se succèdent en 4 stages de 15 jours (50 heures) clôturés par un spectacle. En tout 120 personnes.

Un autre site propose dans les Alpes des sessions de 7 jours, sous traitées au le cirque Bouglione, sous forme d'un plein temps d'immersion de 50 heures, clôturé par un spectacle. Il y a huit sessions pour 40 personnes soit 320 en tout.

Un troisième site en Normandie accueille les 7-11 ans pendant 7 jours pour un mi-temps cirque et sport de 25 heures et un spectacle, confié en sous-traitance à une école de cirque locale sous un chapiteau UCPA.

Ces trois propositions ont un taux de remplissage de 91%, et il existe aussi des demandes particulières de collèges ou de lycées pour des classes découvertes ou transplantées « arts du cirque » qui sont agréées par l'Education nationale.

Le repérage des intervenants pour les Centres de Vacances et de Loisirs se fait parmi les titulaires du BAFA ayant une qualification cirque. Mais il y a une volonté de la FFEC qu'ils soient titulaires du BIAC.

Selon Jean Michel Hervé, un encadrant cirque doit avoir une bonne technicité du cours, des capacités de mise en scène, être polyvalent et avoir le sens du contact.

Au sujet de l'expérience artistique professionnelle, il la trouve nécessaire et souligne « la fascination des enfants devant la structuration d'un numéro qui est la marque de la réussite. Mais la compétence pédagogique est fondamentale, car il faut sans cesse trouver de nouvelles façons, adapter la technique aux débutants dont le niveau est peu élevé.

Le diplôme est un souhait. Plus qu'un diplôme fédéral, il faut un diplôme d'Etat, garant des solutions de sécurité face au danger, et un brevet de moniteur qui ne pénalise pas ceux qui ont des formations légères. Les titulaires de brevets fédéraux pourraient être limités aux activités de vacances, permettant ainsi aux diplômés d'Etat d'occuper les emplois de plus longue durée ». Le CNAC, école d'Etat, serait selon Jean Michel Hervé le lieu convenable pour préparer à ce diplôme, tandis que les moniteurs recevraient un BIAC, qui est selon lui à améliorer, des instances fédérales.

« L'important est de sortir ces praticiens de la marginalisation, et de leur proposer quelque chose de sérieux ».

Pour Jean Michel Hervé, la pratique du cirque en loisir est « une activité sportive d'épanouissement corporel. C'est la plus belle activité au niveau psychomoteur notamment en ce qui concerne la dissociation motrice. Elle procure bien être, aisance et équilibre intérieur. On la pratique pour soi, en passionné, mais pas par narcissisme, pour offrir aux autres, se donner, être reconnu. On peut s'y dépasser, exploser, se protéger derrière la technique, sous le regard des autres. Le cirque en

loisir est tout à la fois sportif et artistique, c'est tout ce que le cerveau humain peut faire. ».

Ce que nous offre le cirque « n'est plus un amusement pour les enfants, on est sorti de cela, mais c'est la poésie ».

Thierry Jourdan, délégué général de la FOL d'Eure-et-Loir

La FOL propose depuis 4 ans des activités cirque, au départ une offre sur 2 mois qui a été étendue à 8 mois ces deux dernières années. Elle travaille avec deux troupes professionnelles issus de la famille « Micheletty » une, sédentaire (cinq personnes) qui intervient dans les écoles et CLSH et l'autre (9 personnes) qui n'intervient que sous son propre chapiteau qu'elle implante.

Au départ le projet cirque est né par un inspecteur de l'Education nationale qui était très intéressé par le cirque. C'est d'un travail à l'école qu'est partie une réflexion sur les activités circassiennes et la possibilité de monter des séjours cirque.

L'activité cirque représente 30 % des classes découverte proposées, 5 % des interventions dans les écoles, et 20 % des séjours. Soit quelques 4 000 enfants sur l'Eure-et-Loir (dont 1 600 passeront sous le chapiteau) et 900 sur le centre situé en Dordogne. La majeure partie des enfants sont âgés de 7 à 14 ans.

Malgré une telle fréquentation la FOL n'envisage absolument pas de monter une école permanente. En revanche, elle essaye de lier le cirque -comme le théâtre- aux autres disciplines artistiques, elle a notamment un intervenant en arts plastiques, Patrick Soulay, qui fait les affiches pour des grands cirques comme Pinder. En partenariat avec la FOL, il a rédigé deux ouvrages : *Le petit clown* et *Le petit clown amoureux* . Par exemple pour le premier, 1000 exemplaires ont été édités, et 600 sont distribués dans les locaux de la FOL : les CVL, les CLSH... Le partenariat se situe au niveau du suivi du livret pédagogique qui propose des activités pour travailler autour du cirque en arts plastiques. L'action autour du cirque commence donc à se développer. La FOL vise travailler à développer des outils professionnels pour les centres de vacances.

Au départ, ce type de travail se fait surtout avec les écoles avant d'être développé dans des centres de vacances. La FOL a un partenariat très fort avec l'Education nationale, la plupart de son équipe venant du milieu de l'enseignement. Le rapport pédagogique avec les classes se fait facilement. Ensuite, la FOL adapte son

expérience au centre de vacances afin de faire une proposition culturelle forte. Car, admet T. Jourdan, souvent la pratique culturelle en colonie s'arrête à faire des dessins ou des poteries

Directeur de colonie dans les Pyrénées, T. Jourdan, avait fait intervenir trois personnes de l'école de cirque de Bordeaux. Ce choix de recours à des professionnels a un coût, mais ni plus ni moins que pour la spéléologie. Le but était qu'à la fin, les enfants partent pendant une semaine en itinérant avec un spectacle tout public, qu'ils fassent un circuit. Il y avait une première semaine de travail au centre avec les intervenants ; puis la deuxième semaine, ils partaient sur les routes.

T. Jourdan souhaiterait amener le cirque « Micheletty » à faire ce type de travail. Plutôt que d'arriver à une production finale -le spectacle-, faire vivre la vie du cirque aux jeunes. Qu'ils partent 4 ou 5 jours avec les enfants, et partagent et parlent leur vie de cirque. Le cirque « Micheletty » est un peu particulier car il est lui-même une école de cirque, les plus grands professionnels sont passés sous son chapiteau, tels Jean et Alexis Grüss. Ils ont donc beaucoup de jeunes qui viennent s'entraîner là. Ils ont entre 12 et 13 ans, et l'Education nationale a détaché une institutrice pour faire l'école aux jeunes du cirque. Il y a donc une relation entre les jeunes et les adultes autour du cirque.

Le cirque a un réel intérêt artistique, il permet de développer plus de facultés que d'autres activités culturelles et il est lié à d'autres expressions artistiques mais surtout, il est en lien au voyage, donc à la découverte de différentes personnes, régions... Il est important que les jeunes aient la connaissance du monde du cirque dans le voyage et la rencontre d'autres personnes.

Thierry Kopferschmitt, directeur du produit sport au Club Méditerranée

Le département sport chapeaute la cinquantaine d'activités sportives du Club. Il est chargé de déterminer les standards de fonctionnement, les critères de qualité, le cahier des charges de construction des équipements et du matériel, et celui des activités elles-mêmes. Pour cela, le Club fait appel à des experts extérieurs qui les aident à élaborer des modules de formation. Ces derniers sont ensuite validés dans le contact avec la clientèle, notamment pour la sécurité et l'hygiène. Le département est aussi chargé de développer de nouveaux projets d'activités. Il s'appuie sur une dizaine de champions qui sont les ambassadeurs du Club en terme de marketing. Ils lui donnent une image à la fois jeune, dynamique, sportive et internationale. Partout, les activités sportives proposées au Club sont un loisir, il n'est pas question de compétition, mais pour certaines activités, des stages de perfectionnement sont proposés.

Le cirque est une des activités piliers au même titre que le ski ou le ski nautique. Dans l'ensemble du Club, l'activité cirque est présente sur 25 des 100 sites majeurs qu'ils soient saisonniers ou permanents. Cette activité est proposée depuis plus de 20 ans. Ici, le cirque c'est : le trapèze volant, le mini volant, la corde espagnole, le trampoline, les ateliers de jonglage, le cycle et le clown. L'offre est destinée à 80 % aux enfants. Toutefois, un créneau de 2 heures est proposé aux adultes. Il y a aussi quelques villages qui ne s'adressent qu'aux adultes.

4 ou 5 activités sportives sont proposées aux enfants, par tranches d'âges, de 9 à 12 heures et de 14 à 15 heures. Certains villages accueillent jusqu'à 450 enfants. L'activité cirque est proposée en découverte à partir de 4 ans. Elle se divise en plusieurs ateliers : trampoline, jonglage, trapèze volant, mini volant... Les enfants choisissent et viennent d'eux-mêmes vers l'atelier qui les attirent. L'activité se fait sur une base hebdomadaire et se termine toujours par un spectacle donné le jeudi pour que chacun puisse participer.

Le Club forme ses encadrants sur trois secteurs géographiques: Amérique (USA, Amérique latine, Caraïbes), Asie et Europe/Afrique. Sur chacun des secteurs, des stages sont organisés. Sur l'Asie et les Amériques les villages sont permanents, ce

qui permet d'envoyer les futurs GO cirque et animateurs sur les sites de formation. Sur chaque secteur, il y a un responsable qu'on appelle un régional cirque. Il tourne sur les sites pour effectuer un contrôle du matériel et de l'activité, il organise une ou deux formations par an. Les stages sont effectués en fonction des besoins. Ces formations sont validées par le maître de stage qui est chargé du recrutement.

La première partie de la formation dure trois semaines avec des personnes confirmées ayant toutes travaillé au minimum deux saisons (2 fois 6 mois). La deuxième étape dure quatre semaines pendant lesquelles le Club fait du recrutement soit en interne, soit avec des gens de l'extérieur venant du milieu du cirque ou de celui de la gymnastique. Les modules de formations comprennent un certain nombre d'étapes qui passent par le montage/démontage, les règles de sécurité, l'organisation d'un village et de l'équipe. Cette formation est validée par les maîtres de stage qui évaluent sur des critères d'attitude et de capacités sportives. Une fois la formation faite, le Club propose aux plus motivés et à ceux qui ont les aptitudes physiques nécessaires de faire partie de l'équipe et de suivre le cursus de formation continue sur le site où ils sont affectés. Les autres sont orientés vers d'autres secteurs d'animation. En effet, tous les animateurs recrutés sont titulaires du BAFA, certains ont en outre le DEFA ou le BESAP. Pour le cirque, il n'y a pas particulièrement de brevet d'état aujourd'hui... Le Club fait ce qu'il peut avec ce dont il dispose, c'est pour ça que les formations se font en interne. Le siège est intéressé par la mise en place d'un diplôme.

Ceux recrutés en cirque se retrouvent dans les villages avec les responsables qui les forment encore. Ensuite, ils obtiennent le « degré qualité » qui s'adresse au client aussi bien qu'en interne. Les animateurs sont astreints à trois entraînements obligatoires par semaine afin de continuer à progresser et ne pas faire que de l'accueil et de l'enseignement classique. Le but du jeu est qu'il y ait un travail en permanence sur le site. La formation consiste à ce que les animateurs continuent à pratiquer

Pour les villages proposant du trapèze volant sur grand volant, l'équipe est composée de 4 personnes : trois sont là en permanence et une autre vient en fonction de l'affluence. Pour les autres villages, 3 personnes encadrent : un responsable cirque et deux GO. Le Club emploie aujourd'hui 45 animateurs cirque permanents répartis dans 15 villages ouverts toute l'année. Certains ont la vocation de progresser au sein du Club, par exemple, de devenir régional cirque ou responsable des sports. Certains quittent le Club après quelques années et rejoignent des écoles de cirque ou continuent la pratique comme une passion en profitant de l'expérience du Club pour voler de leurs propres ailes.

Cette année, la campagne de publicité du Club commence le spot par le cirque. Il y a 20 ans, le Club était le premier tour opérateur à proposer du cirque. Cette activité est incluse dans le forfait. Le cirque étant un spectacle, il offre un côté ludique qui correspond bien à l'esprit du Club, un lieu qui laisse une place au rêve, à la magie, au sport.

D'année en année les enfants reviennent, le Club Méditerranée correspond à un vrai choix de faire du cirque pour certains. Un choix qu'on retrouve aussi chez les adultes qui viennent dans le but de pratiquer, facilement, dans l'esprit du Club.

Le Club a vraiment la vocation de faire découvrir le cirque, si les gens demain vont, en rentrant de vacances, s'inscrire dans un cours de cirque, l'objectif est atteint. Bon, s'ils reviennent au Club c'est bien aussi car on propose le cirque dans plusieurs destinations et sur différents niveaux. Ceux qui reviennent ont le sentiment d'apprendre encore, de continuer leur formation.

Xavier Lammelin, responsable du cirque au Club Méditerranée World

Le Club Med World est une filiale indépendante du Club Méditerranée.

Ici, l'équipe cirque est composée de 4 personnes. Un canadien, ancien chef des sports au Club Méditerranée, un ancien GO, une ancienne pratiquante et Xavier Lammelin, qui a été formé dans les villages dans les années 90. Ancien éducateur sportif de natation et de sport terrestre, il a découvert le trapèze volant au Club où il a été formé par Pascal Coralini, un ancien de Grüss et de Pinder, qui est maintenant formateur des GO sur le secteur Europe/Afrique. Chaudronnier de formation, Xavier Lammelin a construit toutes les structures nécessaires au cirque.

Depuis septembre 2001, le Club propose aux enfants à partir de 6 ans des ateliers d'une heure le mercredi et de deux heures le dimanche. Les activités sont la jonglerie, le trapèze volant, le trampoline et l'équilibre. Ce sont des ateliers de découverte où le côté ludique est mis en avant. En moyenne, il y a 25 enfants par heure. Le mercredi, une dizaine d'enfants viennent régulièrement. Le dimanche, le créneau de 15 à 17 heures est réservé aux enfants qui prennent le brunch.

Pour les adultes, seul le trapèze volant est proposé en groupe de niveau de 10 personnes.

Le Club propose aussi des baptêmes de trapèze volant à 7 mètres de haut. Pour les enfants, il existe une formule anniversaire avec un choix d'activité escalade ou cirque.

Enfin, les animateurs jouent dans un spectacle les vendredi et samedi soirs.

Xavier Lammelin aimerait bien développer davantage la pratique cirque amateur, mais il y a deux obstacles : le lieu qui abrite la pratique est aussi un lieu de spectacle et la vente de boissons de tout type interdit de considérer le lieu comme une école.

Johann le Guillerm, artiste, compagnie Cirque Ici

Ma relation avec les questions de transmission a concerné des populations en difficulté (autistes, enfants traumatisés, aveugles....) car j'ai besoin d'une proximité avec des vraies microsociétés. Pour moi il s'agit d'intervenir pour une mise en confiance, une reconstruction de repères sociaux.

Ces « publics » très particuliers ne sont pas en demande d'apprentissage du cirque et il n'y a pas d'objectif à en faire des artistes de cirque. Pour cela j'utilise des aptitudes communes : la verticalité (l'équilibre sur un pied) et les jeux avec l'objet.

C'est en tant qu'artiste que j'interviens pour proposer une antithèse : « ils » sont en difficulté et ils doivent arriver à une performance même relative par un travail de compensation très intense.

Je m'interroge sur l'après et le départ : comment faciliter la continuité, favoriser la durée ? J'ai laissé des fils dans plusieurs endroits après mes passages, mais cela est très insuffisant.

Le cirque est un art minoritaire : comment réagira-t-il face à une demande majoritaire de pratique amateur ? Je pense qu'il faut aider surtout les meilleurs à devenir pointus. Je n'ai moi-même jamais fréquenté d'école de cirque, jeune, avant d'entrer au CNAC à Châlons à 16 ans.

Il faut mettre les écoles en lien étroit avec la profession pour favoriser le passage, la passation du monde du cirque, mettre en « condition ». Maintenir le lien avec l'histoire, ne pas créer d'étrangeté avec l'origine du cirque. Le chapiteau, la caravane, le campement sont pour moi les principales spécificités du cirque. L'espace de diffusion est fondamental : un campement, c'est particulier, cela facilite des croisements de vie et de cultures. Cette microsociété impose un très grand respect dans un endroit restreint. Ici le mot « travail » est inapte : la vie est un tout, sans séparation, en fusion : être et vivre avec vos voisins qui sont vos collègues de piste modifie profondément la relation à la création.

Je pense que les écoles de cirque et le cirque à l'école vont sensibiliser le spectateur à la culture du cirque et permettre l'évolution, chez chacun, de ses capacités. Si on

relève le niveau d'exigence du public pour en faire un public de connaisseurs, le niveau du cirque lui-même doit être remis en question. La transmission pour moi c'est permettre plutôt que reproduire, mettre en confiance plutôt qu'exécuter au-delà des savoir-faire.

La pratique de masse du cirque est d'abord positive et les professionnels doivent prendre conscience de ce phénomène d'augmentation des connaissances et des compétences. Je demande que la formation aujourd'hui, de l'amateur au futur professionnel, n'écarte plus les maîtres de la tradition. Je constate que les écoles officielles, surtout Châlons aujourd'hui, formatent des élèves sur un modèle esthétique unique qui a perdu les repères de l'apprentissage fondamental du cirque : le cercle, le chapiteau, l'autonomie de l'artiste-interprète. La polyvalence est limitée car elle n'induit aucune spécificité faite de haut niveau et d'exigence. Il faut recomposer la diversité de chaque artiste.

La spécialisation pour un artiste, au départ « amateur » doit arriver le plus tôt possible pour créer une ancienneté de pratique qui permettra de composer entre le spectacle collectif et le numéro individuel. La richesse d'un élève futur artiste, ce n'est pas d'arriver à un spectacle d'école, donc de novices mais d'acquérir un lien puissant avec toutes les esthétiques de sa tradition pour la dépasser plus tard, si c'est un choix personnel, et non pédagogique de son école.

Je reviens, une fois encore sur la figure du cercle, espace commun, communautaire pour l'enseignement. Le cercle favorise l'espace des points de vue, c'est une agora. Le cercle c'est notre patrimoine identitaire circassien : les techniques sont au service d'un espace de l'échange.

Jean-Philippe Le Noa, responsable national BAFA et BAFD à l'UFCV

L'UFCV est avant tout une union d'organiseurs de centres de vacances, (environ 2500) peu de séjours sont organisés en direct par les services.

A force de réglementer l'encadrement dit professionnel, il ne sera plus possible de faire certaines activités avec des enfants sans brevet d'Etat. Si, seuls les professionnels peuvent encadrer, on renferme toutes les activités dans la consommation alors qu'il y a énormément de projets de CVL et de CLSH qui fonctionnent avec des animateurs certainement moins compétents en termes d'apprentissage, mais investis sur des projets avec les enfants. J-P Le Noa est président d'une association qui propose des séjours cirque, où une dizaine d'adolescents va de village en village en roulotte. Si ce sont des techniciens salariés qui encadrent, ils seront payés 200 F de l'heure, et n'interviendront que 2h, alors que des animateurs qui ont une compétence en cirque seront présents tout au long du projet. A moins de proposer des séjours à 30 000 francs la semaine, on ne peut embaucher des professionnels 24h/24 pendant 15 jours. De plus, l'animateur joue dans ce cas le mauvais rôle, n'assurant que la vie quotidienne tandis que le moniteur a le beau rôle en proposant les activités agréables.

Pour ce qui est du coût, les enfants aisés vont aller chez des prestataires chers (type Club Méditerranée) et les enfants pauvres, sur les CLSH implantés dans leurs écoles, avec d'éventuelles interventions de titulaires de brevet d'Etat très ponctuelles. Il faut donc se méfier de la professionnalisation, même si l'on n'est pas contre. Ce qui peut justifier la présence d'un professionnel, dans le cadre d'un atelier cirque, c'est l'envie de progresser, et la sécurité. A ce jour, à sa connaissance, il n'y a pas eu de mort sur une activité cirque en CVL ou CLSH, d'ailleurs, les professionnels eux-mêmes ne peuvent garantir une sécurité totale sur l'activité. Il faut par contre former les professionnels et les non professionnels; la compétence et la formation ne sont pas liées à un statut de professionnel, beaucoup de clubs sportifs ne fonctionnent que grâce à des bénévoles compétents.

Les participants aux stages BAFA d'approfondissement cirque ont déjà une compétence, ce qui est très peu pris en compte ; ils ne peuvent pas faire un cours de cirque, mais peuvent encadrer un séjour cirque de 15 jours. Il suffit, pour faire fonctionner un centre, qu'il y ait un seul animateur très compétent. La compétence des enfants est aussi exploitable, certains sont capables d'apprendre à leurs copains autant, voire plus qu'un adulte; avec quelques éléments de technique, on peut très vite prendre du plaisir dans les activités de base.

Il y a une réelle demande pour les tous jeunes enfants et certains organisateurs de CVL s'attachent les services d'écoles de loisir pour encadrer leurs activités cirque. Il faut que les parents et les enfants sachent bien où ils vont et pourquoi. Un séjour découverte cirque est différent d'un stage, les gens choisissent en fonction de leur projet. La découverte et le plaisir doivent rester présents, il ne faut pas qu'un rapport client / vendeur s'installe. Le cirque dans le cadre du CVL est une activité ludique, pleine d'imaginaire. Un CVL est un très bon terrain d'expérimentation pour un jeune qui se destine à la formation spécialisée en cirque, ou qui va se présenter au CNAC, tout en aimant encadrer des enfants. Il faut que toutes les solutions restent possibles.

Pour J-P. Le Noa, la notion de travailler son corps sans compétition offerte par le cirque est importante, ce n'est souvent pas le cas dans les autres sports... Ici, l'intérêt est que chacun peut évoluer à son propre rythme, avec ses propres moyens, sur des activités variées (fil, jonglage, boule, etc), dans la solidarité : je progresse au milieu d'autres et je les prends en compte. Le cirque fait appel à tellement de compétences physiques différentes, que l'enfant trouvera sûrement son bonheur quelque part. L'enfant qui n'arrive pas à jongler saura probablement marcher sur le fil, ou sur des échasses. De plus la progression est individuelle même si on est dans un espace que l'on partage avec d'autres. Enfin, il n'y a pas de dernier, le droit à l'erreur fait partie de l'activité.

La formation BAFA est cadrée par un texte réglementaire, on ne peut pas y faire ce qu'on veut. Un approfondissement n'est pas un perfectionnement, c'est avant tout un

retour sur l'expérience pratique passée ; on approfondit ce qu'on a appris dans la première étape (stage théorique) et ce qui a été vécu dans la deuxième (stage pratique). La discipline approfondie représentera en moyenne 30 heures sur 50. Un animateur qui vient sur un approfondissement cirque a souvent, sauf exception, déjà fait du cirque. Le BAFA est une sorte de validation de ses acquis. Il faut également noter que certains stages BAFA cirque sont répertoriés sous le nom « expression ».

Il faut délimiter les choses : il y a des activités plus risquées que d'autres; on ne met pas un animateur BAFA pour encadrer du trapèze, on fait venir un animateur BIAC. L'importance des animateurs BAFA approfondissement cirque est qu'ils peuvent être complémentaires: un professionnel peut venir quelques heures dans la journée et le reste du temps, les enfants progressent avec l'animateur. Si on a 60 enfants sur une activité cirque, on peut prendre un brevet d'Etat, mais par sur un séjour de 30 enfants sur 15 jours. Il faut mettre les moyens en fonction du projet. Certains animateurs, sur toutes sortes de séjours, fabriquent des balles de jonglage avec les enfants, ou tendent un fil à 10 cm du sol, il faut que cela reste possible. Le ski est un bon exemple du lobbying des professionnels : il n'est plus possible de faire du ski avec les enfants, alors que les moniteurs ne peuvent pas encadrer tout le monde, et que les autres clients payent mieux.

Les écoles de cirque devraient se réjouir, car plus les enfants vont prendre du plaisir à faire du cirque dans les CVL et les CLSH, plus ils voudront aller loin et iront dans des écoles de cirque. La FFEC impose une approche du cirque qui n'est pas partagée par tout le monde.

Pour ce qui est de l'éventuelle intervention de psychomotriciens, J-P. Le Noa rappelle que même s'il y a des compétences, ce ne sont ni des soignants, ni des professionnels qui interviennent dans le cadre des CVL.

Il y a un désengagement total de l'Etat par rapport à ce secteur d'activité, c'est un choix : ceux qui peuvent payer feront du cirque, les autres non.

Il faut garder des espaces de liberté, pour ne pas tomber dans la consommation. Que des cadres soient donnés au niveau national, mais que l'on laisse chaque équipe inventer, il y a des approches différentes : c'est ce qui fait la richesse.

Patrick Mattioni, formateur en acrobatie à l'ENAC de Rosny

Patrick Mattioni est un ancien international de gymnastique. A 12 ans, il intègre l'INSEP et participera à 2 jeux olympiques, 3 championnats du monde, 1 championnat d'Europe et 1 coupe d'Europe. En 1992, il met un terme à sa carrière sportive et prend un poste d'animateur, avec une mission de repérage de jeunes talents, auprès du Comité départemental de gymnastique de l'Essonne. Disposant de ses matinées, il apprend que l'ENAC de Rosny cherche un entraîneur en acrobatie et il y est recruté pour 6 heures par semaine. Dès l'année suivante, il se spécialise dans le mât chinois. Il y a 2 ans, P. Mattioni met un terme à sa fonction d'animateur départemental et s'investit complètement à Rosny. En plus de son enseignement professionnel d'acrobatie, il suit avec un autre formateur un groupe d'adolescents en loisirs.

P. Mattioni pratique en loisirs le trapèze volant, le trapèze ballant et le main à main, il aurait aimé avoir eu une pratique de cirque débouchant sur le spectacle. Néanmoins, il remarque que les écoles de cirque accueillent de plus en plus d'anciens sportifs venant de clubs de gymnastique ou de trampoline, en tant que pratiquants. Il sont par contre peu nombreux chez les formateurs à venir aux arts du cirque. Mais il faut savoir que la gymnastique se sert également beaucoup du cirque, particulièrement pour le travail avec les enfants, notamment pour la baby-gym (2-5 ans) qui est en fort développement actuellement.

Le cirque se sert du sport sur le plan de l'entraînement, de la préparation physique générale ou spécifique et de la technique acrobatique. Les connaissances biomécaniques des sportifs sont appréciées. Et inversement, la diversité qu'apporte le cirque pénètre de plus en plus le milieu scolaire et la gymnastique loisirs.

P. Mattioni juge nécessaire la mise en place d'un brevet d'état ou d'un diplôme équivalent sur le métier de formateur aux arts du cirque. Les formateurs du cirque ont tous des parcours très divers. Ce qui est un bien. Mais il faut remettre à plat les techniques et définir une ligne de conduite pour parler le même langage. Certaines

bases doivent être exigées et on doit pouvoir s'orienter vers une véritable logique de travail. Par exemple, dans le cirque, il y a un manque de connaissance du trampoline. On le pratique souvent de façon dangereuse, et l'on risque les accidents ou des douleurs non détectables dans un premier temps. En sport, il y a ce qu'on appelle des permanences et un travail des bases, qui n'est jamais négligé, avec une préparation physique adaptée. Il existe de nombreux travaux pour ceux qui veulent approfondir des connaissances.

P. Mattioni pense que pour revendiquer une véritable école de cirque française, il est nécessaire que les gens du cirque se réunissent pour mettre en place un véritable plan d'action. Il est indispensable de mettre en place des filières partant des écoles de loisirs jusqu'aux écoles professionnelles. De répertorier et classer les disciplines de cirque. Il y a également un travail considérable à faire sur la terminologie. En interne à Rosny et Chalons, une réflexion a été menée sur le travail des bases et son apprentissage orienté sur les mêmes techniques, pour ne pas limiter la progression des élèves dans le futur. Egalement des grilles d'évolution et d'évaluation communes ont été mises en place.

Un bon encadrant, doit avant tout avoir des qualités techniques, des qualités pédagogiques, savoir organiser une séance et planifier une saison. Il est important de savoir mettre en place des situations, d'entraîner et d'évaluer.

En sport, les objectifs sont nettement définis et l'échéance compétitive est la finalité ; en cirque le travail se fait plus dans une continuité avec des objectifs très individualisés et plus adaptés à la personne. La finalité du travail dans le cirque est la présentation devant un public où la performance technique n'est pas la priorité, mais seront appréciées ses qualités d'artiste...

Qu'est ce qu'une pratique de cirque de loisirs ?

C'est de développer chez l'enfant différentes qualités : toutes les actions motrices de bases, lui faire découvrir de nouvelles sensations, le faire jouer avec son corps, apprendre à gérer sa peur, et un public, développer sa sensibilité, lui donner envie

de progresser, d'apprendre à se gérer... Et le mettre le plus souvent possible en situation réelle, pour susciter chez lui le plaisir d'entrer en piste.

La gymnastique et le cirque sont proches dans leur action, mais ils évoluent dans un univers totalement opposé.

Bertrand MOZOLAY, responsable pédagogique de l'école de cirque du Salto, Alès

Bertrand Mozolay occupe ce poste depuis janvier 1999 dans cette école créée en 1988 par le Cirque Archaos. L'école emploie 3 personnes pour son fonctionnement général (secrétaire, directrice, entretien), un directeur pédagogique à 3/4 temps, un emploi jeune, 3 intermittents et des intervenants ponctuels pour l'enseignement.

Le secteur loisir du Salto est très actif. Dans les locaux de l'école sont accueillis:

- 200 enfants à partir de 5 ans, les mercredi pendant 1h30 et les samedis 2 h.
- 7 classes de 20 à 25 élèves venus des quartiers « sensibles » de la ZEP pendant le premier trimestre pour 10 séances de 1h30, dans le temps scolaire en collaboration avec les instituteurs. Une sélection de trente de ces enfants est ensuite opérée. Ils viendront à l'école de cirque, hors temps scolaire ; 2 h par semaine jusqu'à la présentation d'un spectacle présenté 3 fois pendant la « Semaine du Cirque » d'Alès en Juin.

Cette intervention, menée depuis deux ans, où la démarche artistique est mise en avant, se place dans le cadre d'un « Contrat Ville » avec l'intervention du département et de la DRAC.

- un cours adulte concerne 8 personnes

Hors de l'école sont menés:

- un cours pour 6 à 8 handicapés au CAT de l'hôpital de jour d'Alès en collaboration avec deux éducateurs présents pendant les cours, trois fois par semaine, toute l'année scolaire.
- une intervention d'1h30 hebdomadaire en collaboration avec un professeur de sport en collège.
- se met en place, pendant le temps d'étude, un atelier ZEP décentralisé avec un intervenant pour 7 enfants.

L'école est énormément sollicitée, mais Bertrand Mozolay constate une stabilisation de la croissance des demandes. Les intervenants ont des parcours et des statuts différents (emploi jeune venant de l'Ecole Fratellini, artiste chorégraphique...), et il

considère que « être artiste et enseigner les arts du cirque sont deux métiers différents, mais il est difficile d'envisager l'un sans l'autre à une période donnée du parcours d'initiation. Souvent, les artistes sont incompetents pour enseigner à des enfants. Après des jeunes enfants, l'essentiel de l'enseignement passe par la relation, il suffit que l'intervenant soit pédagogue.

Au sujet de la pratique de loisir et des populations difficiles, Bertrand Mozolay insiste sur le rôle de la relation humaine, du travail en équipe autour d'un projet commun et intégrable au contexte local. Il distingue « la pratique d'initiation, qui repose sur une envie de pratique personnelle ou une vraie motivation pour le cirque, mais qui n'a pas besoin d'une création en vue. L'objectif est de se sentir bien, et l'outil est vaste et magique surtout pour les populations difficiles, il est formidable pour atteindre certains buts que d'autres disciplines ne peuvent atteindre, comme la relation à l'autre.

Si on a pour but la création, le personnel doit avoir des compétences artistiques, mais sans oublier la place pédagogique et rester, dans le domaine du loisir donc plus dans le partage que dans l'exigence d'une production ».

Quant aux diplômes ou brevets, il note « qu'il est intéressant qu'existent la FFEC et le BIAC, comme une sorte de BAFA du cirque. Mais avoir le BIAC est sans conséquence puisque c'est un brevet d'initiateur de niveau 1, et après il n'y a plus rien. Il serait bien d'avoir un brevet et un diplôme d'Etat. Ce serait une vraie reconnaissance professionnelle ».

Bertrand Mozolay considère la pratique du cirque de loisir comme « artistique et physique, permettant l'épanouissement, l'équilibre entre le physique et le mental, l'individu et le groupe, le temps de loisir et le temps de construction ».

Anne-Marie Morganti, directrice du Forum Nice Nord

Le Forum Nice Nord est un équipement situé dans un quartier qui compte des nationalités de continents différents. L'équipe pédagogique est un collectif et bien que proposant une activité cirque, elle ne compte pas d'animateur spécialisé. Pour A-M. Morganti, il n'est pas possible d'inscrire les enfants qui fréquentent le Forum dans des représentations culturelles qui leur sont étrangères, il s'agit de trouver les premières symboliques universelles et le cercle en est une. L'un des premiers intérêts du cirque est donc de s'inscrire dans un cercle et de tout simplement permettre aux enfants d'y pénétrer. Dans l'espace circassien, les enfants sont dans une communication émotionnelle au delà de l'oral, et peuvent apporter des pratiques de leurs cultures. En outre, les valeurs traditionnellement attachées au cirque sont le plus souvent communes : voyage, liberté, sens de l'effort. Enfin, à l'articulation entre la danse et le sport et avec tous les avantages de la représentation sans les inconvénients de la compétition, les arts du cirque plaisent.

A-M. Morganti, ressent depuis quelques années qu'il y a une volonté d'anoblir les arts du cirque. Pourquoi n'émet-on pas l'hypothèse que la France élargit son immigration et qu'il faut vivre ceci comme un mouvement. Elle établit un parallèle avec le travail fait sur le hip hop par le passé. La DRAC avait créé un très intéressant programme de formation permanente sur les questions de transmission et d'encadrement. De la même manière, une conseillère pédagogique de l'Inspection académique avait réuni des enseignants pour une journée de réflexion sur l'esthétique et y avait associé les animateurs titulaires du DE danse. Ce type de rapprochement est essentiel pour qu'une réflexion s'installe chez les animateurs et il est nécessaire de créer des réseaux pour que les gens s'informent. C'est grâce à ce travail accompli, sans se demander si on était dans le champ culturel ou socioculturel, que l'on a vu fleurir les compagnies hip hop.

Mais, ce qui est arrivé pour les cultures urbaines n'a malheureusement pas eu lieu en cirque. Cependant, en 2001 le centre culturel de Grasse a proposé un projet de qualité car le cirque a été considéré dans une globalité : action sociale, éducative et culturelle.

Le département des Alpes-Maritimes, avec la proximité de la principauté de Monaco, a sur son territoire des personnalités ressources. Une politique départementale aidant les enseignants et les animateurs du champ socioculturel à s'approprier la thématique cirque reste à construire.

Jean-François Renou, service animation et loisirs de Pierre et Vacances

Pierre et Vacances propose depuis 7-8 ans, principalement aux enfants, des activités de cirque. Elles étaient auparavant gérées de manière locale : chaque village de vacances avait une certaine autonomie quant à la définition de son produit. Parfois, l'activité était lancée sans que le siège en soit informé et les animateurs n'étaient pas vraiment spécialisés. Par la suite, il y a eu un effort de structuration et de standardisation. Le siège décidait du contenu, mais chaque site était responsable du recrutement des animateurs cirque. Le problème qui se posait était de trouver des animateurs polyvalents, capables d'enseigner à des enfants aussi bien le trampoline que le trapèze ballant avec une bonne approche pédagogique. La politique de Pierre et Vacances était de recruter des animateurs qui sachent transmettre leur savoir et s'adapter aux tranches d'âge. Mais les personnes étaient souvent des spécialistes et voulaient trop mettre en avant leur savoir faire.

Des relations ont été initiées avec la FFEC mais aucune solution n'a pu être trouvée. Fort d'une habitude de formation de ses personnels sur le site de Cap Estérel (capacité d'hébergement de 7 000 personnes) qui est devenu un vrai « campus », Pierre et Vacances décide, en 2000, de créer sa propre formation d'animateur cirque.

En collaboration avec un organisme de formation spécialisée, JMSA, est définie, sur 2 ans en alternance, une formation d'Animateur Loisir Tourisme (ALT) option cirque permettant la délivrance d'un diplôme de niveau IV reconnu par le ministère du Travail et validé par l'AFPA.

La première sélection s'est faite sur CV, puis des entretiens ont été conduits, enfin une sélection physique a eu lieu sur le campus. Les jeunes ont été embauchés sur des critères sportifs mais surtout pas sur des aptitudes circassiennes, car les artistes de cirque n'ont pas cette approche formatrice, et ont déjà un certain acquis. En septembre 2000, 13 jeunes sont recrutés en contrat de qualification et percevront, en fonction de leur âge, une rémunération de 50 à 75 % du SMIC.

Les responsables de Pierre et Vacances ont fixé le cahier des charges et décidé, dans une spécialité aussi pointue que le cirque, ce sur quoi il fallait former les jeunes.

La partie pratique se passe directement dans les différents villages alors que la partie théorique est faite par le centre de formation sur le campus. La période de pratique du cirque est intégrée à la partie théorique. Elle est dispensée par deux animateurs de Pierre et Vacances qui ont une expérience dans le cirque depuis 10-12 ans. Ils ont longtemps travaillé au Club Méditerranée et sont à Cap Esterel depuis 1995 où ils font pratiquer le trapèze volant à la clientèle de plus de 13 ans.

Il y a quelques mois, Pierre et vacances s'est dirigé vers le ministère de la Jeunesse et des Sports, et a obtenu, sur la base de l'option cirque, d'inclure la formation dans un processus BEATEP, un diplôme plus vendeur sur le marché du travail.

Pour l'instant, Jean-François Renou ne sait pas si la formation sera reconduite, ni de quelle manière elle serait abordée. Cependant, ce responsable souhaite qu'une formation spécialisée soit mise en place et qu'elle soit validée par un diplôme.

A l'issue de leur formation, les jeunes devront savoir gérer une école de cirque. Ils devront être polyvalents : gérer les achats, la sécurité, accueillir les enfants et leurs parents... Ils doivent être capables d'une bonne présentation et mise en valeur de leur produit. Pierre et Vacances est avant tout une société commerciale et le cirque est un marché porteur. Chaque animateur doit se donner les moyens de présenter un produit à la hauteur de ce que la brochure met en avant. Les clients payent leur séjour, et en supplément les activités qui les intéressent pour une ou deux heures par jour.

Pour l'activité cirque, cela correspond à trois heures d'école le matin : une heure pour les 6-8 ans et 2 heures pour les 8-10 ans. ... Il s'agit d'une initiation/découverte et la spécialisation n'est pas recherchée L'après-midi est réservée aux adolescents et adultes avec des stages plus spécialisés : de trapèze volant ou ballant, du jonglage. Chaque semaine, un spectacle présente le travail des ateliers.

Les 85 sites de Pierre et Vacances sont situés en France et 8 proposent une activité cirque. Deux personnes suffisent en général à l'encadrer sauf à Cap Esterel qui compte 5 animateurs. Les animateurs sont recrutés pour un minimum de 3 à 6 mois.

Pour Jean-François Renou, tout repose sur le personnel. C'est pourquoi un effort est fait, dans la définition du poste, pour effacer au maximum l'aspect technique. Les responsables ne recherchent pas des techniciens car ils ne correspondent pas à la demande du client. La politique d'embauche est de préférer quelqu'un moins bon techniquement, mais qui ait un bon contact clientèle dans une approche commerciale. C'est pourquoi toutes les formations Jeunesse et Sports pour les « spécialistes » ne sont pas jugées intéressantes. Cependant Jeunesse et Sports semble en train de revenir un peu sur sa définition du brevet d'Etat.

Pierre et Vacances recherche des animateurs, c'est à dire qu'ils ne sont pas là pour montrer ce qu'ils savent faire mais pour encadrer les enfants. Beaucoup viennent du Club Méditerranée, un précurseur, surtout sur le plan de la relation à la clientèle.

Chaque année, environ 3 000 enfants pratiquent le cirque. On constate une augmentation annuelle de 10%. Les 8-12 ans représente 50% des pratiquants. L'engouement pour le cirque allant crescendo depuis trois ans, confronté à une incapacité de satisfaire la demande de ses clients à certaines périodes, Pierre et vacances souhaite étendre les activités circassiennes à d'autres sites.

Le cirque est une activité parmi d'autres. C'est un produit qui permet de mixer une approche sportive et une approche théâtrale, de plus c'est le seul produit dans lequel on arrive à enseigner quelque chose en plus d'avoir une démonstration finale. Les vacances sont l'occasion de pratiquer une activité qu'on ne pratique pas quand on est chez soi. Il y a ce côté découverte des vacances. Certains prolongent leur séjour initial d'une semaine jusqu'à un mois parfois. Beaucoup de gens reviennent d'année en année.

Cela participe d'une sensibilisation au cirque en général, une incitation à aller voir des spectacles durant l'année scolaire.

Trois animateurs en formation chez Pierre et Vacances

La formation que propose Pierre et Vacances conduit à deux diplômes : un ALT option cirque et un BEATEP « enfance et jeunesse en structure de vacances ». Elle s'étend sur deux ans et alterne les temps de pratique et de formation. 11 jeunes la suivent actuellement. En début de formation, a été dispensée une remise en forme, de 8 heures par jour, où les jeunes ont été formés aux bases du cirque. Cet entraînement intensif a été particulièrement éprouvant et a entraîné l'abandon de certains. Pendant les périodes d'ouverture des villages, les jeunes mettent en pratique leurs acquis en encadrant les enfants sous la responsabilité d'un de leurs formateurs... L'examen de sortie de cette promotion est en septembre.

A l'issue de la formation, les jeunes peuvent se voir proposer un contrat d'animateur cirque avec Pierre et Vacances et demeurer dans l'entreprise mais ceci n'a pas un caractère obligatoire.

Audrey Fricheteau a 21 ans. Avant d'entreprendre cette formation elle était titulaire d'un BAFA et s'occupait de l'animation dans un village de vacances. Elle n'avait jamais fait de cirque et n'était pas particulièrement sportive. Elle a vu cette annonce pour un ALT et s'est tout de suite présentée. Elle a été surprise qu'il y ait autant de cirque dans la formation et la préparation physique lui a semblé dure, mais ça lui plait. Audrey trouve que les enfants qui participent à l'école de cirque sont beaucoup plus motivés que les autres et donc plus intéressants.

Pour l'avenir, Audrey souhaite continuer à pratiquer le cirque et attend une proposition de Pierre et Vacances. Elle aime participer aux spectacles des animateurs.

Nicolas Keller a 23 ans. Il avait auparavant fait un peu de jonglage mais n'était pas sportif. Il travaillait en tant que responsable de l'animation enfant dans un autre village de vacances. Il a vu l'annonce et a tout de suite été intéressé par l'ALT proposé. Au départ, il a trouvé la formation très difficile mais il s'est accroché car le cirque le fascinait par sa dimension expressive. Avec cette formation chez Pierre et

Vacances, il est devenu mordu de cirque. De plus, pour lui, le cirque permet de créer des liens forts dans un groupe, de rapprocher les gens.

Pour l'avenir, il s'interroge : continuer à travailler en tant qu'animateur cirque chez Pierre et Vacances ou appliquer ses connaissances auprès d'handicapés physiques et moteurs. Car il est convaincu que la pratique circassienne peut apporter beaucoup à des personnes en difficultés car il implique d'accepter l'échec et les différences.

Emilie Autin a 22 ans. Elle a pratiqué la gymnastique pendant 10 ans, notamment en compétition et a, en outre, pratiqué du trapèze fixe et de la corde lisse. A Montluçon, en 1995, avec son ancienne équipe de gym, elle avait monté une école de cirque sous une forme associative. Les activités proposées étaient l'acrobatie, l'équilibre et la contorsion. Alors qu'elle montait son dossier pour un emploi jeune auprès de la mairie, elle a découvert l'annonce de formation de Pierre et Vacances. Elle a tout de suite été tentée par le trapèze volant. Elle a été agréablement surprise par le côté extrêmement professionnel de la formation. Au début, ils n'étaient que deux ou trois à être passionnés par le cirque mais ceux qui sont restés le sont tous devenus. Pour l'avenir, elle envisage de rester dans le domaine du cirque. Comme les autres jeunes en formation, elle est dans l'attente d'une proposition de Pierre et Vacances...

Emilie trouve le travail à l'année avec les enfants plus enrichissant car la progression est plus évidente que sur une courte période d'une semaine. Par contre, elle aime participer au spectacle hebdomadaire que montent les animateurs entre eux.

Les jeunes en contrat de qualification sont tous très satisfaits et estiment avoir eu de la chance de bénéficier d'une telle formation.

**André Riot-Sarcey, clown, pédagogue et auteur-metteur en scène des
« Nouveaux Nez »**

En ce qui concerne la pratique du cirque de loisir, « la progression des demandes qui nous sont faites est indéniable, elle double ou triple chaque année et on ne peut pas y répondre car seule l'action locale sur le long terme nous intéresse. Les « ateliers » ponctuels en tournée induisent une mauvaise interprétation de notre art et ils sont sans possibilité de suivi. Nous y répondons très exceptionnellement -car on préfère que les gens voient le spectacle- par des interventions scolaires de 2 ou 3 jours de stage et quand il y a un travail de fond sur place.

Nous avons une implantation locale autour de notre lieu de travail et avons des liens particuliers, sur le long terme, avec des classes de collège en liaison avec des professeurs de gymnastique. Par périodes de deux ans, nous accueillons chez nous, pour de l'initiation aux arts du cirque, les mêmes élèves au rythme d'un cours hebdomadaire de 2 heures pour 15 élèves.

Un ou deux artistes, eux-même formés au sein de la compagnie, assurent cette initiation.

Les demandes locales plus individuelles sont orientées vers des prestataires en techniques de cirque. Ainsi nous travaillons avec des artistes associés à la compagnie, les Colporteurs et d'autres clowns ou artistes professionnels, ou nous y répondons, sous forme de stages étiquetés amateur d'une semaine minimum . »

En ce qui concerne la notion d'encadrant / formateur, André Riot-Sarcey se situe dans une réflexion sur le désir de transmission et non sur la formation.

«Pour le clown, l'échange avec le public est fondamental, et donc, un clown a l'habitude de transmettre au public, mais aussi comme pédagogue et dans l'approche artistique. L'expérience artistique est nécessaire à une bonne transmission. Un bon transmetteur a une position sur la vie et le rôle de chacun par rapport à un autre. Mais il n'y a pas d'exclusive de l'enseignement artistique pour les artistes. Cela dépend du degré d'épaisseur mis dans l'enseignement, du regard de la

personne sur le monde vivant. Je plaide pour que les artistes soient vraiment des artistes et pas des artisans. »

Au sujet d'un diplôme, André Riot-Sarcey indique que si, pour les artistes, c'est bien le public qui reconnaît et décerne le diplôme, pour les transmetteurs, artistes ou non, la question du choix des critères reste selon lui, posée.

« La question du diplôme ne doit pas précéder l'ensemble de la réflexion globale entre artistes, publics, parents. Si on va trop vite on risque de se tromper et d'empêcher des artistes qui seraient d'excellents formateurs de le devenir. Je suis contre un diplôme trop précis, et il faut garder la possibilité de valider des gens qui ont fait la preuve de leur capacité à transmettre. Si on parle de pré-requis, alors ils doivent être techniques, artistiques, éthiques et psychologiques. Et fondés sur une expérience artistique et pédagogique. La validation en incombe aux artistes transmetteurs déjà expérimentés. L'intérêt du diplôme est de représenter un appel d'air pour une profession future. »

André Riot-Sarcey indique que la finalité d'une pratique de loisir cirque est le jeu, qu'on retrouve aussi bien dans les pratiques amateurs que professionnelles .

« Cette pratique offre le plaisir de jouer et de conquérir des espaces nouveaux du corps humain, elle est différente du sport, car dénuée de la notion de performance au sens de la compétition. Elle est éducative, comme le jeu peut l'être, elle est un moyen d'expression et de compléter son rapport à l'espace. Et comme on ne peut pas la pratiquer seul, c'est un éducatif social. »

Que recherchons nous au cirque ? « L'émotion directe -l'admiration, la peur, la poésie- dans un spectacle circulaire et « chamanique » qui rassemble dans le même espace les artistes et les spectateurs. Il est une représentation du monde et du corps humain. »

Jacques Rivoire, directeur de l'association « Saint Thomas d'Aquin », Le Havre

Saint Thomas d'Aquin est une association qui compte 3 200 adhérents et fait pratiquer le cirque annuellement à quelques 300 enfants et 200 adultes. Les ateliers du mercredi et du samedi accueillent une trentaine de pratiquants réguliers. Des stages, d'une durée variable de 5 à 12 jours, sont organisés. Enfin, des animations cirque, souvent au trimestre, sont faites dans les écoles et les maisons de quartier.

L'association organise un CVL cirque de 12 jours (200 enfants) et des classes découverte sur 12 semaines de mars à juin (50 enfants par séjour). Le directeur du centre a le BAFD, les animateurs ont le BEATEP et un BAFA de perfectionnement cirque. Un personnel, pour J. Rivoire aussi compétent que celui d'écoles de cirque de loisirs. Le centre est agréé Jeunesse et Sport, avec l'option cirque, Tourisme, et Education nationale pour toutes ses activités à l'exception du cirque. J. Rivoire souligne la difficulté de l'Education nationale à agréer le personnel arguant de l'absence de formation d'animateur cirque. Donc, l'association est dans le flou face à une institution qui sait que des activités cirque sont proposées mais feint de l'ignorer. La non-uniformité des référencements des divers ministères est un réel problème. Il serait intéressant que l'Education nationale reconnaisse le BAFA cirque et que soit mise en place une formation spécifique, car il y a un manque « d'éducateurs ». J ; Rivoire, souligne que la notion économique est capitale, il lui faut pouvoir embaucher du personnel à un tarif abordable.

Alexandre Romanès, artiste, cirque « Romanès »

Les écoles pré-professionnelles et supérieures vont tuer le cirque, je veux dire le nouveau cirque : elles fabriquent des jeunes artistes en trop grand nombre et en même temps incapables de vivre la réalité de ce métier : le chapiteau et la vie en caravane. Il y a trop d'élèves, maladroitement formés, d'un niveau moyen par comparaison avec les écoles des pays de l'Est ou de l'Asie. La sélectivité manque dans ce qui se nomme une filière plutôt « molle ». L'Etat qui prétend défendre le cirque en tant qu'art populaire devrait imposer une très grande sélectivité sinon laisser faire : une situation intermédiaire n'est pas son rôle ni son devoir. Seul le cirque classique débarrassé du mauvais goût généralisé et absolu du cirque traditionnel, en fait commercial, peut prendre une place légitime dans la politique publique.

La pratique amateur est bienvenue, en masse ou non. C'est ensuite avec l'engagement de l'Etat dans un processus de repérage et l'affirmation d'un modèle esthétique (le nouveau cirque) que la situation se gâte. La démocratisation est un échec qualitatif si l'Etat n'impose pas un contrôle strict et efficace sur les projets pédagogiques, la formation des professeurs, artistes ou non, la transmission de savoirs fondamentaux comme ceux du montage/démontage du chapiteau et les conditions de vie en caravane.

Pour un cirque fort, il faut un ministère fort : je vois surtout des compromis pour satisfaire un peu toutes les clientèles (les écoles de loisir, l'Education nationale, les traditionnels, les nouveaux cirques...) sans projet clair et exigeant. Je suis pour un « habitus » circassien, une transmission où l'humain, le maître, est au cœur des processus. Il faudrait aujourd'hui adapter l'équivalent des transmissions ancestrales très dures des techniques pour les futurs artistes : qui aura le courage de le faire ?

Brigitte Santerre, présidente du comité de la Jeunesse au Plein Air de la région Centre

Brigitte Santerre a réalisé une étude, commanditée par la DRAC, sur les activités artistiques et culturelles dans les CVL et les CLSH de la région Centre. Pour son travail, elle a interrogé les responsables de séjours habilités sur leur organisation et des enfants et accepté de nous livrer quelques conclusions.

La première remarque est qu'il y a une confusion des mots « artistique et culturel » pour les directeurs de centre comme pour les animateurs. De plus, les enfants mettent du culturel et de l'artistique partout. Quant au cirque proprement dit, trois balles et un nez rouge peuvent suffire à en relever.

Les activités artistiques et culturelles pratiquées sont :

- Les arts plastiques pour 21,49% (le même pourcentage est obtenu sur l'Eure et Loire ; mais il faut noter que l'ensemble des activités manuelles est souvent rangé dans cette catégorie)
- La danse : 15,45 %
- La musique : 15,05 %
- Le théâtre : 13,42 %
- Le cirque venant en sixième position avec 7,66 %

Les activités les plus demandées par les enfants sont :

- 1 - Les sorties
- 2 - Les photos et les vidéos
- 3 - Le cirque (demandé par 70 % d'entre eux)

Les activités les plus pratiquées selon les parents sont :

1. Les sorties
2. Les arts plastiques
3. Le théâtre.
4. La musique.

5. La danse.
6. Le cirque

Pour le spectacle vivant, l'objectif est de faire une représentation devant les parents au terme du centre.

Jusqu'à il y a un an ou deux, on ne faisait pas de cirque. La communication des pouvoirs publics sur le cirque est citée par les personnes interrogées et a bien été un véritable coup de pouce pour l'activité. Le financement des classes cirque a aussi constitué un relais financier d'importance.

Pour Brigitte Santerre, les activités culturelles et artistiques sont en général peu valorisées. Il y a un réel problème au niveau de la formation des animateurs. Les Francas ont sur la région Centre deux BAFA cirque de 25 personnes qui refusent des gens ce qui montre une volonté des jeunes de se former. Mais ceux qui peuvent accéder à une session d'approfondissement ne consacreront souvent que 10 à 20% de celle-ci sur la discipline choisie, un temps qui peut être jugé insuffisant, surtout si les encadrants, comme c'est souvent le cas ne comptent aucun spécialiste. B. Santerre propose la mise en place de modules de formations complémentaires dont les directeurs de CVL sont d'ailleurs tout fait demandeurs. La question qui demeure est donc celle de la prise en charge d'une gratuité demandée par les directeurs. La rédactrice de l'étude pense qu'une collaboration des ministères de la Jeunesse et des Sports et de la Culture est indispensable. Elle fait 10 propositions visant à rapprocher le ministère de la Culture et les fédérations d'éducation populaire par la création de conseils permanents en région. Il est pour elle indéniable que les formations doivent être organisées conjointement et les contraintes de chaque secteur doivent être prises en compte par l'autre.

On peut évaluer que l'encadrement des activités culturelles et artistiques en CVL et CLSH est au 3/4 assuré par des animateurs BAFA qui offre une compétence spécifique et pour le reste sous-traité à des professionnels recrutés par un réseau de connaissance.

B. Santerre remarque que les CVL / CLSH souffrent eux-mêmes d'un manque de valorisation et sont souvent considérés comme se limitant à être une garderie d'enfants. Il est vrai que beaucoup d'entre eux ne sont pas innovants et ne pratiquent, par exemple, aucune recherche de partenariat. Cependant, quelques-uns, conscients du patrimoine culturel énorme, ont une exigence de qualité, 20 % selon l'enquête. Pour B. Santerre, ces structures ont un vrai rôle à jouer dans le rapprochement entre l'artiste et le public, ils doivent chercher à être des « passeurs », et les meilleurs possibles.

Pierre Scheidecker, animateur de la fédération départementale des MJC du Bas-Rhin

Le réseau de la FDMJC est principalement implanté dans les zones rurales du Bas-Rhin. Elle regroupe, au 1^{er} avril 2002, 88 associations et services d'animation développant des actions en direction de l'enfance, de la jeunesse et de la vie associative. Les communes, ou communautés territoriales peuvent faire appel à la FDMJC pour mettre en place des services d'animation. Ceci débouche parfois sur l'embauche d'un animateur. La FDMJC développe depuis 1987 une animation itinérante basée sur les jeux coopératifs. Cette animation sillonne tout le département et intervient en CLSH, centres de vacances, écoles, crèches et haltes-garderies.

Pour diversifier l'offre qualitative en matière d'animation, il a été mis sur pied, en 1989, un nouveau concept basé sur l'initiation aux arts du cirque pour répondre à une demande forte des territoires. « La malle à cirque » propose une première découverte à des groupes de 15 à 20 enfants sur des séances quotidiennes de 2 heures pendant une semaine dans le cadre scolaire. Elle est aussi proposée aux CLSH et rencontre son plus grand succès auprès des 7-11 ans.

En 1998, Pierre Scheidecker reprend en main cette animation après avoir été formé sur le tas par l'animateur spécialisé et diplômé du BIAC qui intervenait ponctuellement sur des projets de perfectionnement à la pratique du cirque. Pierre Scheidecker est titulaire d'un BEATEP « activités culturelles et expression » pour lequel il a fait un stage à « Graine de cirque » (l'école de cirque de Strasbourg). Il occupe maintenant 10 % de son temps à faire tourner cette « Malle à cirque ».

Cette activité circassienne, relayée par la FDMJC, représente 200 à 300 enfants par an. Il y a une forte demande des écoles pour ce type d'animation.

En 2001, la FDMJC du Bas-Rhin a contacté le Cirque Pieds Mains pour mener des projets de plus grande envergure et encadrés par des professionnels issus de la grande famille du cirque.

La troupe propose des activités en milieu rural. Le chapiteau est à chaque fois monté pour pouvoir accueillir le travail et le spectacle final des enfants. La compagnie assure l'initiation enfant le matin et le travail des adolescents l'après-midi. Un temps de spectacle est toujours prévu en fin de période de travail.

Pierre Scheidecker pense que « Pieds Mains », en tant que cirque traditionnel, est plus centré sur la performance que sur l'expression. C'est un projet qui privilégie surtout les enfants les plus doués.

Pierre Scheidecker s'efforce, par les initiations, de faire émerger chez les enfants l'envie d'aller plus loin dans la pratique du cirque. De son point de vue, le travail de l'animateur ne doit pas faire de l'ombre aux professionnels, il doit au contraire être complémentaire en mettant en place toutes les conditions pour aller plus loin avec une démarche d'accompagnement par des professionnels.

L'animateur doit orienter son projet en pédagogue et s'attacher à valoriser le travail de chaque enfant, à prendre chacun dans son individualité. Le spectacle final très valorise le travail de chacun si l'envie du groupe se fait ressentir. Pierre Scheidecker souhaite donner aux enfants un autre regard sur le cirque. Car leur vision est composée de clichés et se limite souvent aux clowns, aux fauves et aux funambules... Voir le spectacle du « Cirque Plume » est pour eux quelque chose de tout à fait différent. Il est intéressant pour les intervenants de travailler sur la formation de manière à ce qu'elle accompagne le regard de l'enfant. En les emmenant voir des spectacles, on les amène à devenir un public.

Il ne faut pas écarter la possibilité de faire encadrer les pratiques de cirque par des animateurs et ne pas se braquer en affirmant que le cirque ne peut être encadré que par des artistes professionnels. Il est important d'orienter

l'animateur vers la notion de nouveau cirque qui privilégie l'expression avant l'aspect technique. Dans le cirque traditionnel, il n'y a pas la même liberté. Il y a une grande différence entre un animateur qui centre sa pédagogie sur les enfants et un prestataire qui remplit une commande et qui propose une production. C'est pour cette raison qu'il semble important de mettre en place une formation spécifique aux animateurs, une formation dans laquelle on réfléchit aux conditions pédagogiques :

- La sensibilisation	- le rythme	- le rangement
- l'accueil, l'installation	- la fin de l'activité	- l'adaptation de
- présentation de	- le décor, l'ambiance	l'animation selon le cadre
l'activité	- le matériel	(centres de loisirs,
- le contenu	- la sécurité	écoles...).

Il faut prendre en compte le groupe collectivement en tenant compte des individualités : un enfant qui éprouve des difficultés parce qu'il a des problèmes de latéralisation ou de surpoids... doit, à son niveau, fournir plus d'efforts qu'un autre pour réussir. Il faut dans l'animation que chacun trouve sa place, ne pas hésiter à encourager, féliciter...

Dans l'activité cirque, il faut plus agir et travailler sur les potentiels de chacun plutôt que de rechercher la prouesse technique. Les animateurs ont ce souci qui n'est, malheureusement, pas toujours partagé par des professionnels répondant à une commande.

Ces projets ont suscité un réel intérêt pour le cirque dans la région, et certains services Animation étudient actuellement la possibilité d'ouvrir des écoles de cirque. Quant à la FDMJC elle considère le cirque comme une activité qui s'inscrit bien dans la continuité des prestations qu'elle offre.

Joël SUTY, responsable pédagogique de l'école nationale de cirque de Châtellerault

« Il faut rester en contact avec les spectacles quand on enseigne, sinon on s'enferme vite. Aussi, cette année, je me suis organisé pour bénéficier d'une année sabbatique qui me permettra de renouer avec la pratique artistique en faisant de la mise en scène pour un cirque traditionnel et en Guinée avec le cirque Baobab en même temps que d'avancer sur la formation de formateurs ».

Joël Suty parle en expert : triple sélectionné olympique en plongeon acrobatique et gymnastique artistique, enseignant et responsable des techniques acrobatiques à l'école supérieure des arts du cirque de Châlons en Champagne, artiste de cirque professionnel (cirque Plume entre autres), il connaît en praticien toutes les modalités de transmission de nos arts.

Il est actuellement responsable pédagogique à l'école de Châtellerault, qui a un secteur loisir accueillant dans ses locaux en séances hebdomadaires de 1,5 à 2 heures, 145 pratiquants âgés de 6 à 54 ans et 8 encadrants. Le secteur loisir intervient ponctuellement en collège à la demande d'enseignants.

Joël Suty considère que le BIAC est une première démarche qui est bonne pour le loisir, mais qui n'est pas toujours suffisante et appelle un approfondissement. « On parle beaucoup de sécurité du matériel, mais il existe pourtant un gros manque au niveau de l'apprentissage des aides, des manipulations, de la parade. On est, en ce moment, trop parallèle à l'EPS avec une aide par la parole et une inadaptation du vocabulaire qui n'est pas mis à la portée des pratiquants du loisir. Il faut aider physiquement et placer le pratiquant, ainsi on assure au mieux ses sensations et sa sécurité ».

Au sujet des qualités nécessaires d'un encadrant / formateur, il met en avant « la bonne pratique de l'enseignement, la capacité à donner un aspect ludique à l'apprentissage de gestes bien faits, le dynamisme pour transmettre la passion, l'utilisation d'un langage simple. En fait la qualité principale est l'adaptabilité ».

Il considère que « les diplômes sont nécessaires, mais ne confèrent pas à eux seuls la compétence, et il faut être très prudent quant à la hiérarchie des diplômes, car ce sont les besoins du terrain qui comptent. L'université, si elle est adaptée à la théorie et à la recherche, ne l'est absolument pas en ce qui concerne la pratique. Or la pratique, c'est 60 % du métier ».

En ce qui concerne le brevet « il faut qu'il valide les compétences pédagogiques, en organisation et en sécurité. Il faut surtout qu'il valide la compétence d'adaptabilité et de réactivité aux situations, au lieu, au public, au matériel, car trop de formatage rend les choses trop rigides et donc impraticables ».

Pour Joël Suty, la pratique cirque de loisir est « une activité artistique et physique d'expression qui s'appuie sur les acquis du pratiquant, alors que le sport impose de rentrer dans un moule. Au cirque on regarde les gens pour s'adapter à eux, même dans une vision professionnelle. Un défaut peut devenir une qualité. Le cirque est dans le monde du merveilleux occupé par les nouvelles technologies de l'image, la modalité qui reste humaine ».

Enfin, il met en garde le cirque contemporain très investi dans la recherche théâtrale et chorégraphique, contre une perte d'identité en tant qu'art de la performance : « à l'ESAC, on a eu tendance, petit à petit, à oublier la performance, à n'aller jamais aussi loin que dans le sport. C'est dommage que le sport aille plus vite que l'art dans les progrès de la prouesse ».

Jérôme THOMAS, artiste jongleur

Jongleur, Jérôme Thomas est un artiste qui fonde en cet état ses compétences de créateur, de chercheur, de pédagogue, de maître d'apprentissage...

Sur la question des encadrants / formateurs et des diplômés, il affirme que « c'est à l'artiste de faire, mais le problème est : est-ce qu'on fait confiance à l'artiste ?

La question est « qui parle? ». Quelqu'un qui veut se préoccuper d'art du cirque doit pratiquer tous les jours, une heure et demie. N'importe quoi, mais pratiquer. Moi, je veux bien intervenir au ministère, mais il me faut à côté de la salle de réunion, une salle d'entraînement et une douche. Si l'heure et demie de pratique est là, je peux passer une journée sur des dossiers. »

Jérôme Thomas considère que « l'art est à l'intérieur et il faut le transmettre, le mettre au service de la culture. Des autres ».

L'artiste est donc pour lui transmetteur par essence et le relais se fait ainsi naturellement par l'intermédiaire de ceux qui se forment auprès de lui, par ceux qu'il nomme ses « apprentis » et qui, selon lui, sont en mesure de prendre en charge la pratique de loisir.

« Celui qui transmet, l'étudiant, puis l'étudiant de l'étudiant, et jusqu'à celui qui est sur place au niveau par exemple du loisir ».

Dominique TREBUCHON, intervenante

Dominique Trébuchon est professeur de danse classique et s'est passionné pour les arts du cirque depuis 1973 avec la pratique de l'acrobatie au sol, des porters acrobatiques et du trapèze. Elle est titulaire du BIAC et intervient à l'Ecole Acrodanse de Mende en Lozère qui accueille 120 pratiquants encadrés par 6 intervenants.

La particularité d'Acrodanse est que tous ses intervenants sont bénévoles et exercent une autre profession : chirurgien dentiste (Dominique Trébuchon), chef d'entreprise, enseignant en arts plastiques, juge retraité, ...

Dominique Trébuchon se considère comme « professeur peut-être, mais pas éducateur ». Au sujet d'un diplôme, elle pense qu'il « garanti un niveau de compétences, mais qu'il faut se garder de ce qui s'est passé avec le diplôme d'Etat de danse, passer du rien au tout pour le cirque. Savoir faire et faire passer sont deux choses différentes ».

Elle constate que les artistes de cirque, comme certains danseurs, sont plus versés dans la technique que dans la pédagogie. « Il faut veiller au grain, car la pratique du cirque est dangereuse ainsi que le manque de compétences à cet égard. Il faut que l'encadrant acquiert les compétences minimales en sécurité ».

Ces compétences doivent de son point de vue pour un encadrant cirque être « techniques, un minimum, pédagogiques et artistiques. Mais surtout, il faut faire aimer le cirque ».

Dominique Trébuchon pense que le cirque « est à la mode, car il a un côté très varié, chacun y trouve son compte, avec des résultats possibles tout de suite. Et il n'y a pas de compétition. C'est une école de rigueur, au travers d'une discipline qui est d'abord artistique et ensuite technique ».

Jean Vinet, directeur du Centre des arts du cirque de Cherbourg-Octeville

En 1992-93, le CNAC, où Jean Vinet est directeur pédagogique, met en place ses premiers modules de formations de formateurs. Jusqu'en 1996, un certain nombre de stages sont organisés. En 1996, le DEAC (diplôme d'enseignement des arts du cirque) un titre d'école et non d'Etat, voit le jour. Il s'agit d'une formation en alternance de quelques 200 h, qui vise à apporter aux animateurs les fondements artistiques de l'activité et aux personnes qui enseignent le cirque des connaissances en pédagogie. De plus, les enseignants du CNAC pensent qu'il est bon que les élèves du DMA développent aussi des pratiques pédagogiques qui pourront être utiles à l'issue de leur carrière. J. Vinet trouve intéressant de faire se croiser les artistes de cirque et des professionnels de l'animation ou de la formation, pour ne pas avoir 10 filières ; le but étant que les jeunes aient les moyens d'acquérir une plus grande connaissance du monde, au sens sensible du terme. Il y aura une seule promotion du DEAC. Restrictions budgétaires, départ de J. Vinet, difficultés de gestion d'une formation visant des populations très diverses, manque d'intérêt des élèves du CNAC et mise en place par la FFEC du BIAC ont formé le faisceau de raisons de l'arrêt.

Jean Vinet a souvent constaté que si formateurs parlent d'apprendre l'échec, la sociabilité, les résultats chez les enfants sont différents, voire opposés. La mise en place d'une activité cirque ne saurait être suffisante en soi, ça ne vient pas d'emblée, il y a tout un apprentissage de ce qu'il y a derrière l'activité, de ce qui importe et de comment on peut influencer sur la pratique pour ne pas rater la cible. Toute activité a trois niveaux, d'abord le rapport à soi : développer sa capacité à percevoir, à générer, donc à mieux mesurer en dedans de soi l'espace de jeu qui permet que tout soit possible. Le deuxième niveau, c'est le rapport à l'autre : la vision des autres sur soi, et aussi la vision de soi sur les autres ; le troisième niveau, c'est le rapport au monde, c'est-à-dire, le sens que l'activité a profondément, pas seulement pour le pratiquant, mais pour toute une population dans son quotidien. Par exemple, la manipulation d'objets, peut procurer un grand plaisir ; on a vu des enfants jongler et être complètement enfermés dans leur pratique. Le travail du pédagogue est faire

que jongler devienne un moyen de rapport au monde, et pas simplement la jouissance de lancer les objets et les rattraper.

Jean Vinet s'inquiète de l'indispensable rentabilité des écoles de loisir. Souvent, les parents y mettent les enfants parce qu'ils ont une attente de résultats en fin d'année ; si ce n'est sur le plan de ce qu'ils vont voir, c'est en tout cas sur le plan du meilleur développement de l'enfant. C'est peut-être là que les écoles pourraient délaisser leurs ambitions pédagogiques, pour aller dans la construction d'un objet fini. Les écoles doivent pouvoir affirmer une position et la faire comprendre aux parents. Des dérives existeraient dans certaines écoles. Dans un cadre d'animation socioculturelle, il n'y a pas cette même notion de rentabilité parce que c'est dans le cadre d'une activité de loisir.

Jean Vinet note la professionnalisation de certaines écoles. C'est tout un circuit à part, où les jeunes sont formés à bas prix dans des écoles dans des conditions diverses et vont tout de suite être professionnalisés dans des cirques traditionnels qui ont besoin de numéros d'appoint, tout à fait acceptables d'ailleurs. En revanche, il est étonnant de voir à quel point on a fait l'impasse sur toute la préparation physique : dans l'immédiat, il y a des résultats, mais dans 5 ans, des problèmes vont se poser...

De l'avis de J. Vinet, des écoles sont très hermétiques à tout croisement avec des pratiques « professionnelles ». Mais quelqu'un qui forme à l'animation a, à son sens, une meilleure connaissance de l'enjeu de telle ou telle activité, et ne peut pas prendre une activité physique à la légère, il en connaît suffisamment bien les tenants et les aboutissants. Alors que souvent, dans les écoles de cirque, les gens sont venus sans parcours artistique, à la suite d'une pratique sportive, ou par imprégnation avec le milieu du cirque traditionnel, ce qui est courant, et vont développer une pédagogie à la fois sélective et plus restrictive

Un animateur qui jongle un peu, on va l'utiliser commercialement, c'est normal. Il faut différencier l'activité commerciale qui se développe et se retrouve dans tous les

niveaux d'activité, le loisir pour enfants, en tout cas, et les pratiques artistiques qui elles se développent à partir de gens qui ont vraiment des compétences, qui perçoivent et qui ont envie de faire pratiquer l'activité, non pas en terme de démonstration par l'intermédiaire du spectacle de fin de stage, mais pour développer chez l'enfant des qualités physiques et artistiques.

Le Centre des arts du cirque de Cherbourg, fait de la formation d'encadrants afin de les sensibiliser aux fondements pédagogiques et artistiques. Les formations s'adressent à des professionnels du milieu scolaire et socioculturel, qui sont curieux, et ont une petite pratique du cirque qu'ils veulent développer. Les enseignants d'une dizaine de classes à PAC, choisis avec l'inspection académique, suivent des stages pour mieux participer au travail des intervenants. Pour J. Vinet, ces moments de formation sont un vrai défi ; c'est essentiel chacun s'y pose des questions sur sa pratique.

J. Vinet croit que puisqu'il y a une politique de plus en plus régionalisée pour le cirque, il faut que la formation aussi puisse être structurée en région. Chaque région devrait se doter, avec la DRAC, d'une commission régionale, ou interrégionale, qui évalue les capacités, les connaissances, les qualités pédagogiques et artistiques des personnes qui interviennent sur des ateliers réguliers, et qui, pour ça, reçoivent des fonds, souvent importants des collectivités. Il faut un avis d'un comité interprofessionnel qui regrouperait Culture, Jeunesse et Sports, et des gens qui connaissent bien l'animation ; car si le BIAC est un outil de base, il n'est pas suffisant pour garantir la compétence et la qualifications des intervenants Il faut de même offrir la possibilité, pour toute personne qui intervient régulièrement en tant qu'encadrant d'activités circassiennes, de pouvoir se former, en connexion avec des artistes professionnels. Il est indispensable de croiser les pratiques des différents contextes, alors qu'à l'heure actuelle la FFEC, le CNAC, font les choses de leur côté.

Il y a eu une époque où les écoles FFEC dénigraient ce qui était fait en milieu scolaire ; ça ne rime à rien parce qu'il y aura de toute façon une activité physique, artistique type cirque à l'école, c'était inscrit dans les programmes, donc autant s'en rapprocher surtout que l'Education Nationale touche tous les enfants de France,

alors que les activités de loisir n'en touchent que 10%. Il faut que dans les établissements, les intervenants soient des artistes.

Si Jean Vinet, ne nie pas que le cirque soit plus présent dans la société, il est agacé par la confusion qui règne autour : « la distinction se fait beaucoup entre nouveau cirque et cirque traditionnel, ça me choque car quelqu'un qui fait du cirque traditionnel ou du nouveau cirque a le même respect de son propre corps, du travail en collectif. Les bases de l'apprentissage des techniques de cirque de haut niveau au CNAC sont des techniques classiques ; les jeunes qui apprennent ne font d'ailleurs pas la distinction.

Il faut que l'activité sorte un peu des clichés traditionnels de formation, et qu'il y ait une réelle prise en compte de la nécessité de sensibiliser les jeunes aux pratiques des arts du cirque, c'est là que les écoles de cirque se ferment totalement. »

Josiane VITALI, éducatrice spécialisée

Josiane Vitali, exerçant son métier depuis l'âge de 19 ans, possède une grande expérience de l'enfance inadaptée et notamment des enfants hyperactifs, qu'elle a enrichie par ailleurs d'une expérience artistique approfondie dans le « back stage » rock et jazz (management, organisation...). Elle a travaillé comme intervenante en tant qu'éducatrice à « L'Autre Théâtre » à Montpellier.

Josiane Vitali professe à Montpellier au centre « Le Languedoc », appartenant à l'ADAGES, association de gestion d'établissements spécialisés accueillant des handicapés moteurs, mentaux, physiques, inadaptés sociaux. Le Languedoc, qui accueille 72 enfants de 6 à 16 ans a pour spécificité la scolarité et les activités de loisirs ou thérapeutiques.

L'activité « cirque de loisir » s'inscrit ici dans le cadre des activités loisirs des groupes éducatifs, pendant la période scolaire et en période estivale.

En été 2001, le centre « Le Languedoc » a organisé sur son site, une activité cirque de loisir d'une semaine pour 12 enfants de 11 à 14 ans encadrés par deux éducatrices et une intervenante de l'école Saltobrank, de Toulouse, titulaire du BIAC. A la fin du stage, un spectacle était présenté devant les familles. Le prix pratiqué est d'environ 152 € par semaine, transports, matériel, salaires. Ce n'est pas cher, mais c'est une grosse dépense pour l'établissement. Parallèlement, le projet qu'un enfant du centre soit envoyé en stage à l'Ecole Balthazar de Montpellier dû être abandonné faute de place dans cette école.

Par ailleurs le budget « cirque » mis à disposition pendant les camps de vacances s'élève à environ 1 500 € pour trois semaines ; il comprend l'hébergement, la nourriture et l'activité pour une dizaine d'enfants, à l'exclusion des salaires encadrement du centre. La question financière limite ici ce genre d'activité.

La pratique du cirque sous forme de loisir apporte aux participants la possibilité de jouer et d'aboutir à quelque chose d'accessible et de spectaculaire. Dans le cas des hyperactifs, elle offre la possibilité de se dépenser physiquement, constitue un outil

favorisant une meilleure concentration et une meilleure coordination; elle développe la persévérance et la capacité à fournir des efforts, l'autodiscipline et le travail en groupe. Au travers de la représentation, elle leur apporte la notion de non-échec, la notion de don au public et aide chacun d'eux à vaincre ses inhibitions.

La spécificité de la pratique du cirque réside dans le fait que son caractère ludique rend moins astreignante la difficulté physique. D'autre part, la variété des disciplines proposées permet à chacun de trouver ce qui lui convient, à la différence d'autres formes artistiques telles que la musique ou le chant par exemple. Enfin, le cirque est un rêve présent chez tous.

Cette activité est tout d'abord une activité artistique ayant des aspects physiques, psychomoteurs. C'est un moyen de création, d'expression.

Elle doit permettre à ses pratiquants de « faire des prouesses » et par là même, transformer le regard des autres sur eux.

Notamment, deux jeunes obèses ont découvert par la pratique du fil, leur corps en mouvement, ce qu'ils n'avaient jamais eu l'occasion de vivre auparavant.

En ce qui concerne le recrutement des encadrants, il se fait à l'initiative des éducateurs ou des thérapeutes, après validation médico-éducative. L'encadrant retenu peut être un moniteur de sport, un animateur cirque, un intervenant musique, danse, théâtre ou autre.

Il est important pour un encadrant vacataire d'avoir une formation ou une initiation « psy » pour comprendre le public accueilli.

Par ailleurs, il est indispensable que les « moniteurs » soient agréés, comme le sont les professeurs de sports spécialisés. Ils doivent également posséder un minimum de connaissances en psychologie ou bien être accompagnés sur le terrain de deux éducateurs spécialisés.

(note du rédacteur :

Pour l'année scolaire 2001, le centre a recruté un metteur en scène spécialisé dans le cirque – ancien interne en psychiatrie – dont l'assistante, comédienne issue du conservatoire de région, avait une maîtrise de STAPS, option handicap. Ils ont travaillé sur l'univers fantasmagorique du cirque, en l'utilisant comme support à la créativité personnelle des 18 participants, porteurs de différents handicaps (sociaux,

comportementaux, psychiques, moteurs...), dans une ambiance d'imagerie de cirque itinérant basé sur la nouvelle de C.F. Ramuz « Le cirque ».

Le budget consacré à cette intervention à été de 3 811€.

L'expérience fut très positive : deux des participants qui ne parlaient plus se sont mis à parler en public. Le public a été touché, les participants ravis. Ici la mise en représentation prend sa fonction de dépassement de soi-même : on est bien au cirque. De marginaux, ils deviennent originaux. De différents, ils deviennent remarquables.

Du point de vue des intervenants artistiques, des participants et du public, cette expérience fut une réussite.

Le point de vue de l'encadrement spécialisé est moins positif. Ceci est en partie lié au choix des intervenants artistiques de ne pas l'inclure dans la distribution et de ne pas partir d'une pièce du répertoire. Les éducateurs de l'établissement devraient pouvoir bénéficier d'une formation spécifique adaptée à ce type de projet.)

6 - Eléments pour un glossaire

A. Les mots employés

Cette liste des mots les plus fréquemment utilisés par les répondants de l'enquête résulte de la lecture exhaustive des entretiens et des 239 réponses manuscrites aux questionnaires « encadrants » et des 126 réponses aux questionnaires « structures ».

Les mots sont regroupés ici par familles de préoccupation des encadrants / formateurs pour :

➤ **nommer des disciplines pratiquées**

- ce chantier est extrêmement vaste et appelle la poursuite des études spécifiques que conduisent différents groupes de travail (FFEC, Année des arts du cirque, SNFAC, ministères de la Culture et de la Jeunesse et des Sports avec la fiche descriptive d'activités...).

➤ **désigner leurs activités:**

- Disciplines du cirque
- Enseignement
- Formation
- Pédagogie
- Apprentissages

- Amateur
- Passion
- Loisirs
- Vacances
- Spectacle
- Besoin des publics
- Scolaire

- Artiste
- Animateur
- Professeur
- Educateur
- Elève

➤ **parler de leur formation**

- Autodidacte
- Arts du cirque
- Ecole de cirque
- Formation (professionnelle, continue)
- Compétences
- Transmission
- Outils
- Groupe (gestion des)
- Savoir faire
- Savoir être
- Adaptabilité
- Pratique et théorie
- Organisation
- Sécurité
- Santé
- Psychologie
- Polyvalence
- Carrière artistique
- STAPS
- Identité (perte ou acquisition d'une)

➤ **exprimer leurs préoccupations en matières d'emploi**

- Intermittent
- Contrat
- Pérennité

- Précarité
- Occasionnel
- Rémunération (insuffisance de)
- Reconnaissance
- Brevet et diplôme d'état
- Equivalence

➤ **définir le cirque de loisir**

- Jeu
- Epanouissement
- Corps (conscience du,)
- Art
- Activité physique
- Expression
- Performance
- Compétition (absence de)
- Sport (différent du)
- Complet
- Diversité (des publics, des activités)

(Glossaire : liste de mots d'un domaine spécialisé dont on donne le sens, dictionnaire portant sur un domaine spécialisé).

En effet, ce traitement est ici impossible pour deux raisons :

- il requiert le travail de plusieurs spécialistes en linguistique, sciences de l'éducation ... compétences que ne possèdent pas les rédacteurs,
- il nécessite plusieurs mois de travail.

B. Mise à jour du contexte dans lequel sont employés ces termes

Le contexte est celui fixé par la méthodologie de cette étude :

- transcription des réunions des différents groupes de travail, tables rondes, comités de pilotage (cf Chapitre 4 – A pp 25 et suiv.),
- enquête et entretiens (rédaction libre et réponses prédéterminées aux questions, retranscription d'entretiens directs ou téléphoniques).

Une grande variété d'occasions sont donc ici proposées pour s'exprimer, un grand nombre de personnes sollicitées -y compris les transcrip-teurs- aux parcours et expériences tout à fait différents.

A l'appuis de ce constat notons par exemple les travaux sur la « fiche descriptive d'activité » élaborée par le Groupe de pilotage et le comité technique de l'encadrement des pratiques amateurs des arts du cirque (2 juin 2000), ceux de la Commission formation de la FFEC sur « Les particularités des arts du cirque et de leur enseignement dans le cadre de la pratique amateur » (novembre 2000) et les réponses des encadrants, dont cette enquête a montré les variations dans les niveaux d'étude, parcours de formation, etc...

L'échantillon est donc inhomogène et les paramètres définissant le contexte d'utilisation de la terminologie est, compte tenu des objectifs et de la méthodologie de l'étude, impossible à définir avec une bonne validité.

Cependant, on peut en approcher quelques caractéristiques en s'appuyant sur :

- l'analyse de certains résultats de l'enquête d'une part
- l'approche neuromotrice de l'apprentissage des arts du cirque d'autre part
- et sur quelques éléments d'appréciation personnels –mais subjectifs ou empiriques– fondés sur l'expérience.

C. Renseignements apportés par certains résultats de l'enquête concernant le contexte dans lequel sont utilisés les termes

- Réponses aux questionnaires

Le premier constat qui apparaît à la lecture des questionnaires et entretiens est que les personnes qui s'expriment utilisent une terminologie où les mêmes mots n'ont

pas les mêmes significations. Les termes d'éducateur, professeur, enseignement, animateur, artiste, découverte, initiation, encadrant, formateur...n'ont pas toujours le même sens et la multiplication des interlocuteurs complique encore les choses.

L'enquête elle-même montre la variété des formations, niveaux d'études et d'expérience des encadrants.

Le contexte des arts du cirque met donc en relation des personnes n'utilisant pas une terminologie homogène.

Il faut sans doute s'entendre sur certains termes, mais sans pour autant perdre la spécificité liée au mélange, à la confrontation des cultures qui est la marque du cirque.

Qu'un art composite possède un langage en rapport est après tout harmonieux.

La proposition d'un glossaire est donc pleinement justifiée mais appelle certainement un travail et une méthodologie spécifiques.

- Renseignements obtenus sur les démarches pédagogiques et contenus d'enseignement.

A la question 18 (Existence d'un projet pédagogique rédigé et accessible), 77 lieux sur 100 n'ont pas répondu.

7 ont répondu non (organiseurs de vacances et MJC)

16 de tout type ont répondu oui, mais un seul lieu nous a adressé son projet rédigé.

Le grand nombre de non réponse peut être lié à une mauvaise formulation de la question, mais aussi à une difficulté des équipes à formuler la transmission par écrit.

Ces résultats n'étant pas significatifs, l'enquête ne permet pas de mettre en contexte la terminologie avec la démarche pédagogique.

- Entretiens

La méthode des entretiens, qui permet un dialogue plus précis que les réponses aux questionnaires, apporte quelques éléments de réponses au sujet, notamment, de la fonction d'encadrant. Par exemple :

« J'emploie le terme de formateur, celui d'enseignant spécialisé est trop connoté Éducation nationale ».

« Moniteur fait un peu ancien gymnaste, même si le travail effectué par un intervenant cirque s'en rapproche ».

« Je refuse le terme animateur qui sous entend le cirque comme un outil de l'activité. Les formateurs très spécialisés seraient des professeurs ».

Une responsable suggère d' « ajouter le terme d'éducateur, qui est plus valide, qu'animateur ».

Un autre propose « instructeur » et pense que « encadrant est inutile. On anime ou on forme ».

« Un animateur travaille sur l'éphémère et le professeur renvoie au cadre scolaire ».

« Je suis animateur pour le groupe ». La même personne se déclare « initiateur quand elle dispense une pratique découverte et initiation, et formateur quand il s'agit de perfectionnement ». Elle ajoute que l'apprentissage se fait dans tous les ateliers. Elle substitue le terme découverte à sensibilisation.

- Comment les encadrants formateurs de définissent-ils ?

Un calcul des occurrences des termes utilisés par les intervenants pour définir leur métier dans le questionnaire ou recoupés à partir des réponses au questionnaire, à été effectué sur une population de 237 personnes.

Artiste : 125 citations en premier

dont

terme seul 70 + Artiste par transmission familiale 2

artiste /formateur 28

artiste / professeur 10

artiste / animateur 5

artiste /professeur / formateur 4

artiste / formateur /professeur 3

Professeur : 44 citations en premier

dont

terme seul 28

associé à prof de cirque 7

Animateur : 33 citations en premier

dont

terme seul 10

animateur /artiste / formateur 9

animateur/formateur 4

animateur / professeur 6

Formateur : 12 citations en premier

dont

terme seul 6

associé à autre terme 6 (dont 2 fois avec professeur, 1 fois gymnaste formateur, 1 animateur sportif, 1 coordinateur, 1 enseignant)

Autres termes : 21 citations

Notamment : 1 chef d'entreprise, 1 comédien, 3 directeurs d'école, 1 enseignant, 1 entraîneur de gym, 1 intermittent, 1 régisseur, 1 intervenant cirque, 3 bénévoles, 2 initiateurs.

Au fil de l'analyse des résultats de l'enquête, il semble que certains termes recouvrent dans l'esprit de leurs utilisateurs et dans les faits certaines réalités constantes.

Celles ci appellent les compétences nécessaires.

- animer, animation

s'applique à la notion de «piloter» ou «gérer» un groupe

- sensibilisation

par une méthodologie appropriée, elle permet au pratiquant de découvrir une discipline, un univers, d'approcher une pratique artistique

Elle n'implique pas nécessairement la pratique.

- initiation

comporte la notion de début. Début d'apprentissage donc de pratique

- formation

implique l'idée d'une réutilisation autonome d'acquisitions par le pratiquant

- professeur

suppose diplôme et professionnalisme de l'enseignement

- découverte

notion d'un degré de passivité, alors que

- apprentissage

est plus actif

D. Les niveaux d'apprentissage

Lors de la première réunion du comité de pilotage de cette étude, autour de la question 24 du questionnaire « structure », nous avons constaté comment sensibilisation, apprentissage, perfectionnement, spécialisation recouvrent des réalités qui se superposent sans hiatus mais sont différentes selon la culture, l'appartenance professionnelle ou institutionnelle de leurs utilisateurs.

Afin de proposer une approche de ces termes, nous proposons de faire appel à quelques observations du contexte des différentes étapes nécessaires à l'apprentissage neuromoteur des arts du cirque.

Un acrobate se tient debout sur un fil de fer, se propulse dans un saut périlleux arrière et revient debout sur son fil : l'artiste de cirque résout par une figure artistique une situation de déséquilibre dans laquelle il s'est délibérément placé. Ce faisant il s'expose au risque.

La mise en danger de soi-même peut être considérée comme une modalité d'expression, une esthétique, un art. En cherchant à s'éloigner d'une position stable, le pratiquant prend un risque dans ses apprentissages, sa pratique et son œuvre, car les arts du cirque sont à la fois une formation, un métier et un art.

La pratique amateur répond-elle aussi à ces critères et à ces étapes de l'apprentissage du risque.

L'équilibre humain est placé sous le contrôle de la fonction d'équilibration, qui « assure aux êtres vivants l'équilibre statique ou dynamique nécessaire à leur vie ».

Cette fonction est sollicitée dès l'apprentissage des arts du cirque, par un entraînement composé de répétitions de mouvements, organisées en séquences ou séries, alternant états de repos et d'activité, programmés de façon cyclique.

On peut repérer quatre phases d'apprentissage.

La première est celle de la **découverte**. Elle permet l'exploration du déséquilibre par une pratique imitative et une sensibilisation ludique aux suppressions d'appuis, renversements, lancers, transgressions (jeux clownesques). Dès cette étape la prise de risque conditionne et limite le résultat de l'expérimentation.

La deuxième est celle de l'**initiation** au contrôle de l'équilibre à partir d'une situation de déséquilibre.

Les figures de bases sont acquises par répétition. Ce sont des états stables, statiques ou dynamiques permettant de résoudre le déséquilibre (jongler régulièrement à trois balles, rester debout sur un cheval au galop, rester en appui tendu renversé sur les mains, faire un saut périlleux arrière...). Ce sont là des stratégies de ré-équilibration.

La troisième permet l'obtention de la **maîtrise** : rompre et retrouver l'équilibre à sa guise.

Elle est marquée par la capacité à juxtaposer puis enchaîner les figures. Cette succession d'états stables statiques ou dynamiques reliés par des moments de rupture, de déséquilibre, constitue la base du langage des arts du cirque.

La précision des processus neuromusculaires est ensuite affinée dans le sens d'une **spécialisation puis d'une hyper spécialisation**. C'est à ce stade qu'on peut repérer dans la pratique quatre disciplines de base des arts du cirque : manipulations d'objets, acrobatie, dressage et jeu clownesque qui se combinent en spécialités (acrobatie à cheval, jonglage sur monocycle...).

La quatrième phase consiste acquérir la capacité à modifier la vitesse, l'amplitude, la force, le nombre de ces enchaînements. C'est cette virtuosité qui permet au pratiquant de **s'exprimer** et d'atteindre éventuellement un niveau d'excellence propice à **la création** d'une œuvre d'art.

Ainsi, la mise délibérée de soi-même en déséquilibre permet l'acquisition de capacités neuromotrices qui, par l'entraînement, deviennent un langage spécifique aux artistes et pratiquants du cirque.

Cette modalité d'expression par le déséquilibre fonde l'hypothèse d'une esthétique du risque.

Il n'y a pas lieu, de notre point de vue, de différencier dans ces étapes, la pratique à visée professionnelle de la pratique amateur.

Les étapes sont identiques. Seule la finalité change.

Inciter à l'emploi des futurs diplômés

La consultation de professionnels de secteurs où des qualifications améliorant la formation et le statut des praticiens ont été mises en place, fait apparaître la difficulté des nouveaux qualifiés à intégrer leur filière avec les avantages liés à cette « valeur ajoutée ».

Les personnes interrogées témoignent des difficultés à trouver un emploi ou à en changer dans la mesure où ni leur qualification ni leur ancienneté ne sont prises en compte pour des raisons financières. Les employeurs préfèrent faire appel à des emplois aidés (CES, CEC, Emplois jeunes ...) qui leur reviennent beaucoup moins cher, quitte à ce que les employés soient moins qualifiés.

On voit ainsi, par exemple, des éducateurs spécialisés au chômage et des CES, sans aucune formation, employés aux mêmes postes de responsabilité humaine, sociale et thérapeutique comme « moniteurs éducateurs ».

De même, des remarques fréquentes, relevées dans les entretiens comme dans les questionnaires de cette enquête, sont faites sur la difficulté, voire l'impossibilité d'embaucher des intervenants artistiques agréés, trop coûteux, pour leur préférer des animateurs brevetés, moins coûteux.

Il nous est apparu nécessaire de rapprocher ces deux observations, qui peuvent utilement alimenter une réflexion sur la nécessité d'accompagner la création d'un diplôme qui semble indispensable à toute une profession, des mesures budgétaires et des aides spécifiques incitant les employeurs des futurs diplômés à préférer les plus qualifiés.

Conclusion

La pratique amateur du cirque de loisir : un art de vivre et un diplôme attendu.

La conduite de cette enquête se place comme un des éléments de réflexion parmi les actions entamées depuis l'ouverture des premières écoles de cirque françaises en 1974, jusqu'au considérable travail par les groupes de recherche où ont œuvré en concertation les représentants de la profession et des institutions concernées. Elle met en évidence l'enthousiasme passionné et la qualité d'une réflexion déjà longue, ancrée sur une grande expérience du terrain, appuyée sur une éthique de l'art comme de la transmission de tous ceux qui s'y sont exprimé.

La pratique du cirque en amateur apparaît dans les propos des intervenants comme l'occasion pour les pratiquants d'une contribution à l'amélioration de leur qualité de vie. En effet, elle est pour tous le champ d'expérience de valeurs spécifiques. Dans une société où règne l'intolérance et la compétition, nos arts apparaissent comme espace de métissage et de maîtrise de soi-même. Le groupe n'y asservi pas l'individu mais lui révèle sa singularité, les jeux du corps sont l'occasion d'une relation de confiance où le respect de l'autre est indispensable à la réalisation d'objectifs collectifs résultant de l'ensemble des démarches individuelles assumées et l'échec y fait partie intégrante de la réussite.

Comme dans un cirque, la provenance des intervenants et leurs parcours sont multiples, les lieux et modalités de pratiques divers, les publics concernés variés, et ce qui pourrait apparaître à l'observateur pressé, comme un désordre déstabilisant sa raison est en réalité un subtil équilibre -des différences, contrastes, formes, énergies- qui puise sa cohérence dans l'essence même du cirque, où le pratiquant résout par une prouesse artistique, une mise en déséquilibre de soi qu'il a lui même recherchée.

Pour autant, si le risque est la règle de notre art, la précarité de ses pratiques ne peut être favorable à un exercice serein, d'autant plus s'il doit comporter une dominante éducative.

La sécurité des pratiquants dont 70% ont moins de 14 ans et dont le nombre se chiffre par dizaine de milliers ; la lisibilité et la pérennité d'un statut pour des intervenants dont 80% exercent depuis plus de 5 ans ; la volonté des responsables de structures d'accueil de trouver -d'autant plus que leur public est jeune- des encadrants qualifiés en art, mais surtout en pédagogie, sont les motivations qui sous-tendent l'attente unanime d'un secteur d'activité d'avoir, maintenant, une décision politique permettant la mise en place de diplômes adaptés. Cette décision peut être tout à fait sereine au vu du travail accompli depuis de nombreuses années et qui a rassemblé les compétences autour d'un même souci : garantir la qualité indispensable à ces pratiques compte tenu des publics concernés.

Et si des divergences, voire des oppositions, existent dans certains cas sur les réponses les mieux adaptées en la matière, il ne fait aucun doute que les praticiens concernés par cette chaîne de compétences où l'enfant, l'artiste et le pédagogue occupent les principales places, sont en mesure d'assembler les contrastes avec le talent que requiert la composition d'un spectacle de cirque. D'autant mieux que l'un des désirs fréquemment évoqué est de continuer à se rassembler pour en parler, ce qui n'étonne pas quand on sait la valeur de la parole au cirque comme vecteur de la transmission. De même, la nécessaire réflexion commune des différents acteurs, ministères et professionnels, notamment sur la question des formations et de leur prise en charge, ne manquera pas d'avoir lieu.

"La fonction même de l'art étant de transmettre", la question centrale de la validation des compétences devient "qui parle", comme l'expriment clairement certaines des personnes sollicitées.

L'étude qui précède, conduite elle aussi au rythme d'un spectacle de cirque, apportera, nous l'espérons, les éléments objectifs ou chiffrés venant compléter ceux déjà obtenus pour permettre la poursuite de cette réflexion, lors de cette Année du cirque qui doit, comme le soulignait le 6 juin 2001, Madame la Ministre de la Culture et de la Communication, Catherine Tasca : « (...) permettre des avancées dans ces différents domaines pour un enseignement adapté au nouveau paysage circassien ».